

# ANNEXES

## **Liste des annexes**

**Annexe 1** : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

**Annexe 2** : Plan de situation du projet au 1/25 000

**Annexe 3** : Photographies de la zone d'implantation

- Environnement proche
- Paysage lointain

**Annexe 4** : Plan masse paysager de l'opération

**Annexe 5** : Plan des abords du projet sur fond de photographie aérienne

**Annexe 6** : Plan de situation des zones Natura 2000 par rapport au projet

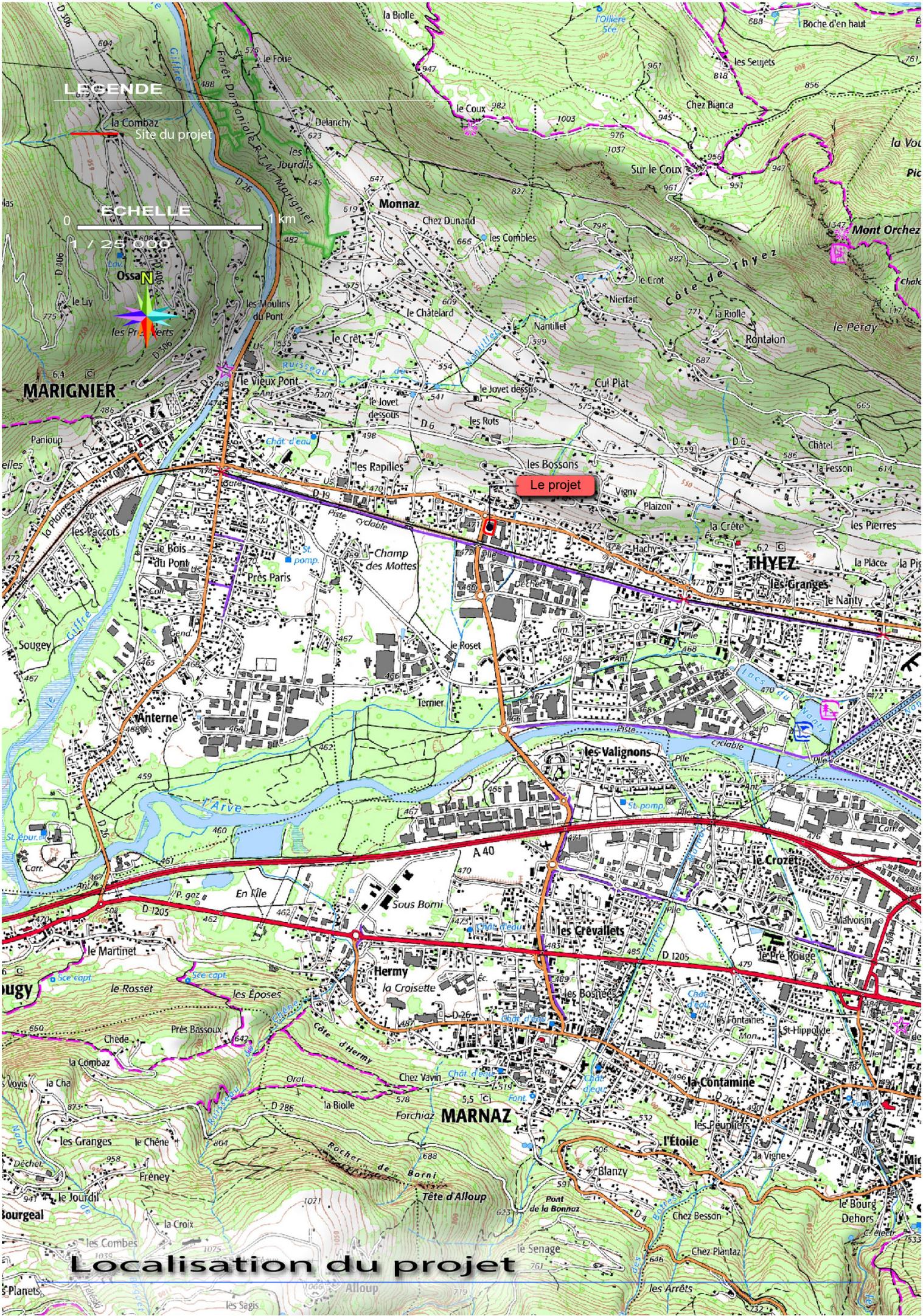
**Annexe 7** : Insertions paysagères du projet

**Annexe 8** : Compléments de rédaction se rapportant à la partie 6.1.

**Annexe 9** : Etude de flux, Mytraffic, décembre 2021

**Annexe 10** : Plan des plantations

# ANNEXE 2



### LEGENDE

la Combaz  
Site du projet

### ECHELLE

0 1 km

1 / 25 000

### MARIGNIER

### MARNAZ

### THYEZ

## Localisation du projet

# ANNEXE 3



*Localisation des prises de vue drone d'ensemble du site réalisées le 13 janvier 2022 sur fond de vue aérienne Géoportail (datant de 2020)*



*1 : Vue sur le site du garage depuis le ciel au Nord-est au-dessus des constructions en cours de l'autre côté de la RD 19 – avenue des Vallées*



*2 : Vue sur le site du garage depuis le ciel à l'Est*



*Localisation des prises de vue du site réalisées le 13 janvier 2022 sur fond de vue aérienne Géoportail (datant de 2020)*



*3 : Vue du site du garage depuis le Nord-ouest au niveau du carrefour giratoire au droit de la RD 19 (avenue des Vallées) et l'avenue des Iles*



*4 : Vue du site du garage depuis l'angle Nord-est*

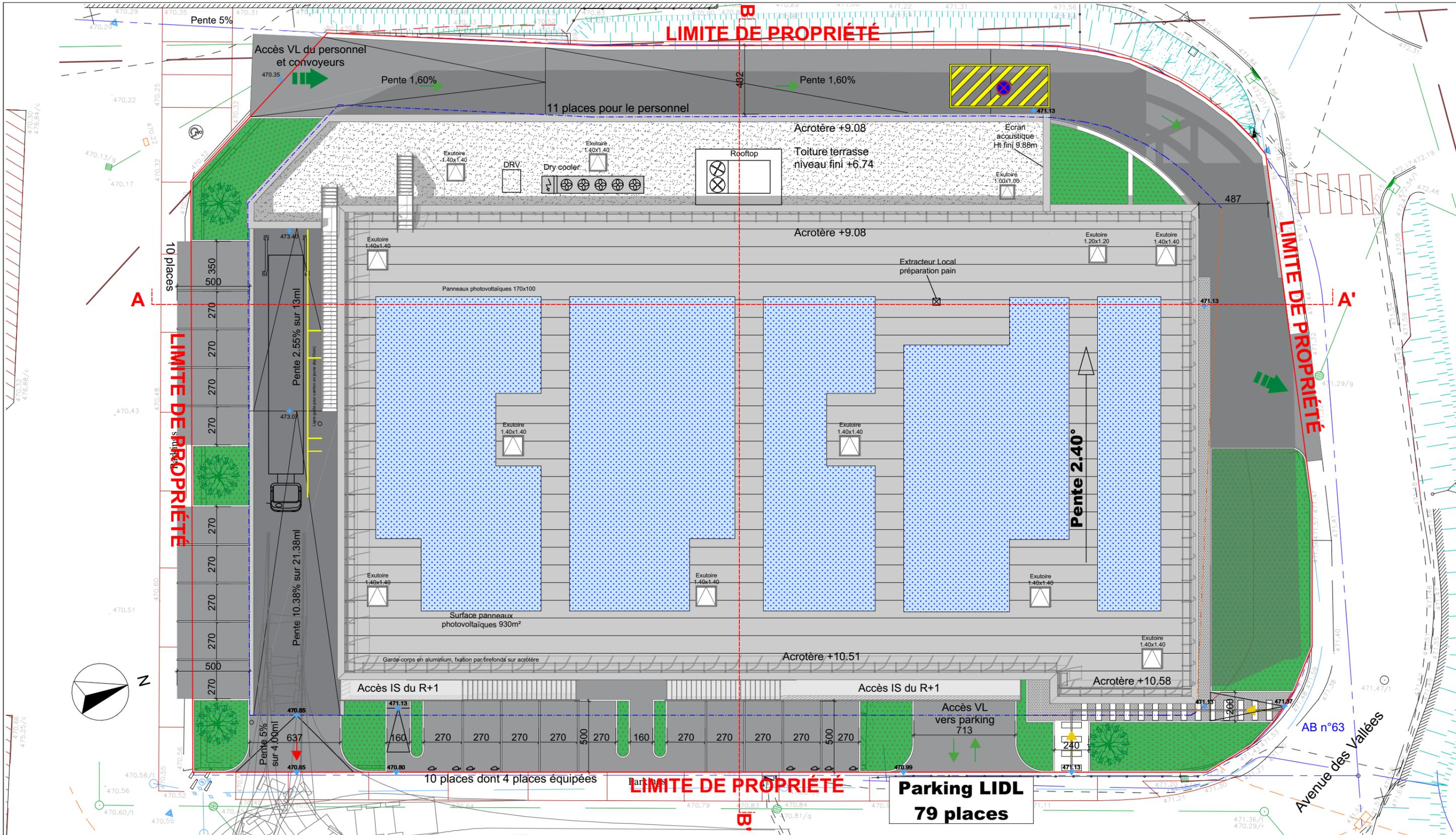


*5 : Vue du site du garage depuis l'Ouest au niveau de l'arrêt de bus sur l'avenue des Iles*



*6 : Vue du site du garage depuis le Sud-est*

# ANNEXE 4



MAGASIN :  
**MAGASIN LIDL à THYEZ**  
 2435, Avenue des Vallées - 74300 THYEZ

DR :  
**LIDL Pontcharra DR 21**  
 Z.I du Pré Brun  
 38530 PONTCHARRA

DESIGNATION :  
**PLAN TOITURE  
 PROJET**

TYPE MAGASIN:  
**Type S  
 Atypique  
 SDV  
 1210m²**

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking	dont nombre de places PMR	79
	dont nombre de places famille	2
	dont nombre de places véhicule électrique	10
	dont nombre de places pré-équipées élec	0
	dont nombre de places sous ombrières	0
	dont nombre de places en enrobée	31
	dont nombre de places en pavés drainants	0
	Aire de circulation des PL incluse	0
	Aire de circulation des PL incluse	0
	(le cas échéant)	
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	0
	Aire de circulation des PL incluse	0
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	(le cas échéant)	
	(le cas échéant)	
4. Surface de l'aire de circulation du camion (uniquement pour les projets dans la région administrative de l'île de France)	AVANT projet	3812
	APRÈS projet	3531
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT	AVANT projet	60
	APRÈS projet	341
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBÉE	AVANT projet	341
	APRÈS projet	209

Type de Surface	m²
10. Surface totale des espaces verts	341
dont Surface effective des EV	1110
11. Surface totale des VRD	930
dont Surface VRD stationnement	0
dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC2d)	0
12. Surface photovoltaïque en toiture	930
13. Surface ombrières photovoltaïques	0
14. Surface terrain initial	3872
15. Emprise au sol	2392
16. Surface totale des enseignes	0
17. Surface de la façade commerciale	0
SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1210.70
SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2515.26
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1192.70
LIDL MUR A MUR	53.87 x 21.40
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	669.01

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - nombre d'arbres	8.80%	8.80%
	8.80%	4 arbres
2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies séparatives - par rapport aux limites séparatives	Retraits	conforme
	Retraits	conforme
3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)	56	79
	1.5% de SP	8
3.1 Limitations - loi Alur - loi SRU - autres	-	-
	-	-
4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	-	-
	-	-
5. Toiture : pente	-	-
	-	-
6. Zone constructible	Uxc	Uxc
	Uxc	Uxc
7. Ratio volume bâtiment réalisable	-	-
	-	-

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
8. Clôtures	-	-
	-	-
9. Bassin de rétention	-	-
	-	-
10. Couleurs imposées (RAL)	-	-
	-	-
11. Surface parement de façade	143	213
	143	213
12. Surface panneaux composites	-	-
	-	-
13. Surface autre revêtement	-	-
	-	-
14. Hauteur maximale des constructions	Ht max: 15m	10.58m
	En pente ou terrasse	En pente ou terrasse
15. Type de toiture	-	-
	-	-
16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
	-	-
17. Zone PGRI et/ou PPRI	Uxc	Uxc
	Uxc	Uxc
18. Zone PLU	-	-
	-	-
19. Zone SCOT	-	-
	-	-
20. Volume déblais	-	-
	-	-
21. Volume remblais	-	-
	-	-
Présence de tourne à gauche (axe principale) En entrée En sortie	Oui	Non
	Oui	Non



PHASE : **APD**

DATE : **25/02/2022**

INDICE : **IndA**

ECHELLE : **1/300<sup>e</sup>**

ARCHITECTE :

# ANNEXE 5



Annexe 5 : Plan des abords du projet sur fond de photographie aérienne  
(Source Géoportail, vue aérienne de 2020)

Echelle approximative : 1 / 2 400



Périmètre du projet

■ Bâtiment à caractère industriel, commercial ou agricole  
■ Autre bâtiment

— Voies ferrées  
— Réseau hydrographique

 Autoroute  
 Nationale  
 Départementale  
 Rue. Numéro  
 Piste cyclable  
 Chemin, sentier

# ANNEXE 6



# ANNEXE 7



*Localisation des insertions paysagères présentées à la suite*



*Insertion A : vue sur le projet depuis le Nord-ouest au niveau du carrefour giratoire au droit de la RD 19 (avenue des Vallées) et l'avenue des Iles*



*Insertion B : vue sur le projet depuis le ciel au Nord-est du site au-dessus des constructions en cours face au projet*



*Insertion C : vue sur le projet depuis le ciel à l'Est du site*

# ANNEXE 8

Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. rédaction en annexe 8 et étude de flux en annexe 9

En annexe 9 figure l'étude de flux du projet réalisée par Mytraffix en décembre 2021. Cette étude :

- analyse le trafic véhicules hebdomadaire et journalier avec détail ascendant et descendant sur les voies périphériques au projet (large périmètre) avec la distinction entre véhicules légers et poids lourds,
- calcule le niveau de saturation des axes au niveau des points d'étude,
- analyse la saisonnalité du trafic de la zone d'étude,
- étudie la provenance sur les lieux de résidence et de travail des visiteurs du projet LIDL de Thyez,
- et analyse l'étendue des données socio-démographiques sur la zone de chalandise du magasin LIDL.

Au bilan, l'étude de flux conclut que le projet d'implantation du magasin LIDL de Thyez ne présente pas de risque d'impact circulaire sur les infrastructures actuelles, les taux de saturation moyens des axes étudiés restant largement en dessous des seuils de saturation normalisés.

On notera que le projet est localisé au niveau d'un arrêt de bus avenue des Iles. Cet arrêt est desservi par la Ligne 2 : Cluses – Scionzier – Marnaz – Thyez – Marignier du réseau de transport intercommunal « Arv'i ». Arv'i déploie ses bus sur cinq lignes reliant les communes du bas de la vallée : Marnaz, Scionzier, Cluses, Thyez et Marignier.

Le réseau vise à desservir les écoles, les collèges, les lycées et autres centres de formation, les bâtiments et les équipements publics ; mais aussi à établir un lien entre les gares de Cluses et Marignier et ainsi renforcer les échanges multimodaux.

La 2CCAM (Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes) garantit un arrêt dans un rayon de 300 mètres maximum pour chacun des quartiers des communes. Les bus d'ARV'i tournent du lundi au samedi matin, de 6h-6h30 à 20h.

Il y a également un arrêt un peu plus éloigné sur la RD 19 - avenue des Vallées à l'Est (arrêt Le Terraillet) desservi par la Ligne 1 : Cluses – Thyez – Marignier.



Plan du réseau de transport Arv'i

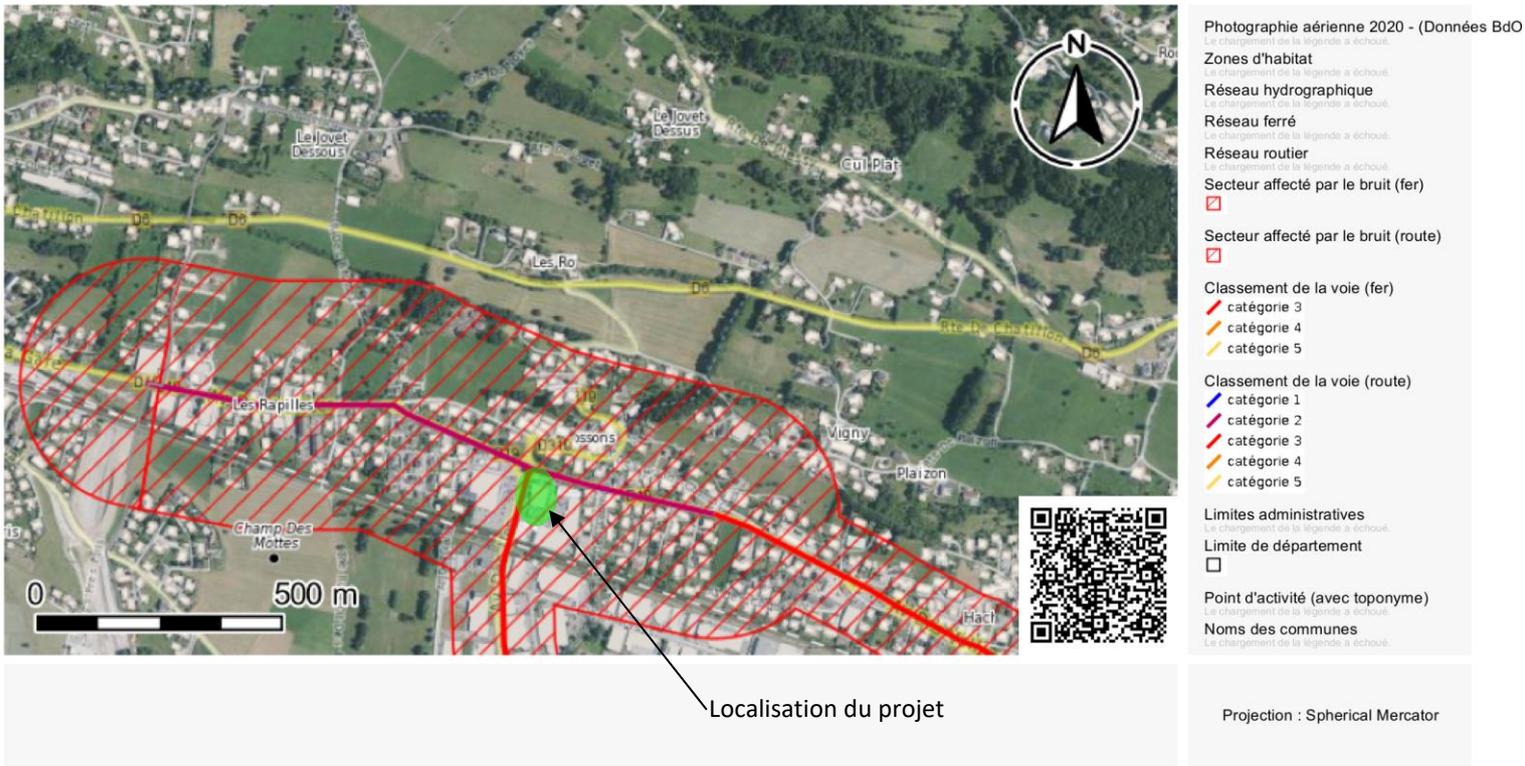
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. rédaction en annexe 8
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Une hausse des niveaux sonores est attendue en phase chantier, comme pour tous travaux. Les émergences de bruit respecteront la réglementation afin de ne pas nuire à l'environnement du projet et notamment aux riverains (habitations situées de l'autre côté de la RD 19 – avenue des Vallées au Nord).

Les installations techniques et livraisons tout comme le trafic de la clientèle peuvent être source de bruit. Les groupes alimentant les équipements de froid et de climatisation seront placés sur la toiture terrasse, au-dessus de la réserve et du stationnement du personnel, sur le côté Ouest du bâtiment pour limiter les nuisances pour les riverains au Nord du site. Le quai de livraison est localisé au Sud du côté de la zone d'activités.

En ce qui concerne le trafic de la clientèle, l'accès s'effectue par la voie d'accès depuis le carrefour giratoire et n'est pas modifié par rapport à l'heure actuelle, à la différence que l'accès au parking s'effectuera côté Est. En périphérie du projet, le trafic principal est localisé au niveau de la RD 19 – avenue des Vallées et de l'avenue des Iles.

La totalité du site est localisée dans la bande sonore des 100 m de l'avenue des Iles classée voie bruyante de catégorie 3 et dans la bande sonore des 250 m de la RD 19 – avenue des Vallées classée voie bruyante de catégorie 2 par l'arrêté préfectoral n°DDT-2021-0496 du 30 mars 2021 modifiant l'arrêté préfectoral fixant le classement sonore des infrastructures des transports terrestres dans le département de la Haute-Savoie adopté le 19 août 2020 (cf. carte ci-dessous).



Service producteur : DDT 74 (Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie)  
Données © MTES

**Extrait de la cartographie du classement sonore des infrastructures de transport terrestres en Haute-Savoie**

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. annexe 8
--	-------------------------------------	--------------------------	--------------

Des déchets sont attendus en phase chantier, comme pour tous travaux. Ils seront triés et gérés, notamment les matériaux de démolition, pour être recyclés ou éliminés dans les filières conformes à la réglementation. En phase de fonctionnement, la production de déchets sur le site correspond classiquement à celle des emballages cartons-plastiques principalement. Les déchets sont triés et repris par les camions de livraison pour être gérés au niveau de la plateforme régionale à Pontcharra. C'est la "reverse logistics". Conscients de l'impact sur l'environnement dû aux camions livrant les magasins LIDL quotidiennement, l'enseigne utilise la « reverse logistics » au maximum.

La « reverse logistics » est le terme anglais pour désigner la logistique inverse ou logistique des retours, qui consiste à gérer et à optimiser les flux provenant des magasins. Dans un premier temps, l'ensemble des déchets et matières valorisables sont triés dans chaque magasin par les collaborateurs. Ensuite, tous ces déchets et matières valorisables sont renvoyés sur les plateformes logistiques pour un traitement centralisé adapté. Cette gestion a deux avantages majeurs : la limitation des émissions de gaz à effet de serre avec la suppression des collectes en porte à porte et l'amélioration de l'hygiène aux abords des magasins avec l'absence de bacs poubelles stationnés sur la voie publique. De plus, la massification des différents types de déchets sur les plateformes LIDL permet de trouver de nouveaux débouchés avec des acteurs locaux en matière de valorisation, en particulier par voie de méthanisation ou compostage des biodéchets.

# ANNEXE 9

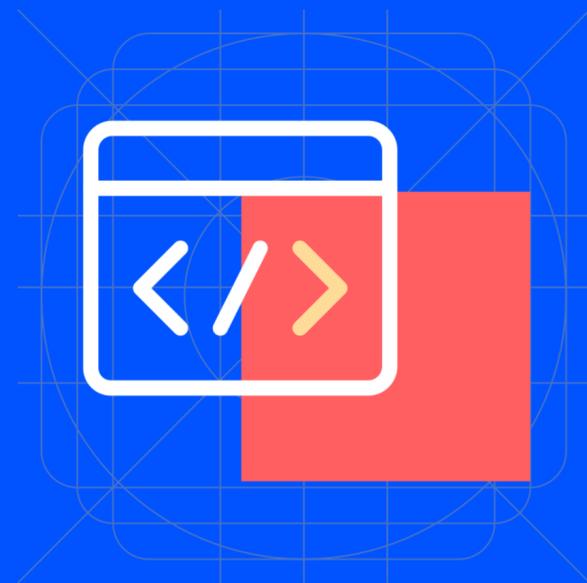
# Etude de flux



74300 Thyez

Comptages terrain réalisés  
du 13/12/2021 au 19/12/2021

Décembre 2021



1

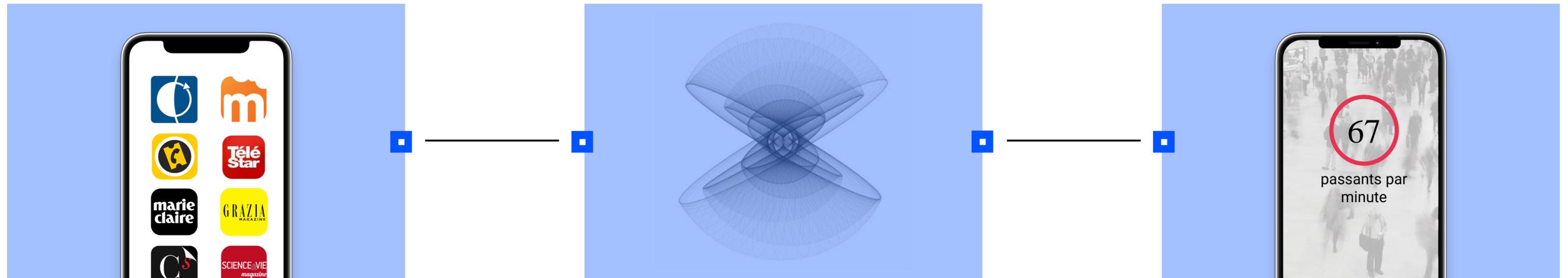
# Méthodologie





# Méthodologie de quantification des flux

Statistical by design



1. Géolocalisation

2. Algorithme de  
quantification des flux

3. Vérification par des  
comptages terrains



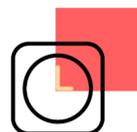
# 1. Géolocalisation

## Des données GPS massives



### Des millions de mobinautes

Analyse des parcours de millions de mobinautes chaque année



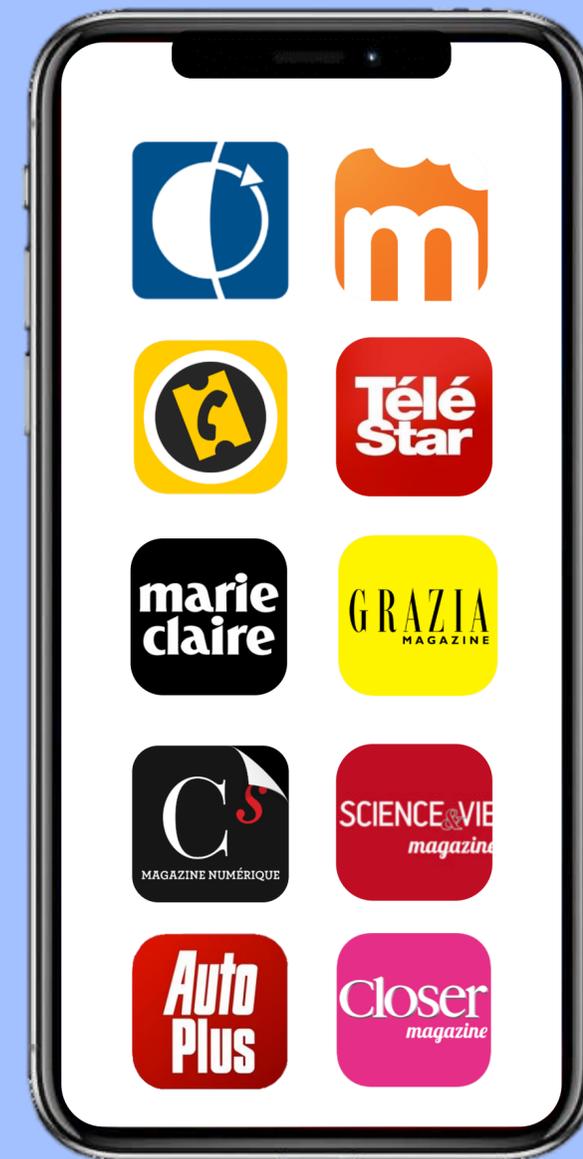
### Géolocalisation en temps réel

Suivi de millions de positions de géolocalisation en temps réel issues de +100 applications mobiles



### Vitesses et trajectoires

Analyse des vitesses et trajectoires pour un suivi détaillé du parcours





## 2. Quantification des flux

Par des algorithmes de redressement



### Intelligence artificielle

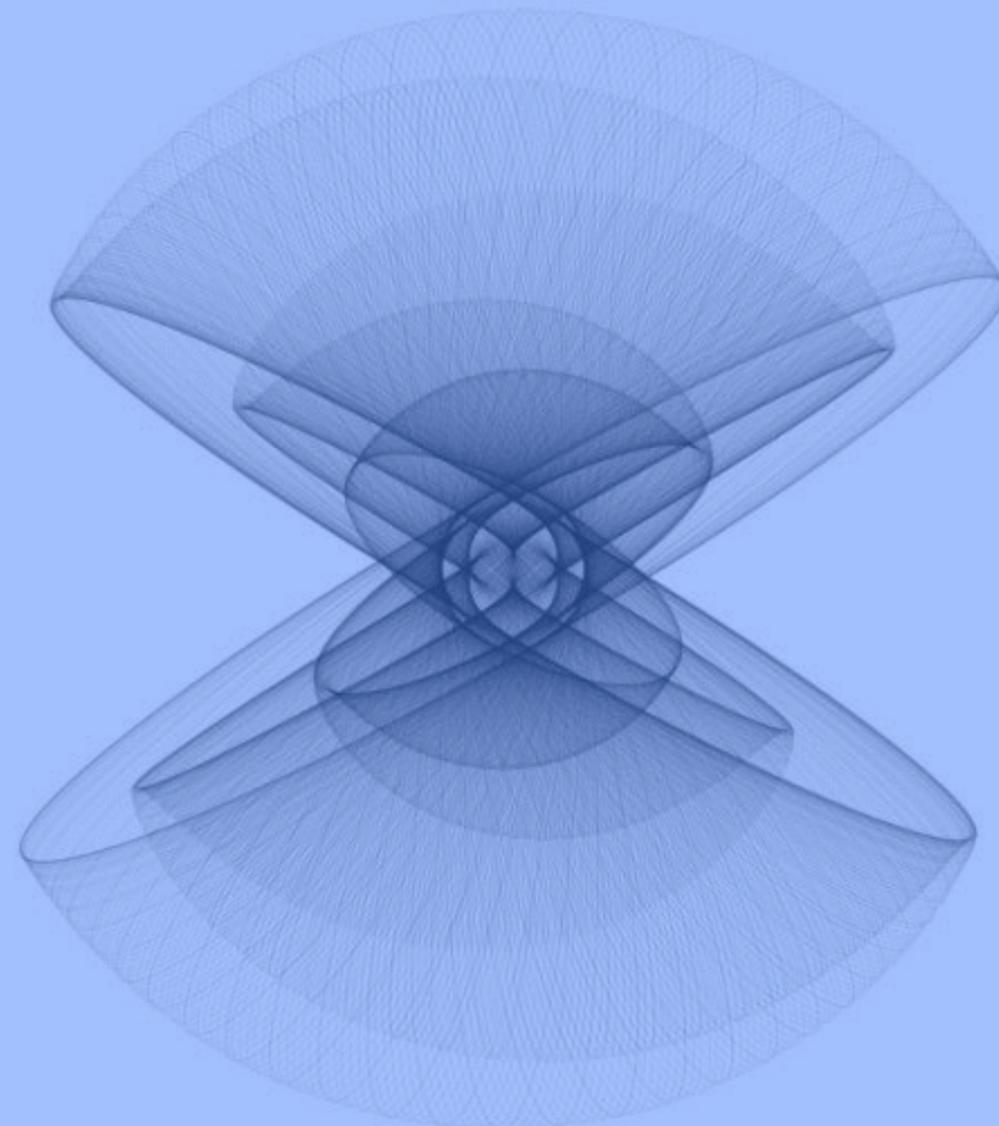
Algorithme de quantification des flux entraîné pendant plus de 3 ans avec des milliers de comptages physiques réalisés dans des configurations variées\*



### Quantification des flux

Quantification des flux piétons et véhicules à tout endroit grâce à l'analyse des vitesses, des parcours, et à un redressement intelligent, local et dynamique des données de géolocalisation

\* Nombre de voies, carrefours, conditions météorologiques, etc.





## 3. Vérification

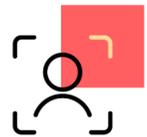
### Par des comptages terrains



#### Moments clés

Comptages terrains effectués pour vérification à des moments clés de la semaine via du comptage manuel.

Les comptages se déroulent sur une semaine et sur tous les horaires de la journée, soit de 8h à 20h.



#### Des compteurs formés

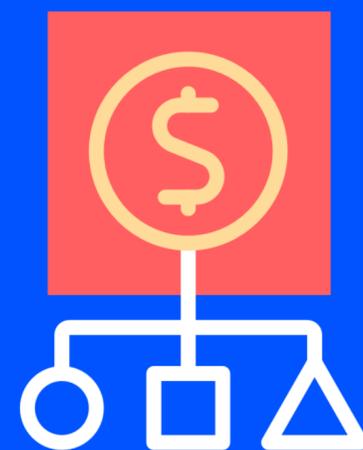
Comptages réalisés par une communauté de compteurs mytraffic formés à la méthodologie mytraffic



#### Une fiabilité maximale

Comptages mesurés via l'application mytraffic, dotée d'un système de vérification et d'alertes en temps réel pour garantir une fiabilité maximale des comptages manuels





# Analyse de fréquentation



# Présentation de la zone d'étude

## Commune de Thyez

**Thyez** est une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région **Auvergne-Rhône-Alpes**.

L'étude du trafic routier s'est déroulée aux adresses suivantes :

- Avenue des Vallées (5 points)
- Avenue des Îles (2 points)





# Contexte de l'étude

## Thyez – Implantation de magasin

L'enseigne LIDL souhaite procéder à une implantation d'un magasin à Thyez à l'adresse suivante :

**2435 Avenue des Vallées, 74300 Thyez**

En réponse à cette problématique, **Mytraffic** propose une étude qui comprend les **livrables suivants** :

- **Analyse du trafic véhicule hebdomadaire et journalier** avec détail **ascendant** et **descendant** et la distinction entre **véhicules légers** et **poids lourds**.
- Calcul de **saturation des axes** au niveau des points d'étude.
- **Saisonnalité du trafic** de la zone d'étude.
- **Etude de provenance** sur les **lieux de résidence** et **de travail** des visiteurs du LIDL de Thyez.
- Etendue des **données socio-démographiques** sur **la zone de chalandise** du magasin LIDL.





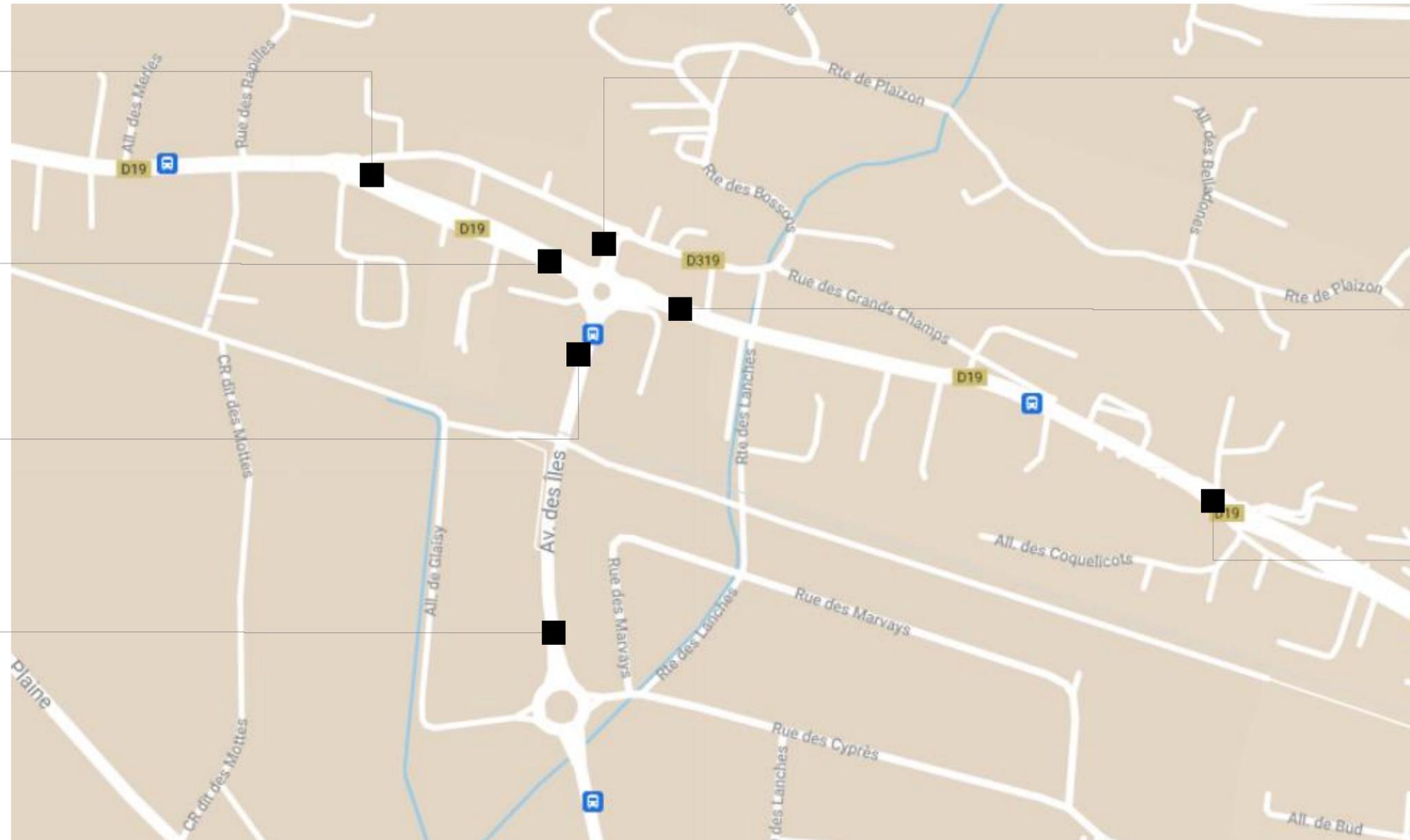
# Analyse du flux véhicule global

66 759  
véhicules / semaine

56 700  
véhicules / semaine

51 450  
véhicules / semaine

50 708  
véhicules / semaine



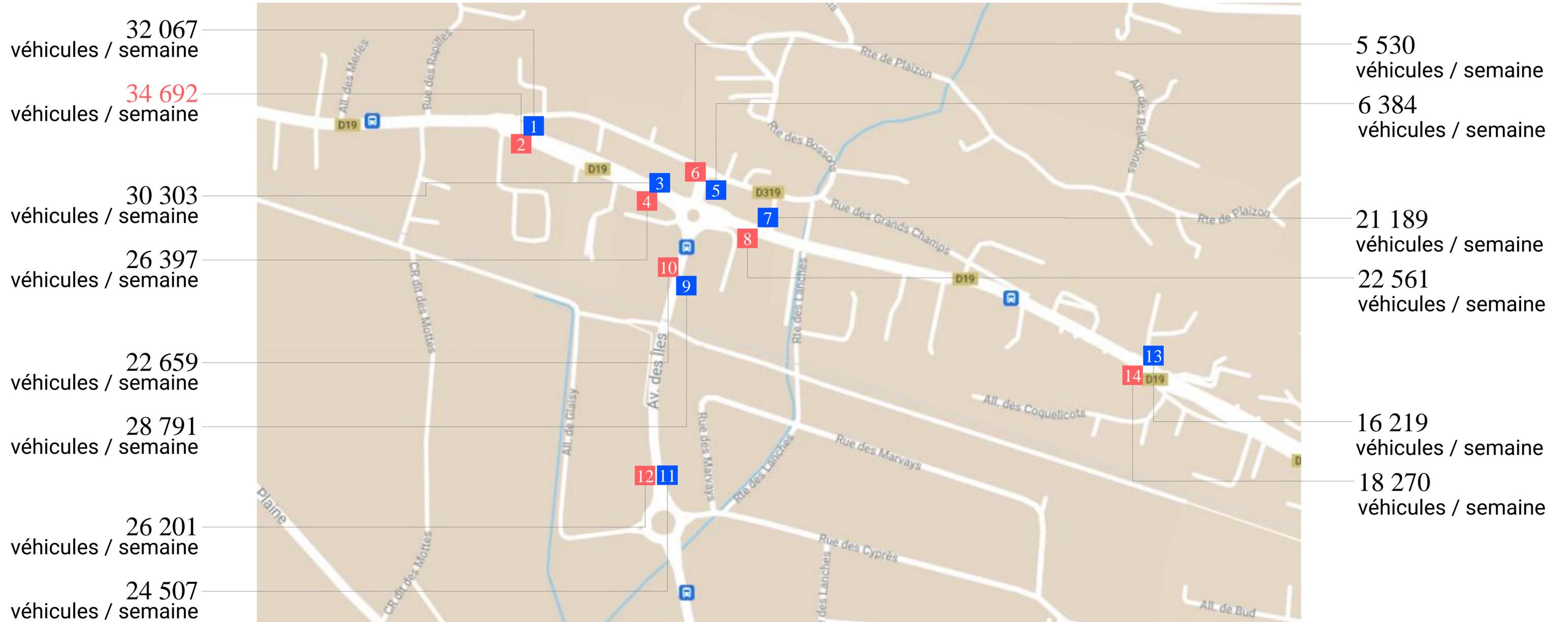
11 914  
véhicules / semaine

43 750  
véhicules / semaine

34 489  
véhicules / semaine



# Analyse du flux véhicule par sens de circulation



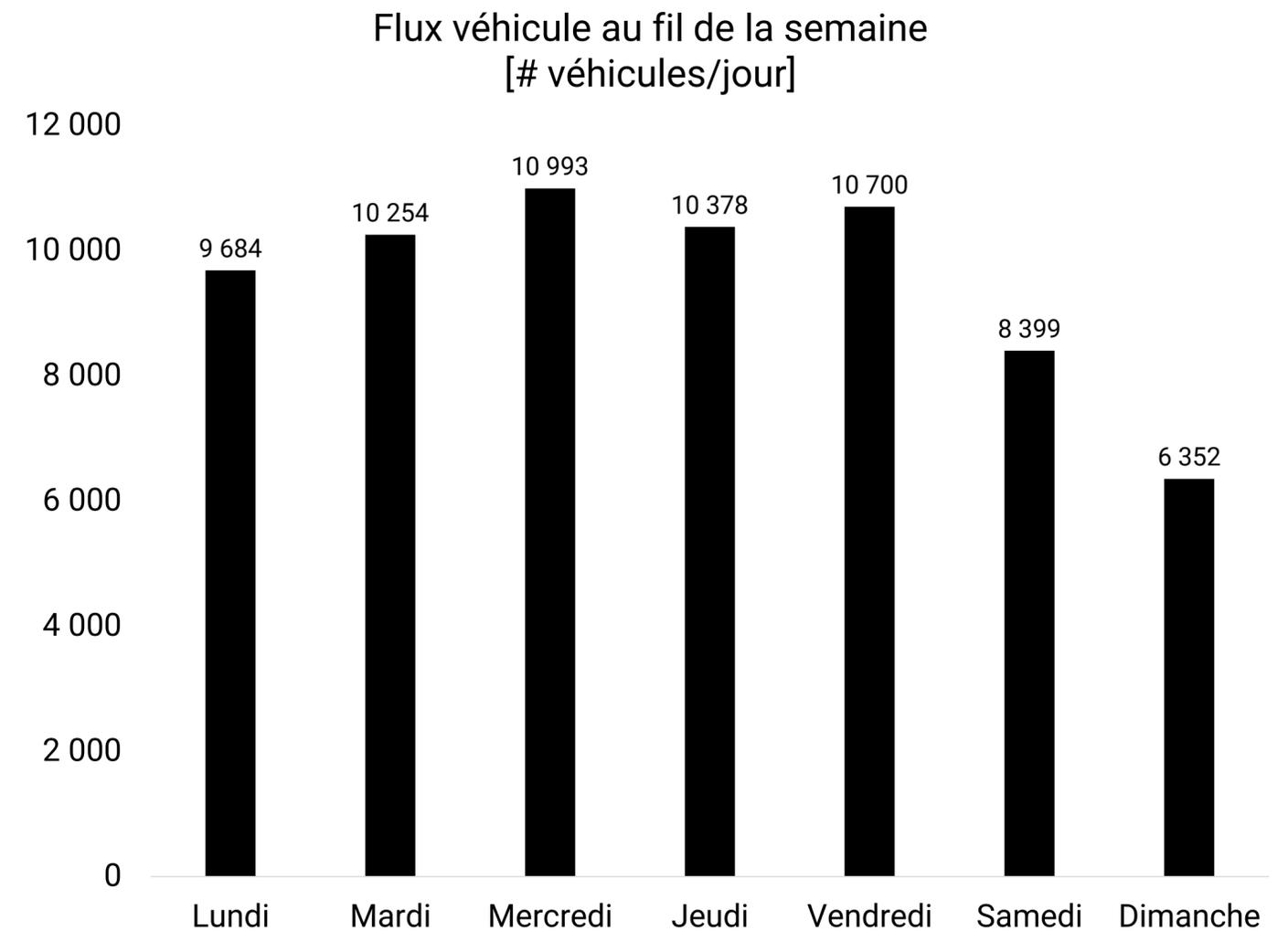
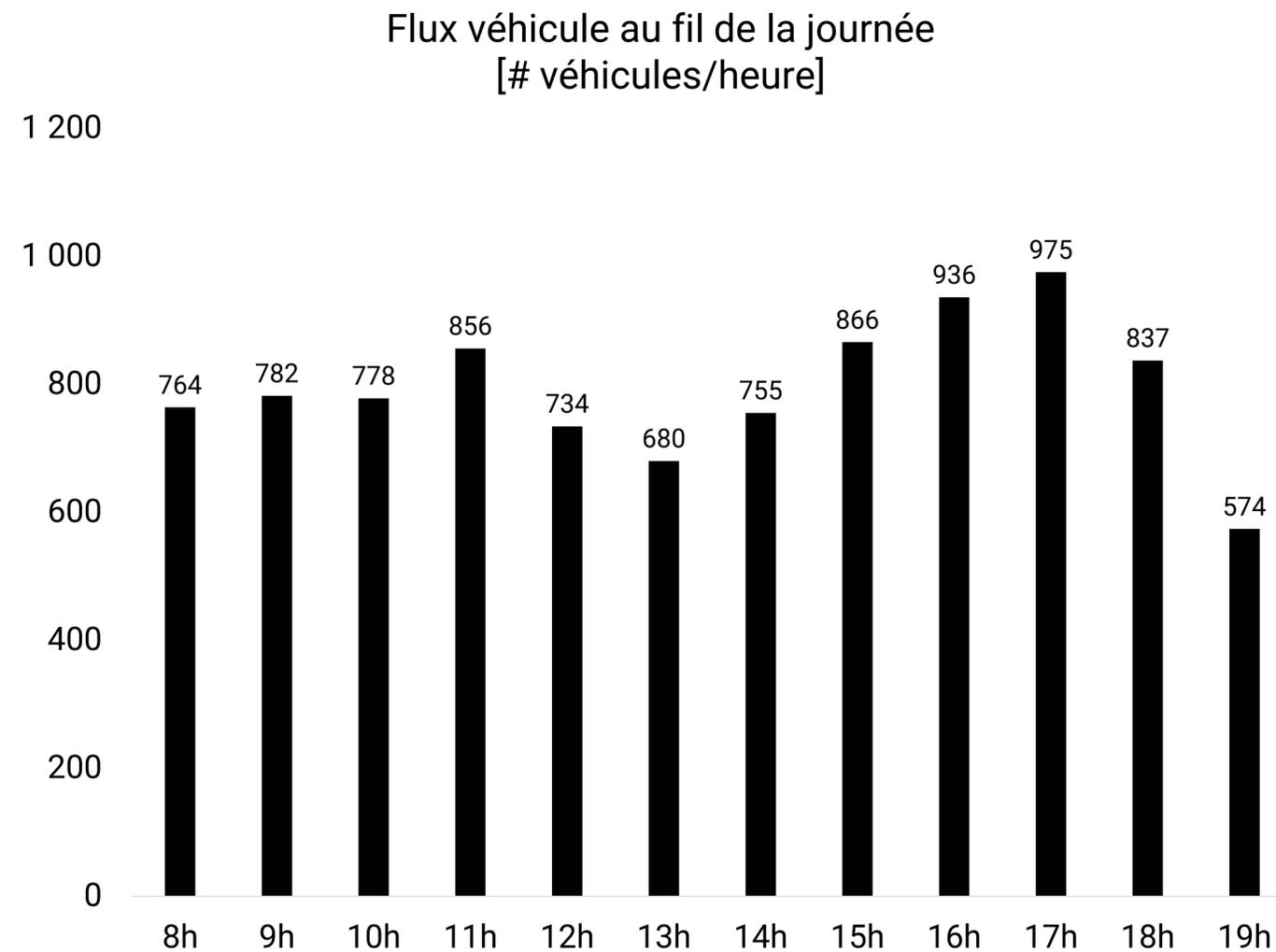
■ Voie ascendante  
■ Voie descendante



# Analyse détaillée du flux véhicule – Points 1 & 2 [8h-20h]

Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Flux hebdomadaire total : 66 759 véhicules / semaine



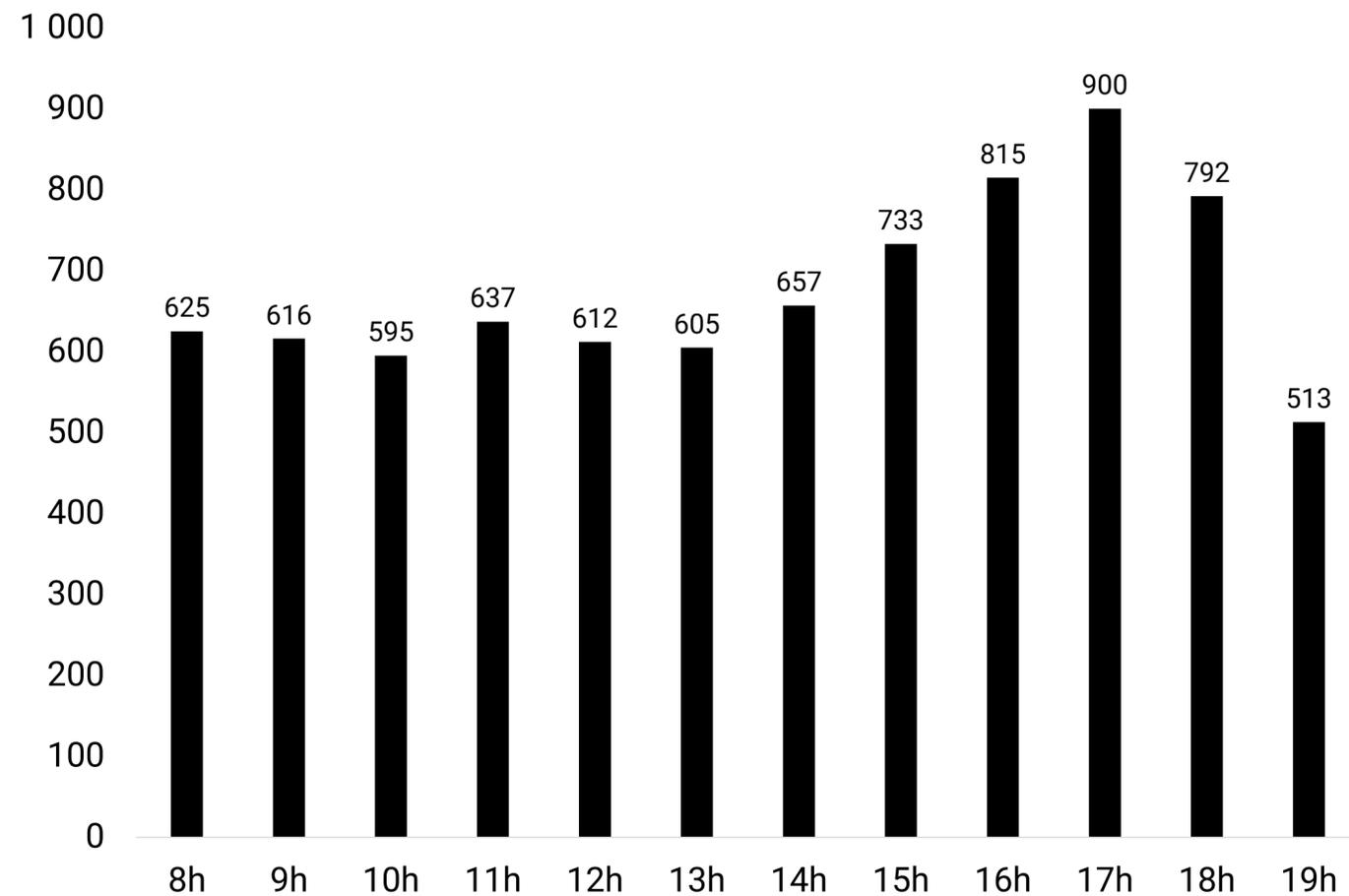


# Analyse détaillée du flux véhicule – Points 3 & 4 [8h-20h]

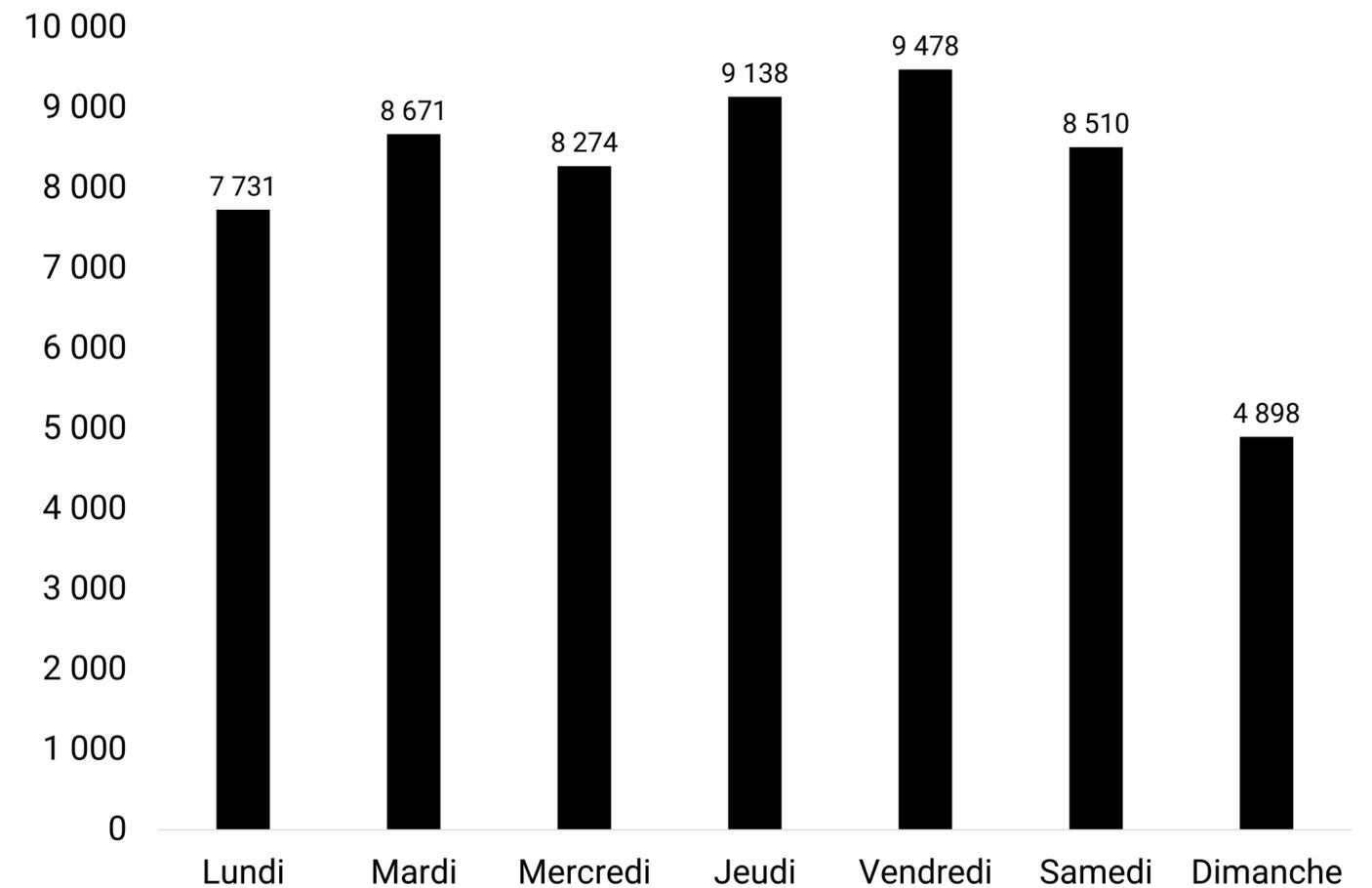
Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Flux hebdomadaire total : 56 700 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



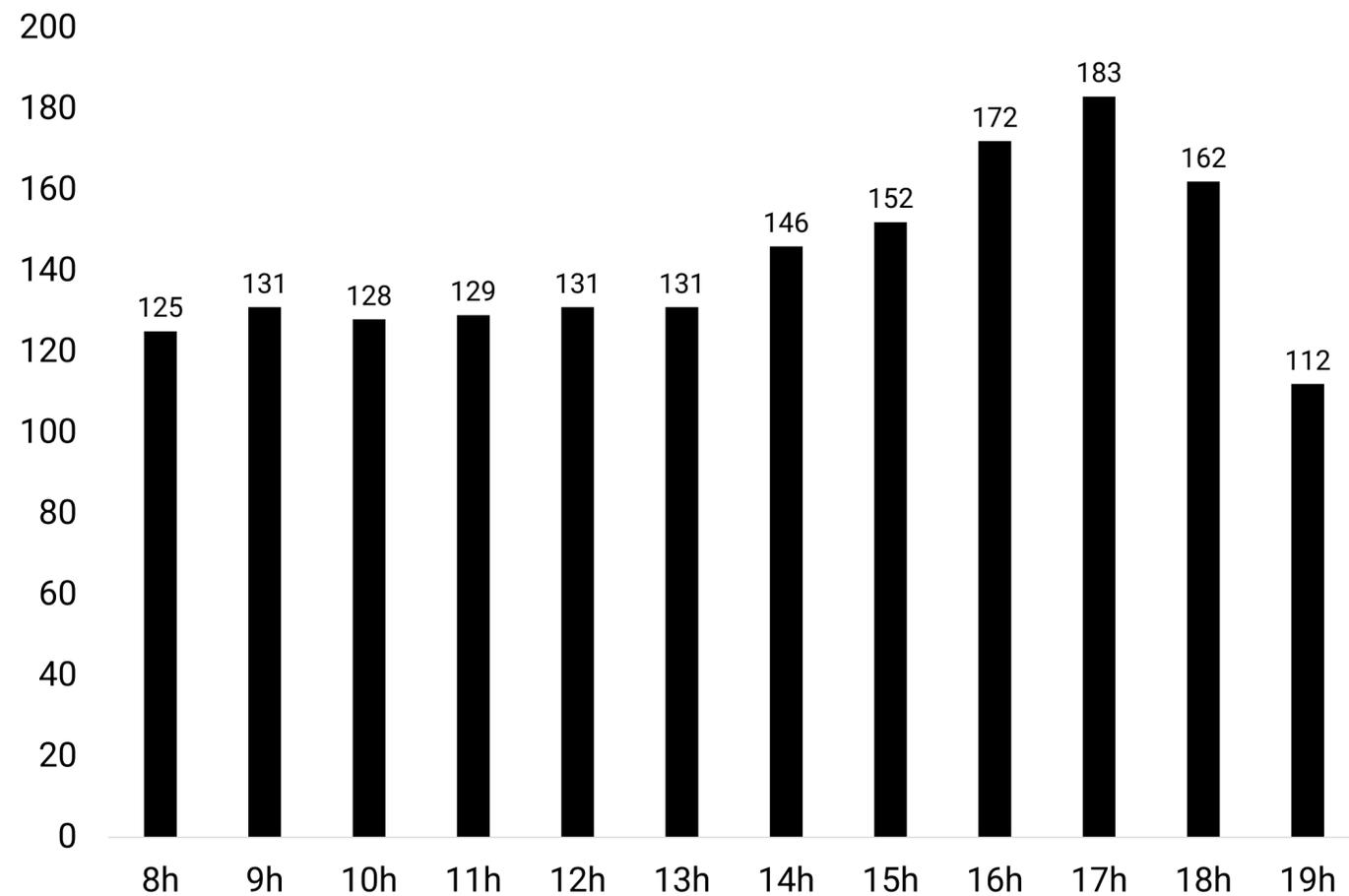


# Analyse détaillée du flux véhicule – Points 5 & 6 [8h-20h]

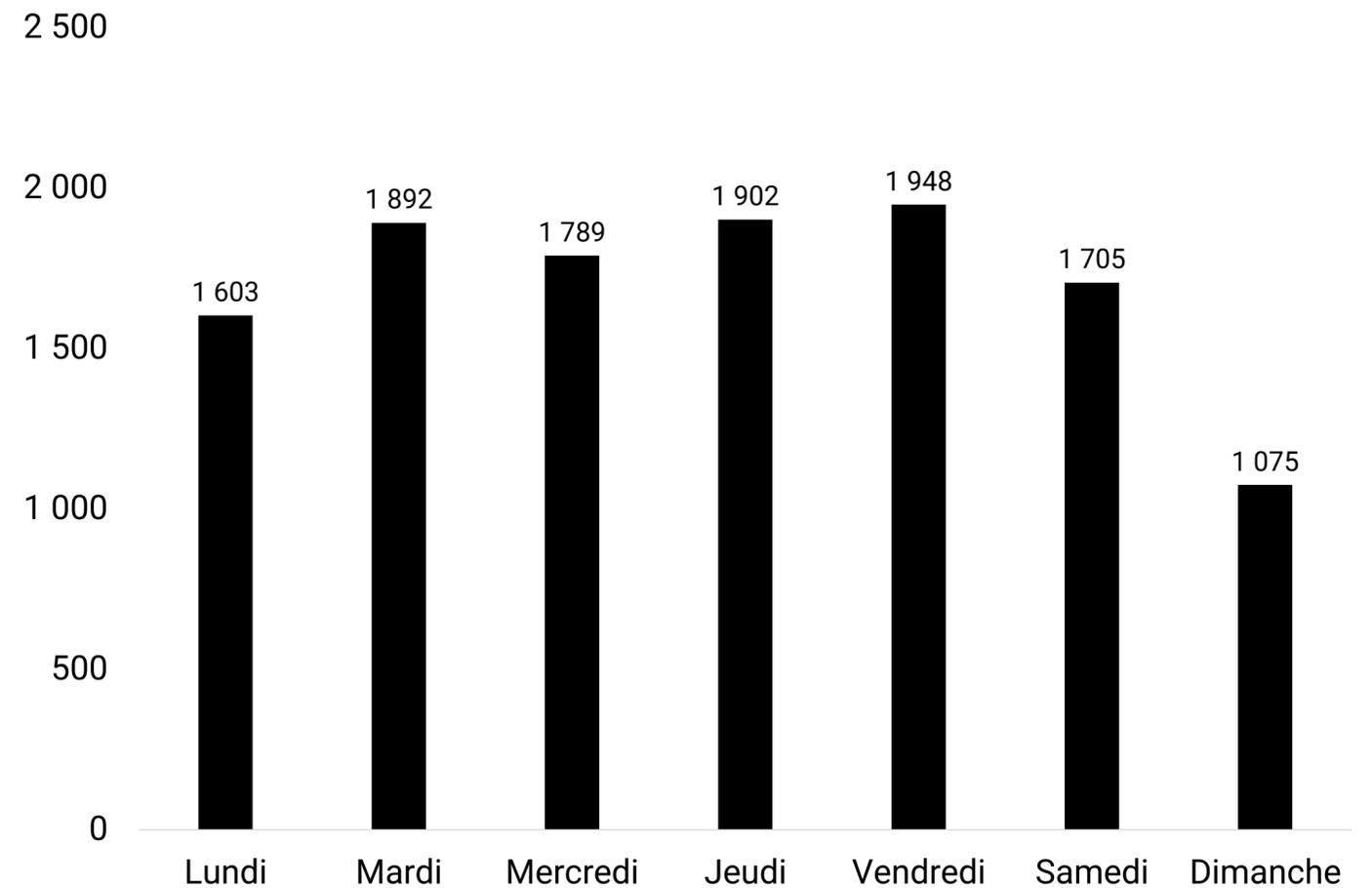
2430 Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Flux hebdomadaire total : 11 914 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



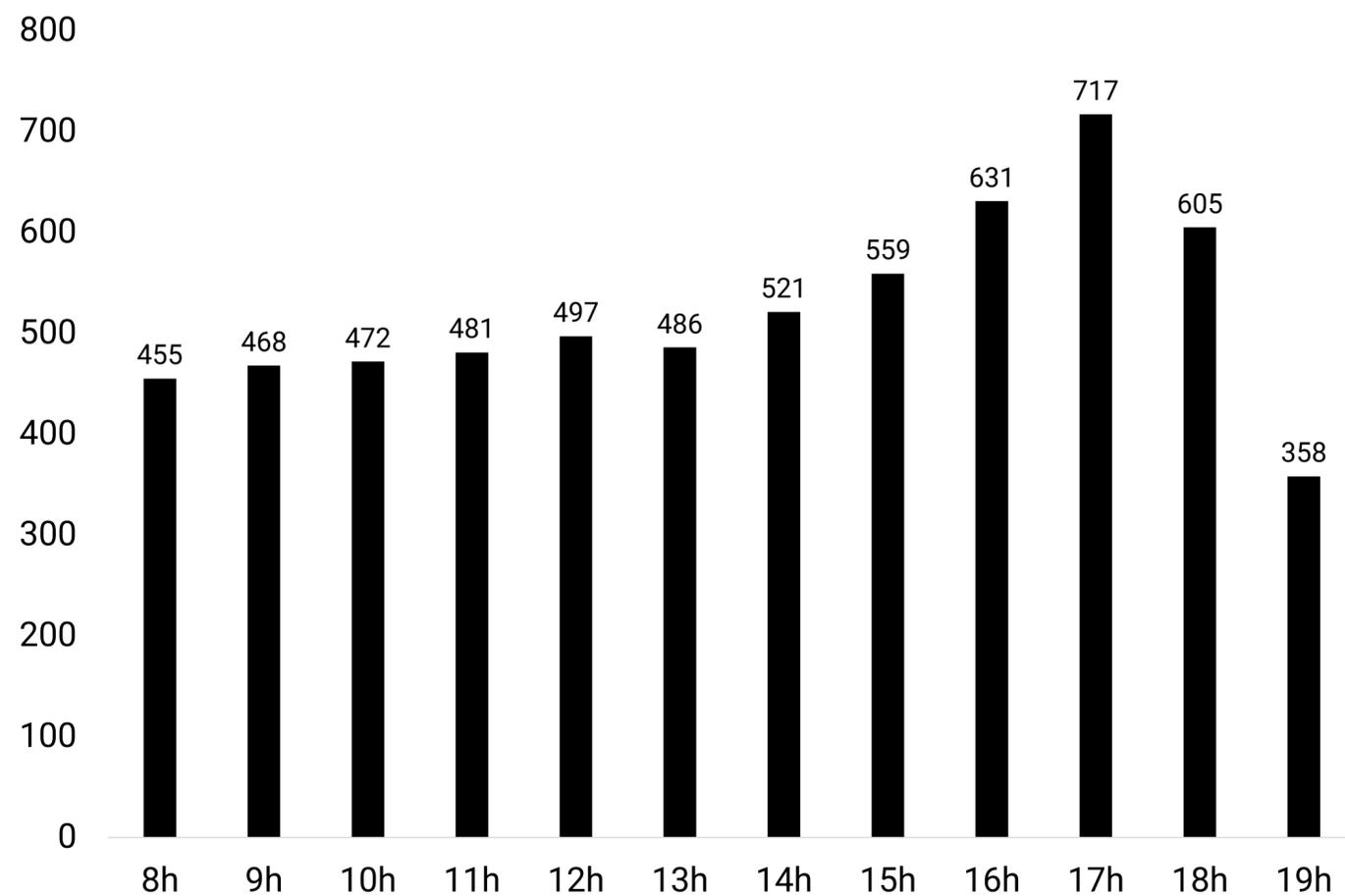


# Analyse détaillée du flux véhicule – Points 7 & 8 [8h-20h]

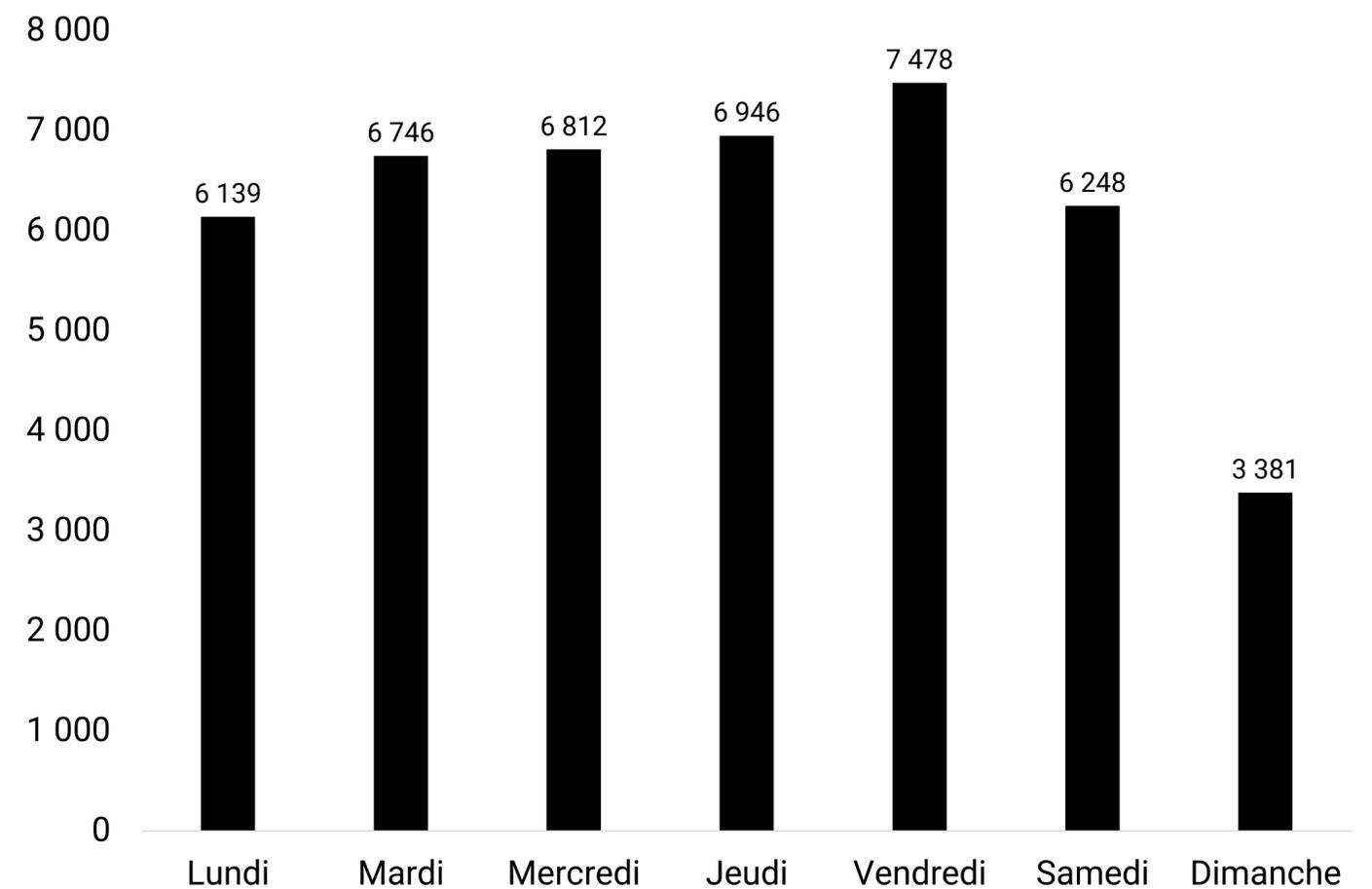
2351-2343 Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Flux hebdomadaire total : 43 750 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



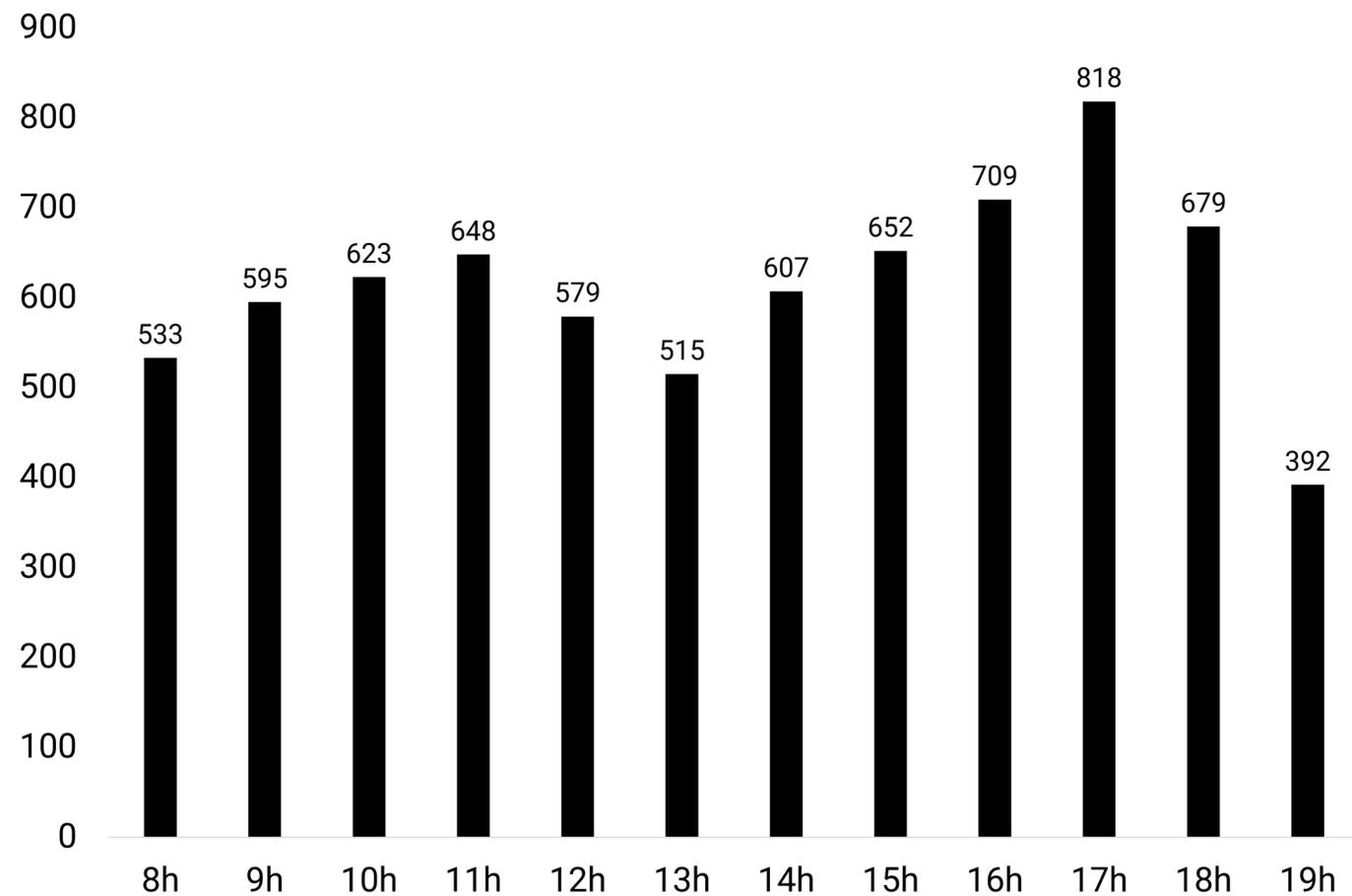


# Analyse détaillée du flux véhicule – Points 9 & 10 [8h-20h]

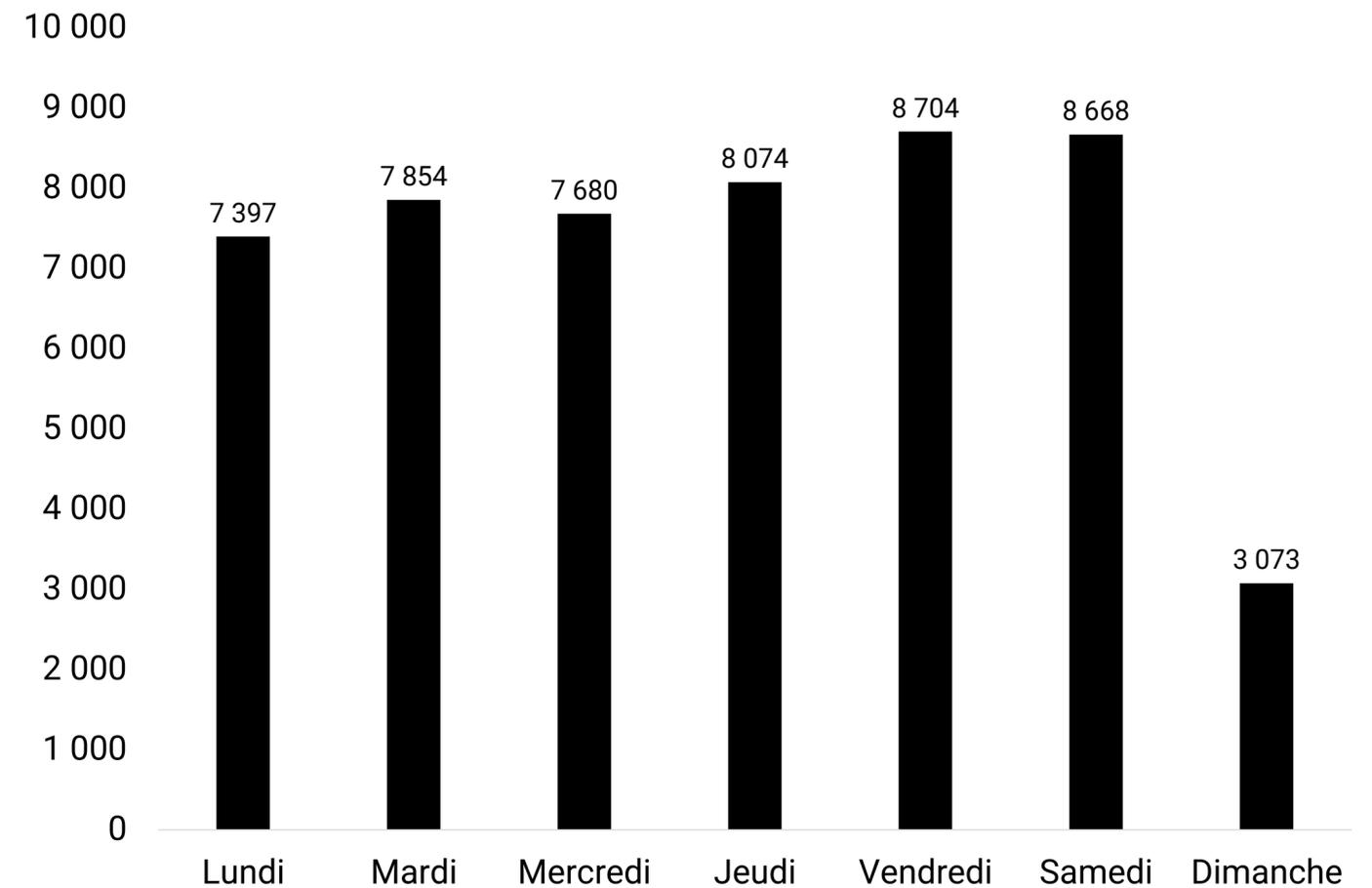
346 Avenue des Îles, 74300 Thyez.

Flux hebdomadaire total : 51 450 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]

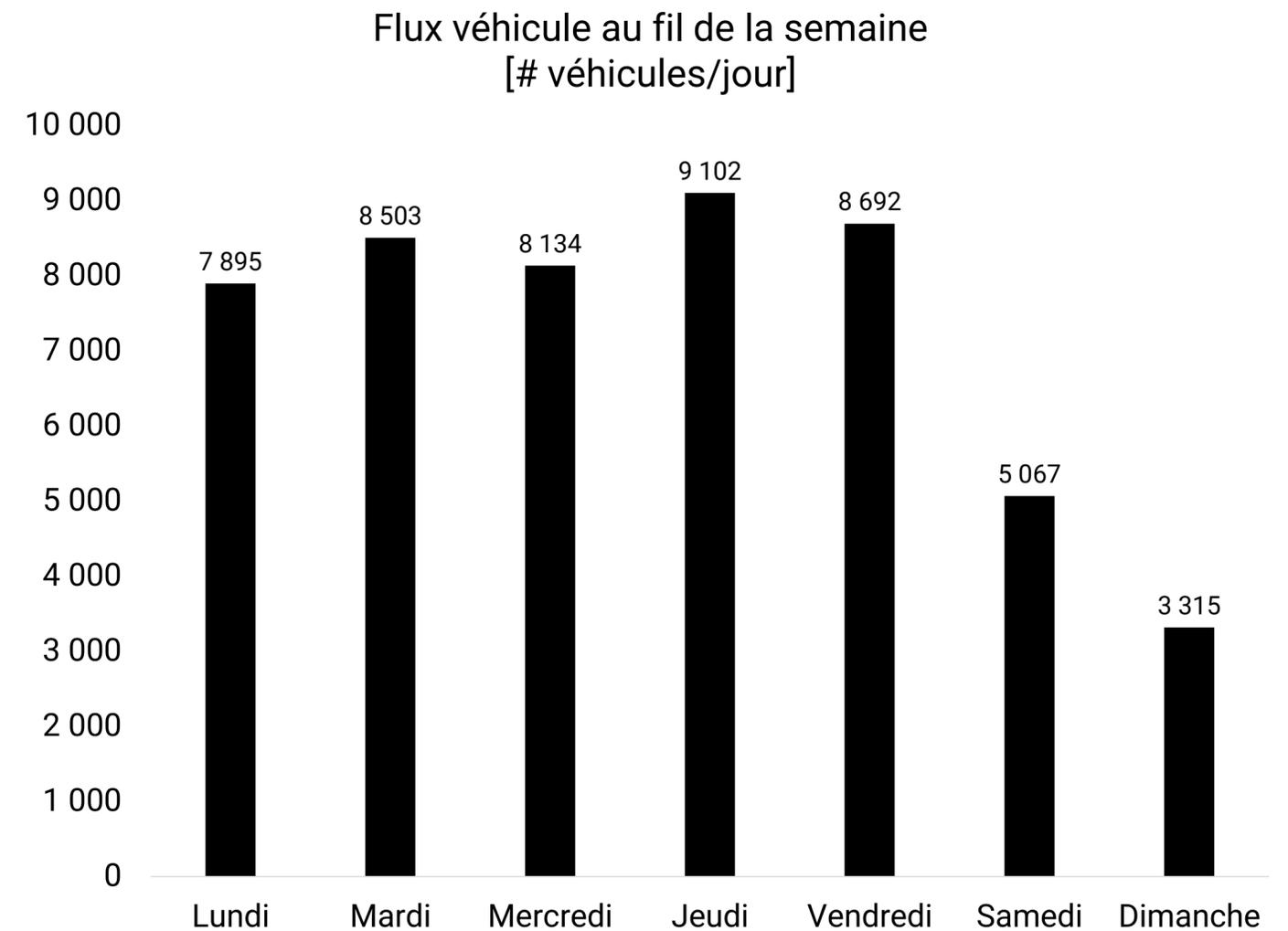
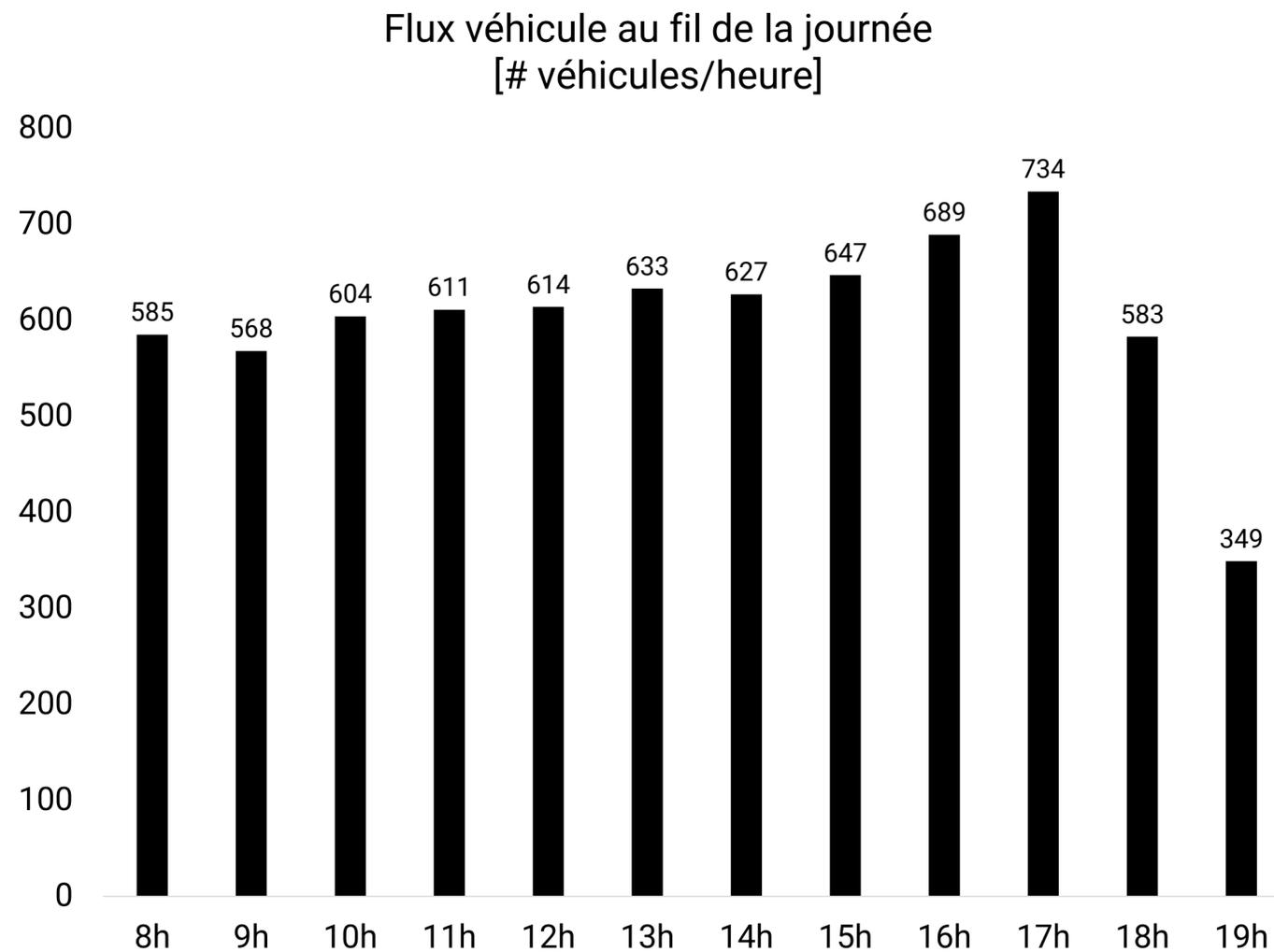




# Analyse détaillée du flux véhicule – Points 11 & 12 [8h-20h]

Avenue des Îles, 74300 Thyez.

Flux hebdomadaire total : 50 708 véhicules / semaine



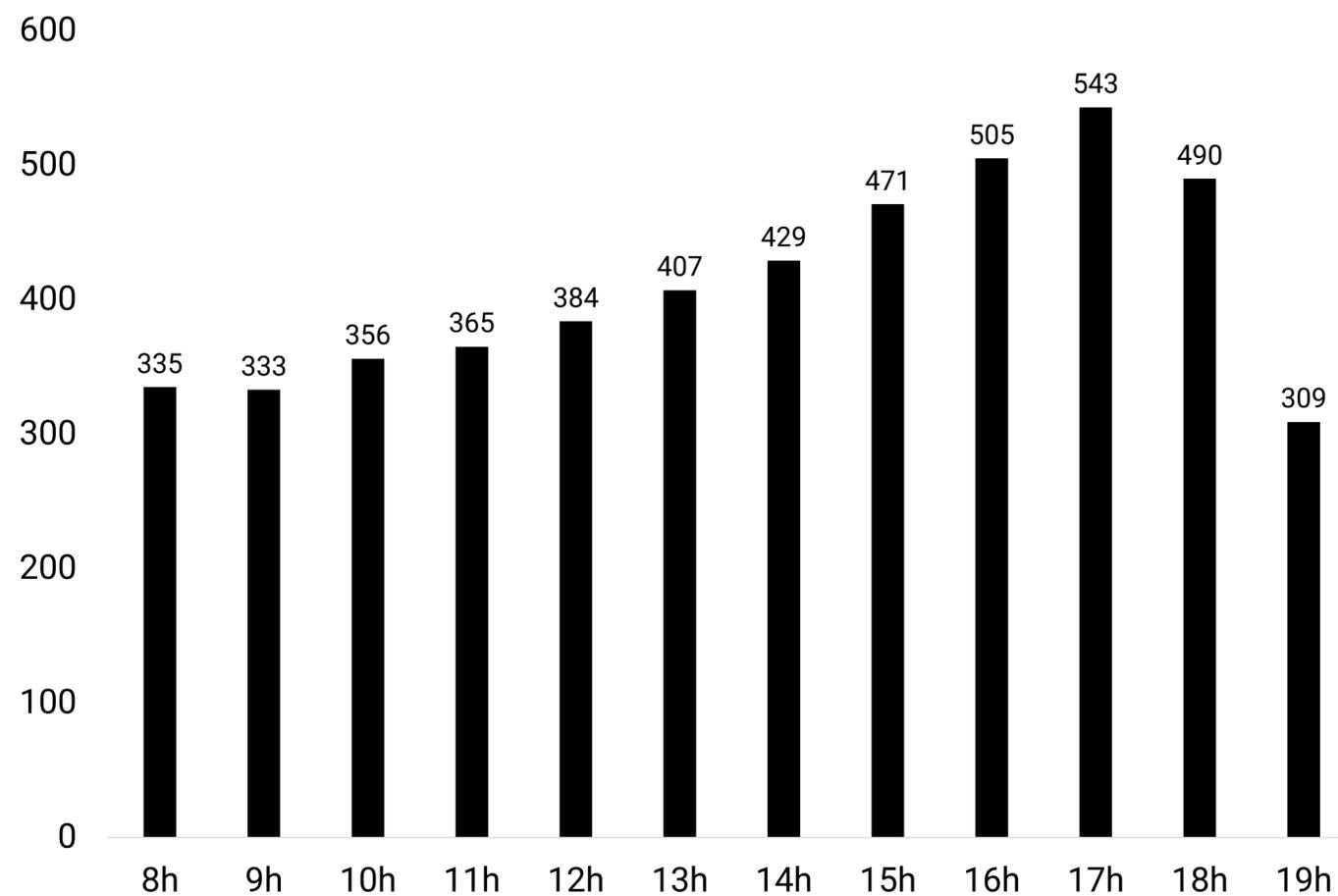


# Analyse détaillée du flux véhicule – Points 13 & 14 [8h-20h]

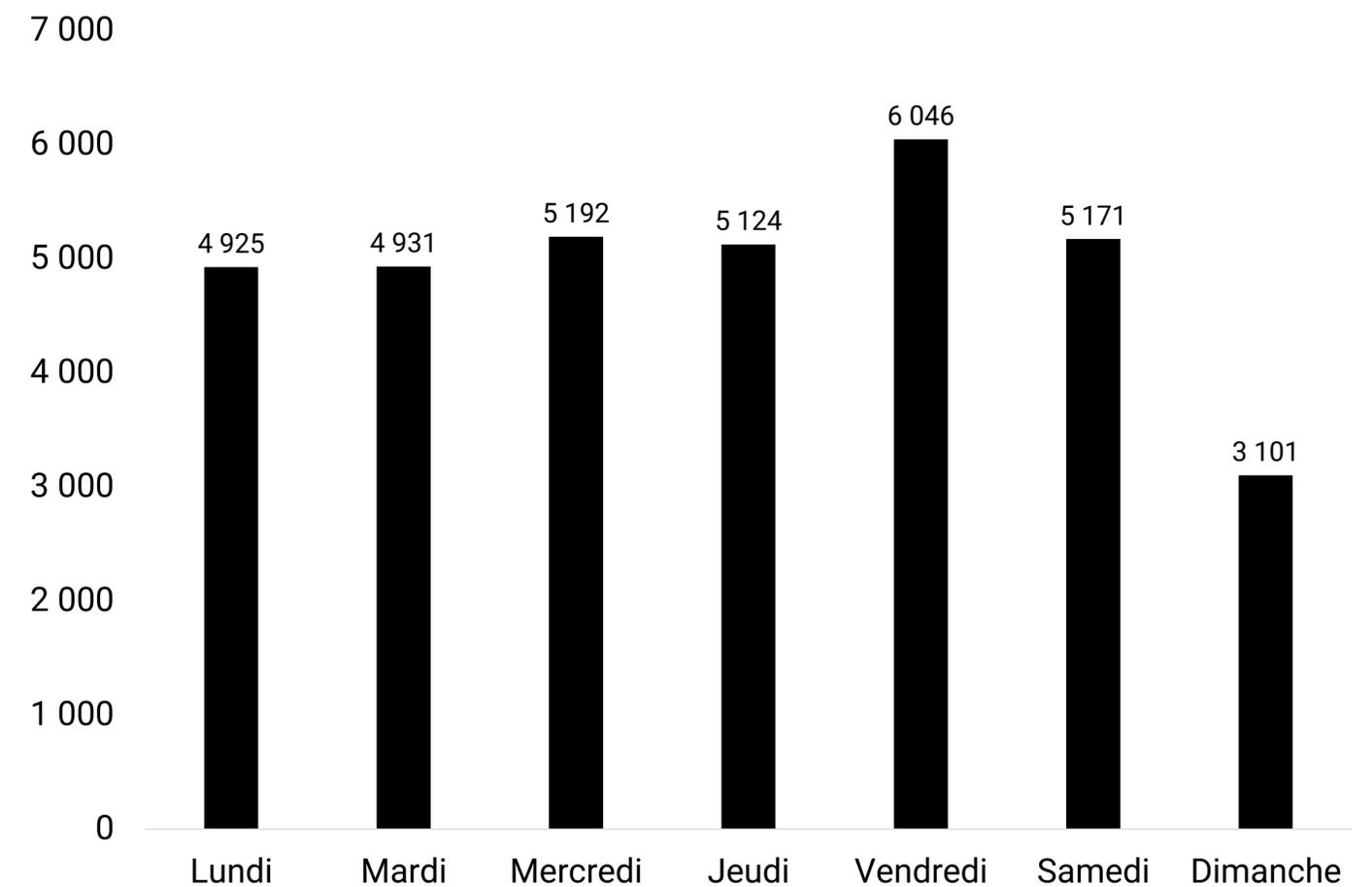
Avenue des Vallées, 74300 Thyez

Flux hebdomadaire total : 34 489 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]

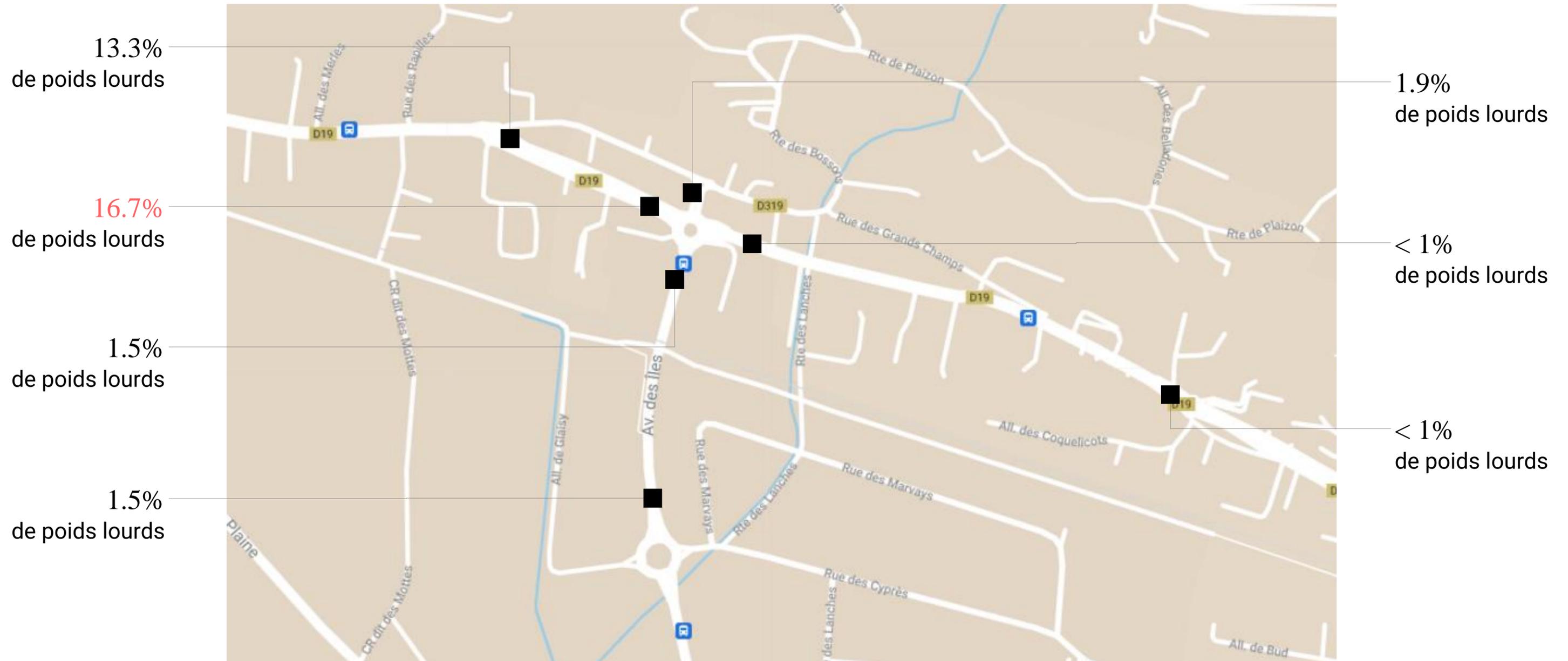


Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



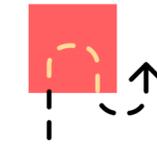


# Proportion de véhicules poids lourds





# Saturation des axes routiers



## Capacité du réseau étudié

Axe	Points concernés	Type de voie	Seuil de gêne	Seuil de saturation	TJMA*	Saturation moyenne	Saturation maximale
Avenue des Vallées	Double sens 1 - 2	1 & 1 voies	7 500	20 000	9 537	<b>47.7%</b>	<b>55.0%</b>
Avenue des Vallées	Double sens 3 - 4	1 & 1 voies	7 500	20 000	8 100	<b>40.5%</b>	<b>47.4%</b>
2430 Avenue des Vallées	Double sens 5 - 6	1 & 1 voies	7 500	20 000	1 702	<b>8.5%</b>	<b>9.8%</b>
2351-2343 Avenue des Vallées	Double sens 7 - 8	1 & 1 voies	7 500	20 000	6 250	<b>31.3%</b>	<b>37.4%</b>
346 Avenue des Îles	Double sens 9 - 10	1 & 1 voies	7 500	20 000	7 350	<b>36.8%</b>	<b>43.5%</b>
Avenue des Îles	Double sens 11 - 12	1 & 1 voies	7 500	20 000	7 244	<b>36.2%</b>	<b>45.5%</b>
Avenue des Vallées	Double sens 13 - 14	1 & 1 voies	7 500	20 000	4 927	<b>24.6%</b>	<b>30.2%</b>

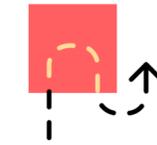
\*Trafic Moyen Journalier Annuel

Les **taux de saturation moyens** des axes étudiés s'étendent aujourd'hui **entre 8.5% et 47.7%**, restant ainsi **en dessous des seuils de saturation normalisés**.



# Saturation des axes routiers

## Capacité du réseau étudié après projet



Axe	Points concernés	Type de voie	Seuil de gêne	Seuil de saturation	TJMA*	Saturation moyenne	Saturation maximale	Saturation des axes routiers après projet **	Saturation moyenne	Saturation maximale
Avenue des Vallées	Double sens 1 - 2	1 & 1 voies	7 500	20 000	9 537	47.7%	55.0%	49.1%	56.6%	
Avenue des Vallées	Double sens 3 - 4	1 & 1 voies	7 500	20 000	8 100	40.5%	47.4%	41.7%	48.8%	
2430 Avenue des Vallées	Double sens 5 - 6	1 & 1 voies	7 500	20 000	1 702	8.5%	9.8%	8.8%	10.0%	
2351-2343 Avenue des Vallées	Double sens 7 - 8	1 & 1 voies	7 500	20 000	6 250	31.3%	37.4%	32.2%	38.5%	
346 Avenue des Îles	Double sens 9 - 10	1 & 1 voies	7 500	20 000	7 350	36.8%	43.5%	42.3%	50.1%	
Avenue des Îles	Double sens 11 - 12	1 & 1 voies	7 500	20 000	7 244	36.2%	45.5%	37.3%	46.9%	
Avenue des Vallées	Double sens 13 - 14	1 & 1 voies	7 500	20 000	4 927	24.6%	30.2%	25.4%	31.1%	

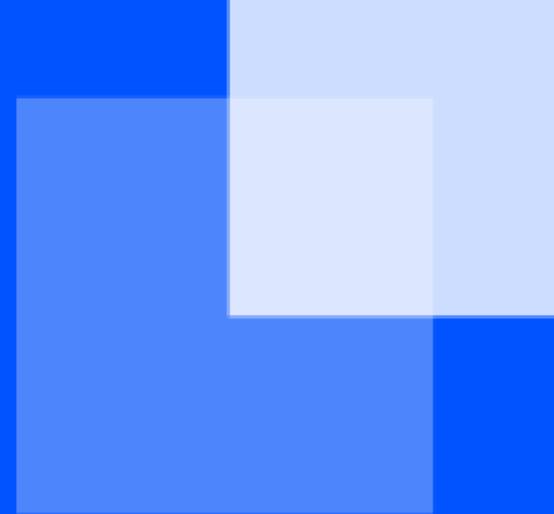
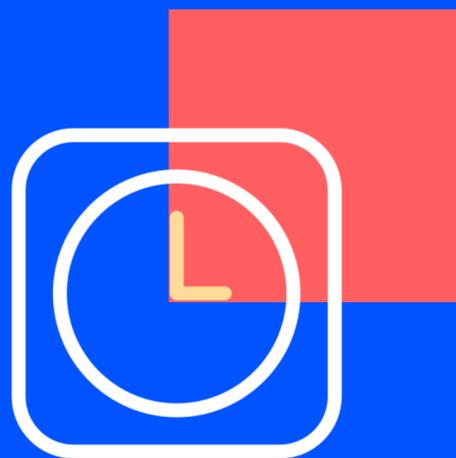
123 véhicules supplémentaires en heure de pointe

\*Trafic Moyen Journalier Annuel

\*\* Basé sur la trafic journalier maximum enregistré au cours d'une semaine, en considérant une augmentation du trafic routier de 15%.

En tenant compte d'une augmentation éventuelle de 15% du trafic véhicule dans la zone, **la saturation moyenne sera comprise entre 8.8% et 49.1 %**, restant ainsi en dessous des seuils de saturation normalisés.

L'axe Avenue des Vallées affiche une situation de saturation maximale de 56.6% aux points 1-2. Cette saturation peut être observée au pic de fréquentation de l'axe le mercredi. Pour autant, cette situation reste très occasionnelle, et trop ponctuelle pour que l'augmentation du trafic liée au projet n'impacte le flux véhicule de la zone.



# Saisonnalité

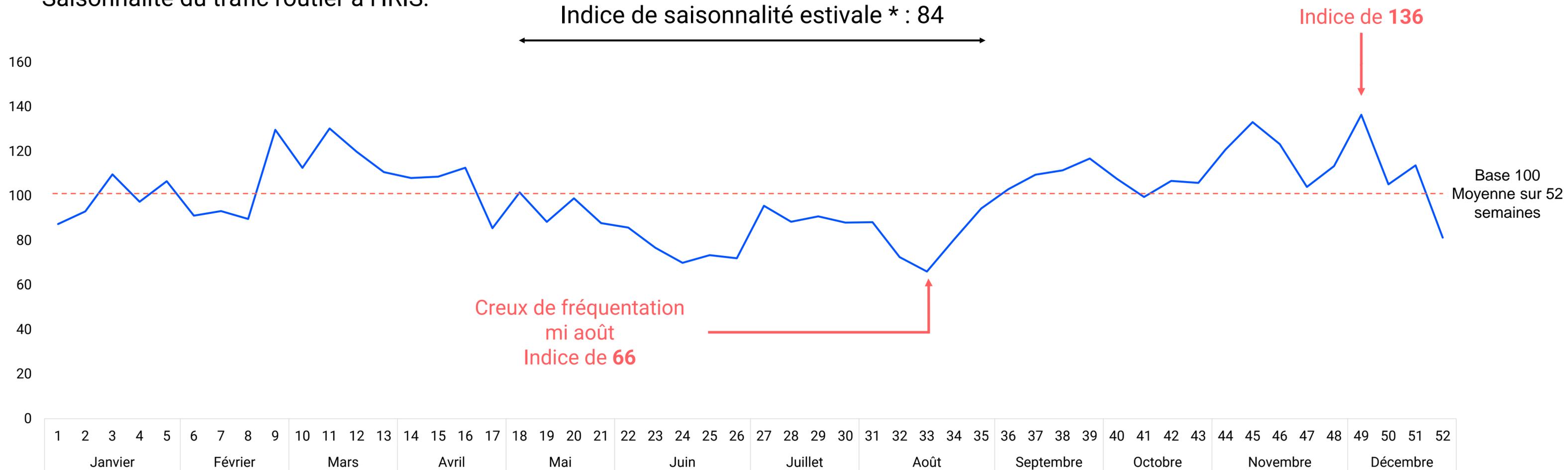




# Saisonnalité du flux de la zone d'étude

## Thyez

Saisonnalité du trafic routier à l'IRIS:



La zone ciblée pour le projet présente **un trafic véhicule au-dessus de la moyenne annuelle de mars à avril et en fin d'année.**

A l'inverse, le **trafic est plutôt calme pendant les vacances estivales**, avec une baisse de fréquentation véhicule de 16% par rapport à la moyenne annuelle.



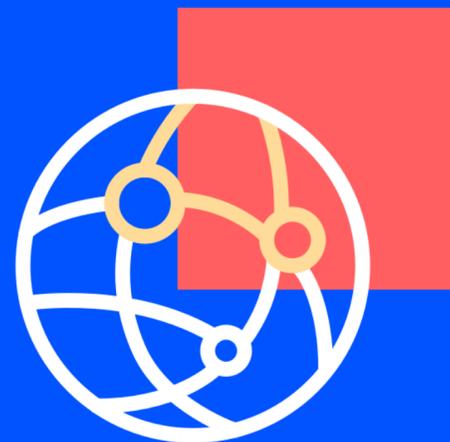
Variation du trafic de début mai à fin août  
**- 16%**



Mois les plus fréquentés  
**Mars, Septembre, Novembre**

Exemple : Une valeur de 135 signifie que l'on observe une hausse de 35% du flux par rapport à la moyenne

\* Début mai à fin août



4

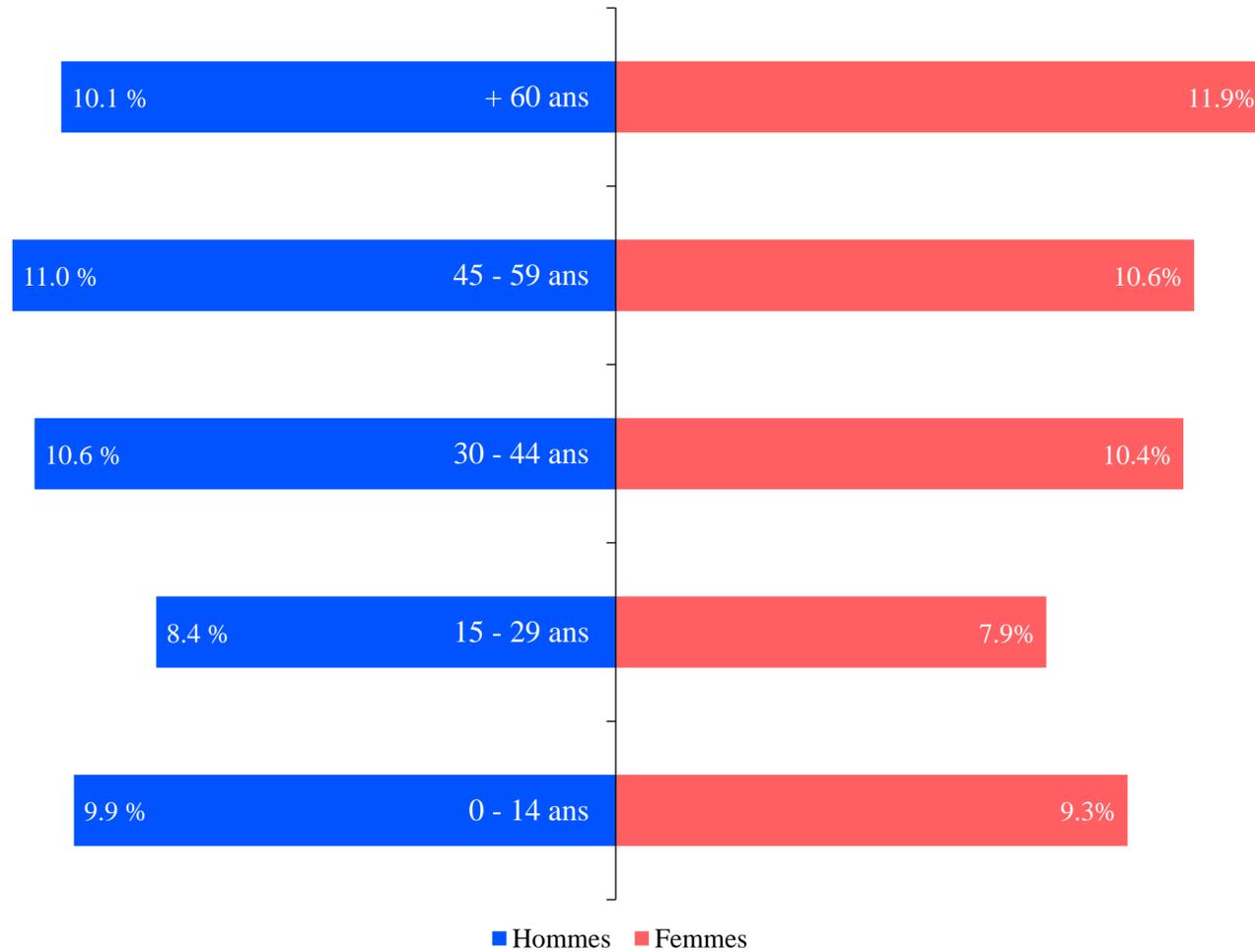
# Étude de provenance



# Structure des âges des visiteurs de la zone

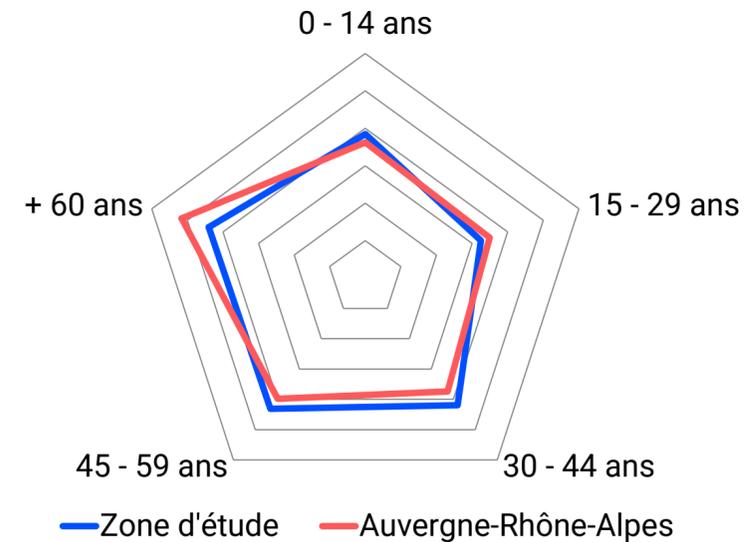
La population de la zone de chalandise est active, les 30 - 59 ans représentent 42.5 % des visiteurs

### Répartition selon âge et sexe des visiteurs de la zone



Période d'analyse: Année moyennisée

### Auvergne-Rhône-Alpes



Nombre de ménages  
**27 751 ménages**

Taille moyenne d'un ménage  
**2.4 personnes**

\* INSEE 2019

La technologie Mytraffic permet de dresser l'étendue des données socio-démographiques des chalandis de la zone d'étude

Ici, la zone de chalandise enregistrée sur une année moyennisée présente une population de 66 132 habitants, où les plus de 60 ans occupent la plus grande proportion avec 22.0 % (Auvergne-Rhône-Alpes : 26.6 %)

Près de 27 751 ménages la composent avec une structure moyenne de 2.4 personnes par ménage.



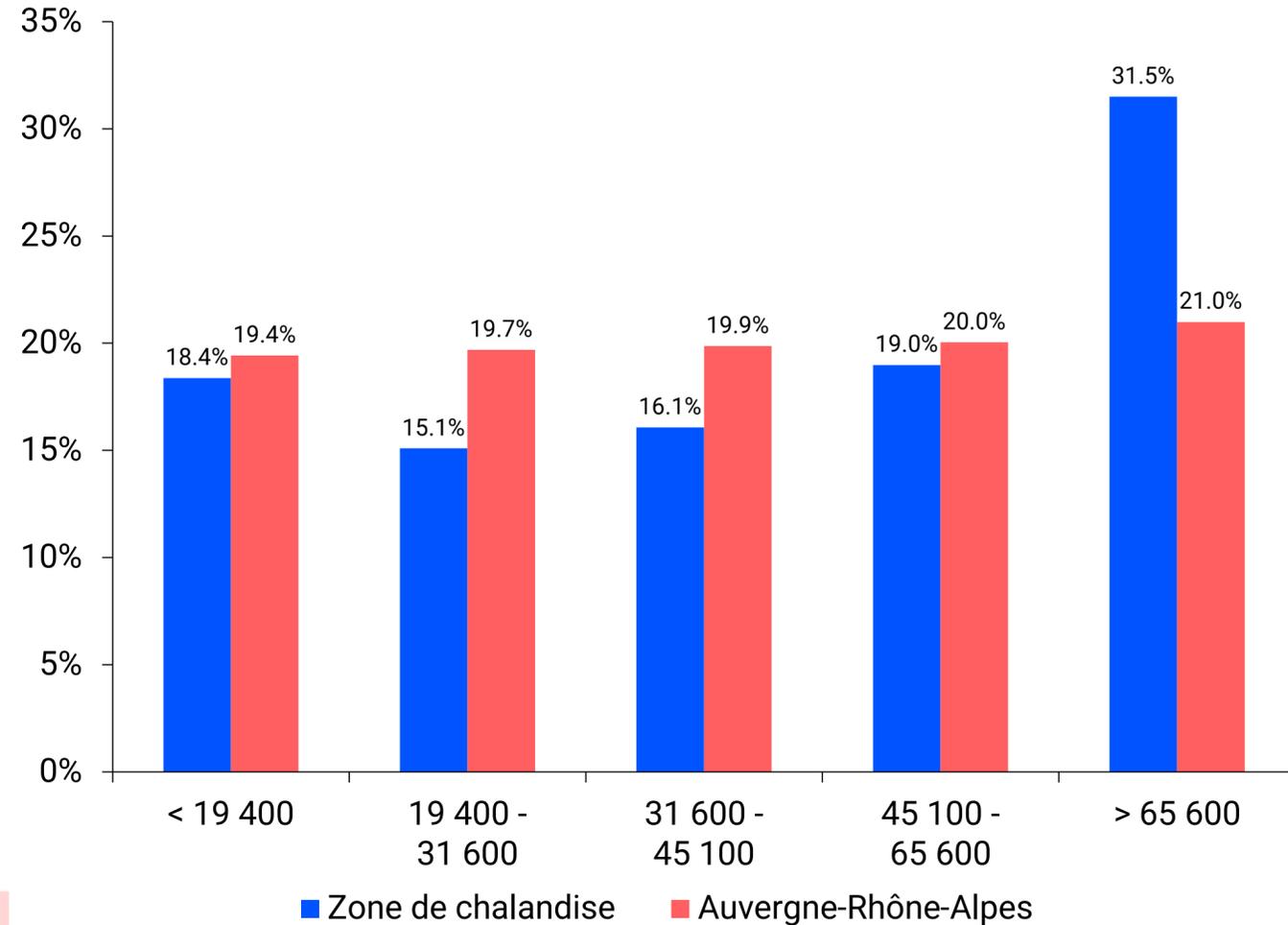


# Marché adressable

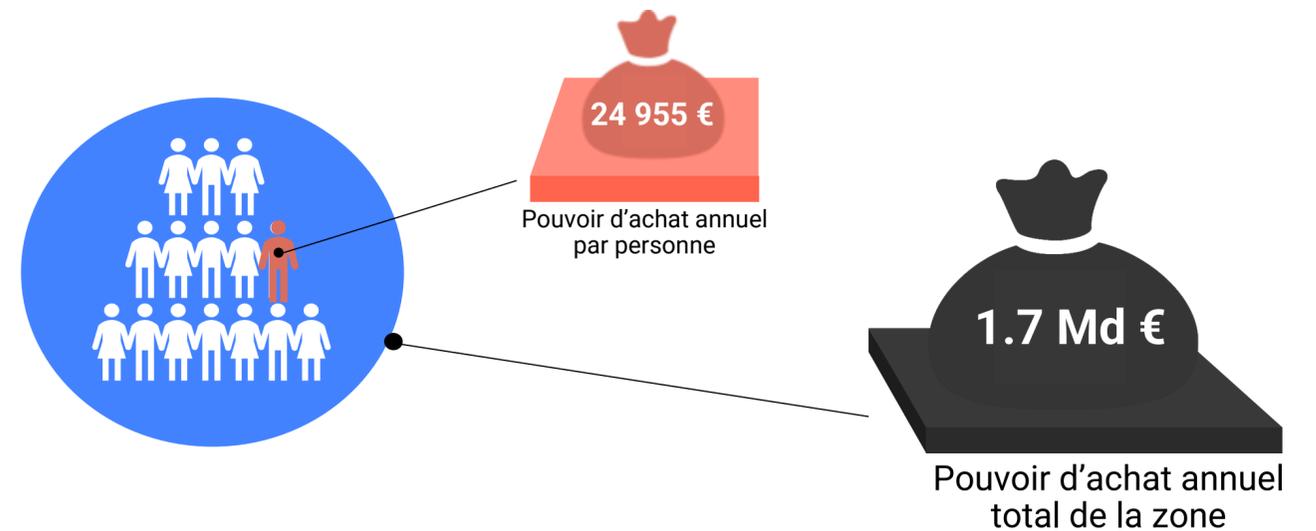


- Un fort pouvoir d'achat s'observe au sein des ménages de la zone de chalandise

Distribution des ménages par tranches de revenus (en €)



Marché adressable de la zone de chalandise : **66 132 habitants**



La technologie Mytraffic permet de dresser l'étendue des données socio-démographiques des chalandis de la zone d'étude

Ici, la zone de chalandise totale s'appuie sur un fort pouvoir d'achat, qui s'élève à près de 1.7 Md €, avec une proportion de personnes aisées supérieure à la moyenne nationale.

Près de 66 132 habitants la composent, avec un revenu annuel relativement élevé affiché à 24 955 € par personne. (Référence nationale : 19 415 €)





Provenance

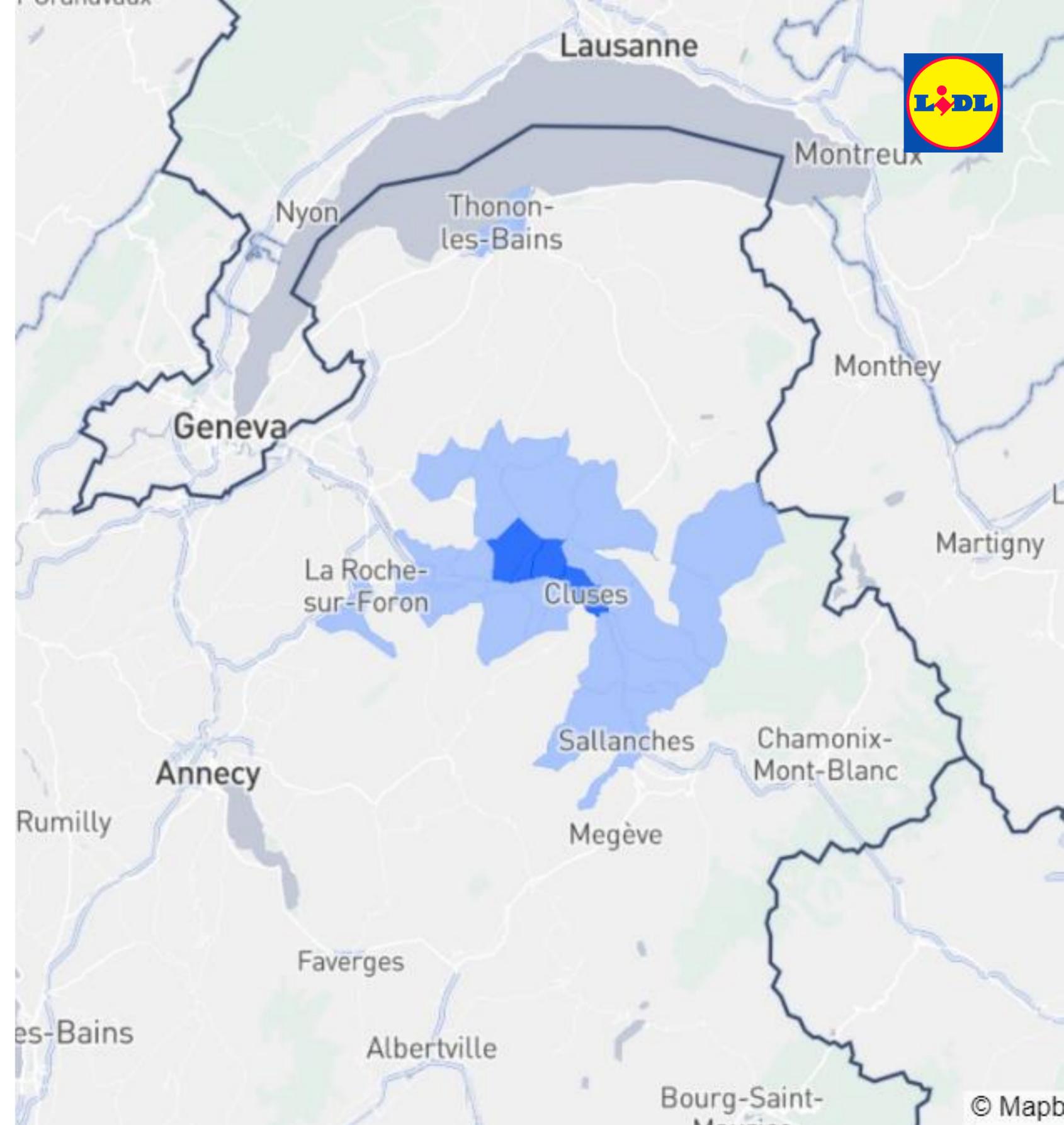
# Lieu de résidence

## Villes de résidence des visiteurs de la zone - Top 20

Rang	Nom de villes	% Provenance
1	Thyez	27.8 %
2	Cluses	12.6 %
3	Marignier	7.5 %
4	Scionzier	7.2 %
5	Marnaz	6.3 %
6	Bonneville	2.1 %
7	Vougy	1.6 %
8	Saint-Pierre-en-Faucigny	1.5 %
9	Saint-Jeoire	1.4 %
10	Sallanches	1.3 %
11	Mieussy	1.3 %
12	Mont-Saxonnex	1.3 %
13	Ayse	1.2 %
14	Samoëns	1.1 %
15	Viuz-en-Sallaz	0.9 %
16	Taninges	0.9 %
17	La Roche-sur-Foron	0.8 %
18	Châtillon-sur-Cluses	0.7 %
19	Saint-Sigismond	0.7 %
20	Onnion	0.6 %

\* Période d'analyse: Année moyennisée

\*\* Source : Technologie Mytraffic de traitement de données mobiles de géolocalisation



Zone de résidence de 50 % des visiteurs

Zone de résidence de 80 % des visiteurs



Provenance

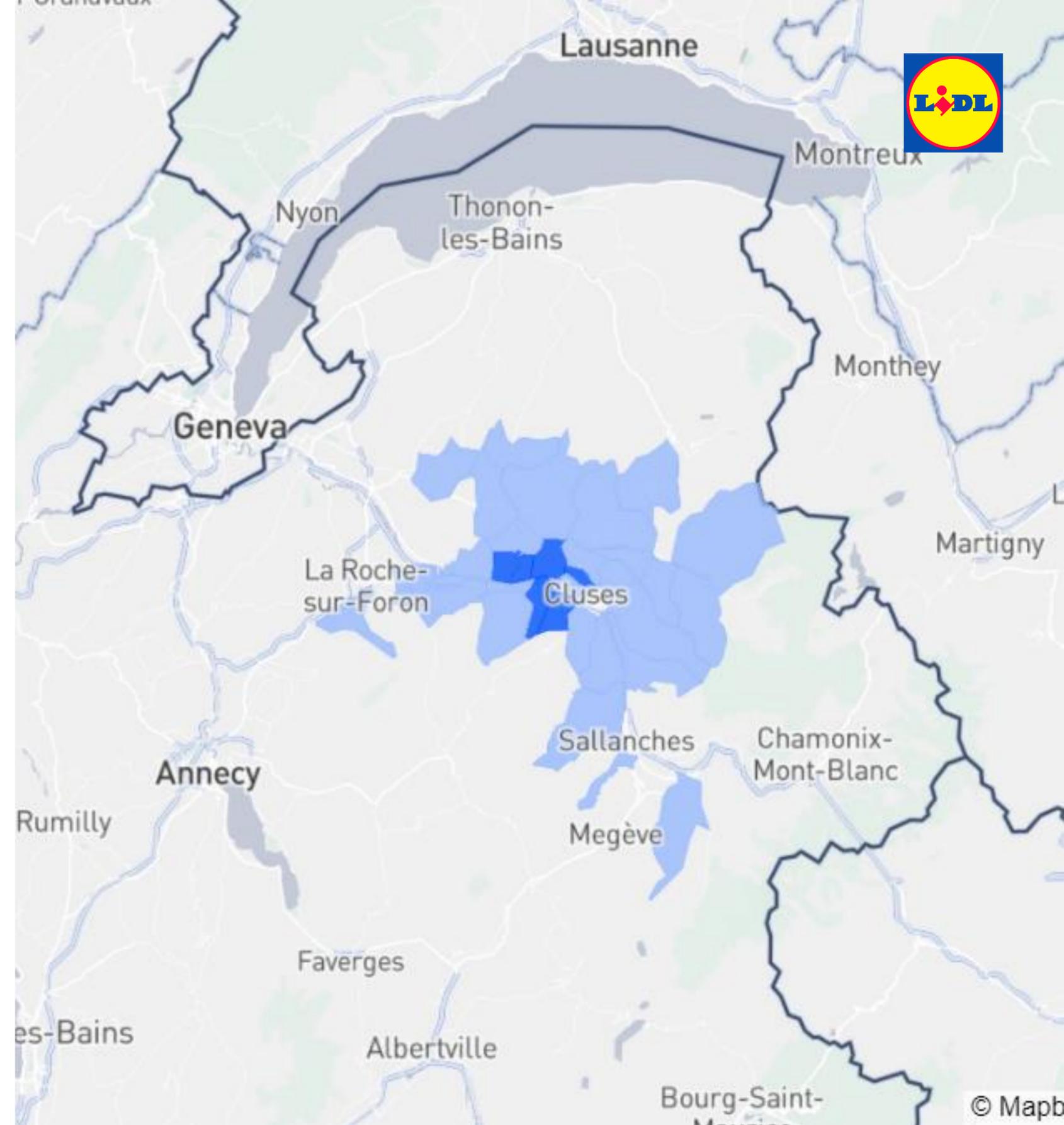
# Lieu de résidence

## Quartiers de résidence des visiteurs de la zone - Top 20

Rang	Nom de quartiers	% Provenance
1	Thyez	27.8 %
2	Marignier (Sud)	6.6 %
3	Marnaz	6.3 %
4	Cluses (Les Villages)	4.1 %
5	Scionzier (Sud)	3.8 %
6	Scionzier (Nord)	3.4 %
7	Cluses (Centre-Ville)	3.2 %
8	Cluses (La Serdagne-Ouest)	2.1 %
9	Vougy	1.6 %
10	Saint-Jeoire	1.4 %
11	Cluses (Messy)	1.4 %
12	Mieussy	1.3 %
13	Mont-Saxonnex	1.3 %
14	Ayse	1.2 %
15	Samoëns	1.1 %
16	Cluses (Les Ewues)	0.9 %
17	Viuz-en-Sallaz	0.9 %
18	Marignier (Nord)	0.9 %
19	Saint-Pierre-en-Faucigny (Est)	0.9 %
20	Taninges	0.9 %

\* Période d'analyse: Année moyennisée

\*\* Source : Technologie Mytraffic de traitement de données mobiles de géolocalisation



Zone de résidence de 50 % des visiteurs

Zone de résidence de 80 % des visiteurs



Provenance

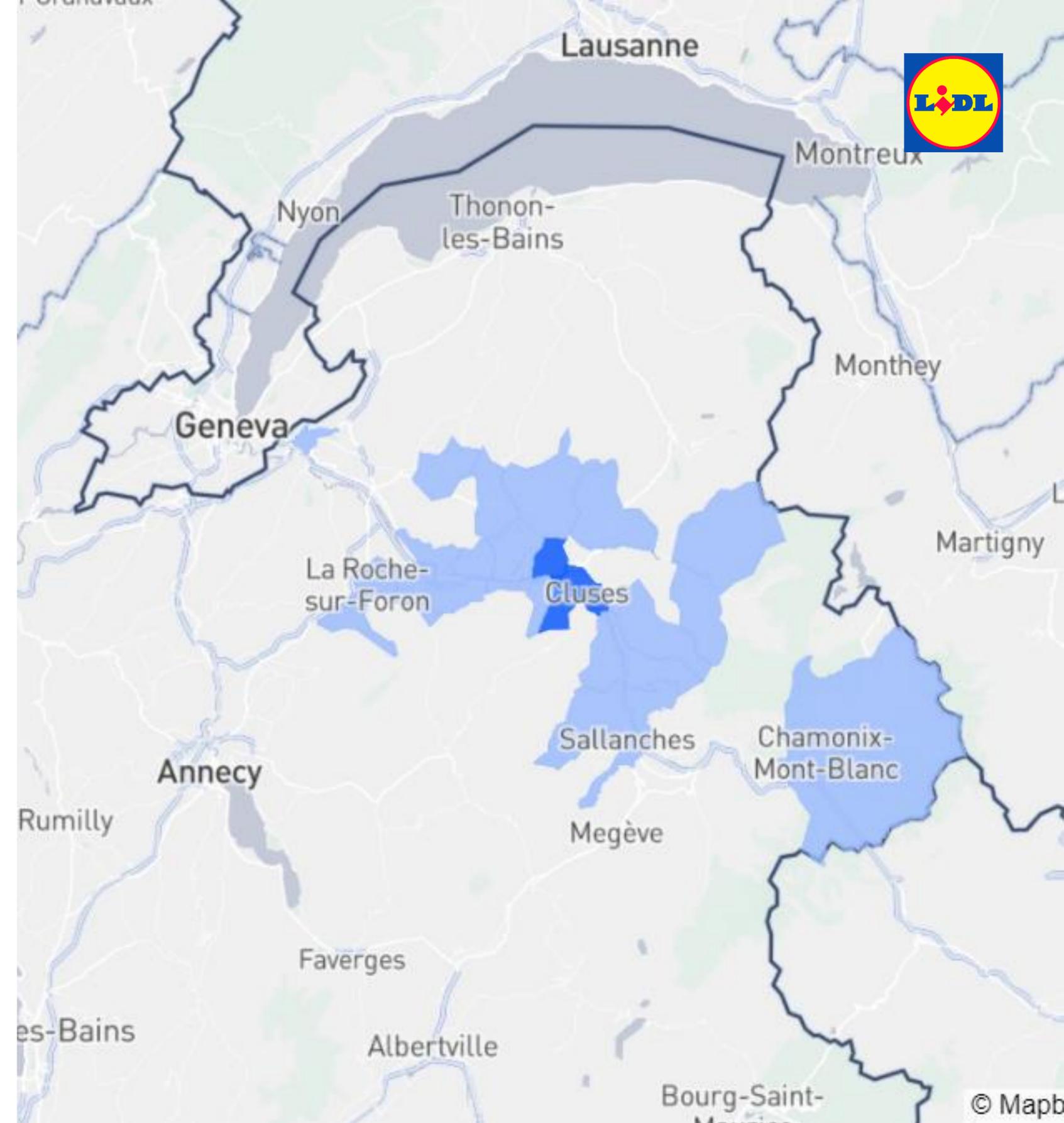
# Lieu de travail

## Villes de travail des visiteurs de la zone - Top 20

Rang	Nom de villes	% Provenance
1	Thyez	28.1 %
2	Cluses	14.0 %
3	Scionzier	6.8 %
4	Marignier	6.7 %
5	Marnaz	5.9 %
6	Bonneville	3.0 %
7	Saint-Pierre-en-Faucigny	2.7 %
8	Sallanches	1.7 %
9	Vougy	1.6 %
10	Samoëns	1.4 %
11	Saint-Jeoire	1.0 %
12	Taninges	0.9 %
13	Arâches-la-Frasse	0.8 %
14	Ayse	0.8 %
15	Annemasse	0.8 %
16	Magland	0.7 %
17	La Roche-sur-Foron	0.7 %
18	Viuz-en-Sallaz	0.7 %
19	Mieussy	0.7 %
20	Chamonix-Mont-Blanc	0.6 %

\* Période d'analyse: Année moyennisée

\*\* Source : Technologie Mytraffic de traitement de données mobiles de géolocalisation



Zone de travail de 50 % des visiteurs

Zone de travail de 80 % des visiteurs



Provenance

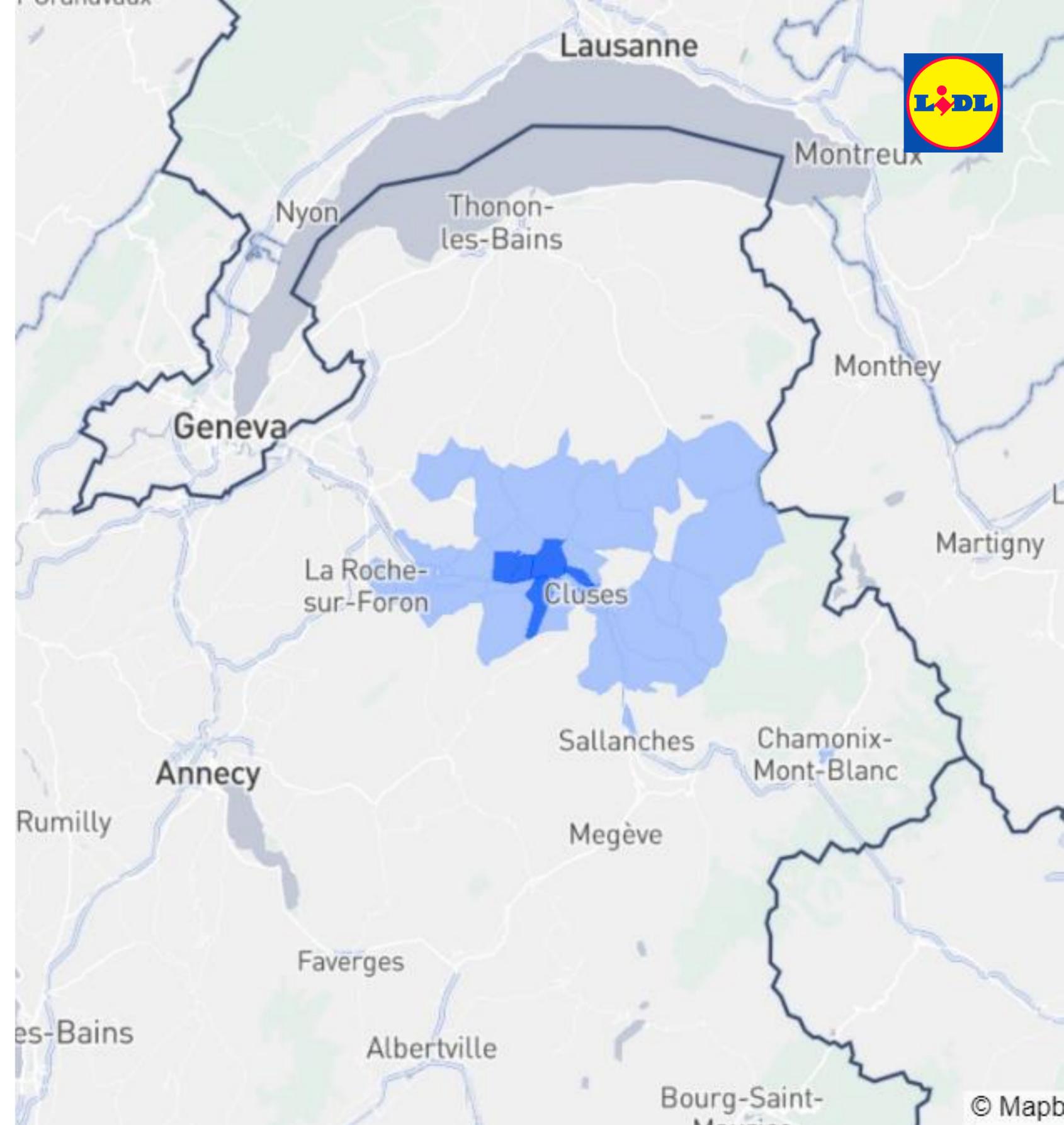
# Lieu de travail

## Quartiers de travail des visiteurs de la zone - Top 20

Rang	Nom de quartiers	% Provenance
1	Thyez	28.1 %
2	Marignier (Sud)	6.4 %
3	Marnaz	5.9 %
4	Cluses (Les Villages)	4.5 %
5	Cluses (Centre-Ville)	4.4 %
6	Scionzier (Nord)	4.0 %
7	Scionzier (Sud)	2.8 %
8	Saint-Pierre-en-Faucigny (Centre Ouest)	1.8 %
9	Vougy	1.6 %
10	Bonneville (Benery-Dessy-Pontchy-Thuet)	1.6 %
11	Cluses (Messy)	1.6 %
12	Samoëns	1.4 %
13	Cluses (La Serdagne-Est)	1.1 %
14	Sallanches (Z.A)	1.0 %
15	Saint-Jeoire	1.0 %
16	Taninges	0.9 %
17	Saint-Pierre-en-Faucigny (Est)	0.9 %
18	Arâches-la-Frasse	0.8 %
19	Cluses (Les Ewues)	0.8 %
20	Ayse	0.8 %

\* Période d'analyse: Année moyennisée

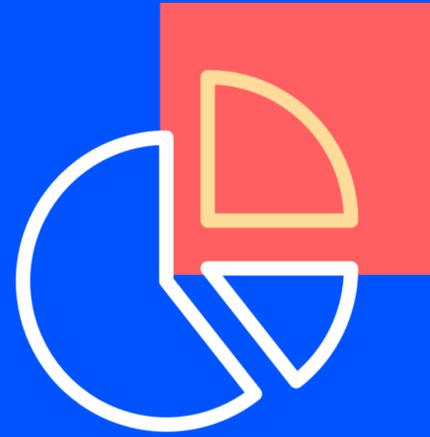
\*\* Source : Technologie Mytraffic de traitement de données mobiles de géolocalisation



Zone de travail de 50 % des visiteurs

Zone de travail de 80 % des visiteurs

© Mapb



5

# Conclusions



# Notes de l'équipe Data Advisory

## Conclusions de l'analyse de la zone

- › L'étude de **la saisonnalité** de la zone du LIDL a été réalisée **selon l'IRIS auquel elle appartient**. Le **creux de fréquentation sur l'année entière (indice de fréquentation 66)** est obtenu **à la mi-août**. A l'inverse, le **pic de fréquentation (indice de fréquentation 136)** est quant à lui enregistré **début décembre**.
- › L'analyse **des lieux de résidence et travail des clients** du LIDL nous indique que **l'attractivité du point de vente est majoritairement portée par Thyez**:
  - › Si l'on se focalise sur l'analyse des lieux de résidence, les visiteurs de la zone du LIDL **résident pour 27.8 % à Thyez**, suivis par Cluses (12.6 %) et Marignier (7.5 %).
  - › L'étude des **lieux de travail** des clients du LIDL montre une tendance similaire, avec une très grande partie qui travaille à **Thyez (28.1 %)**, puis Cluses (14.0 %) et Scionzier (6.8 %).
- › La zone de chalandise de laquelle proviennent les visiteurs inclue **66 132 habitants**, dont **le pouvoir d'achat est supérieur à la moyenne nationale** : revenu annuel de **24 955 €** en moyenne, contre 19 415 € en France.



# Notes de l'équipe Data Advisory

## Conclusions de l'analyse de fréquentation

- › L'analyse du trafic routier montre **une fréquentation de faible à modérée\*** dans la zone.
- › Le jour le plus fréquenté est le **vendredi** avec une **hausse de 18% du trafic véhicule par rapport à la moyenne hebdomadaire**.
- › Nous observons, dans la zone d'étude, une **fréquentation véhicule accrue en fin d'après-midi aux alentours de 15h - 18h**.
- › Le point le plus fréquenté de l'étude est le Point 2 sur l'Avenue des Vallées, avec au global un trafic de 34 692 véhicules par semaine (66 759 véhicules par semaine dans les 2 sens de circulation).
- › La zone d'étude présente un **taux faible de véhicules lourds au sein du trafic routier**, à l'exception des points 1-2 et 3-4 sur l'Avenue des Vallées. Le taux maximal observé est de 16.7%.
- › **Les taux de saturation moyens des axes étudiés s'étendent aujourd'hui entre 8.5% et 47.7%**, restant ainsi **en dessous des seuils de saturation normalisés**. En tenant compte d'une augmentation de 15% du trafic véhicule dans la zone, la saturation moyenne sera comprise entre **8.8% et 49.1 %**, restant également largement sous les seuils de saturation normalisés.

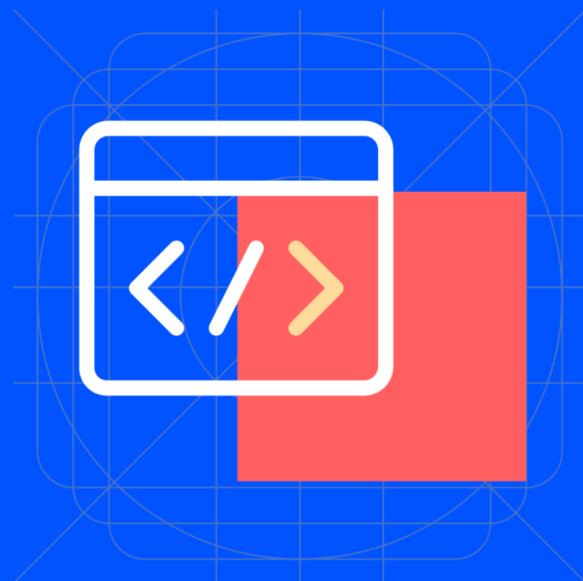
**Le projet d'implantation du LIDL de Thyez ne présente donc pas de risque d'impact sur les infrastructures actuelles.**

**123 véhicules supplémentaires en  
heure de pointe devant le futur LIDL**

\* L'expertise Mytraffic permet d'établir les niveaux de fréquentation véhicule suivant, sur chaque sens de circulation :  
- Faible si < 20k véhicules / semaine - Modéré si < 50k véhicules / semaine - Fort si > 50k véhicules / semaine

Merci

25 Rue Notre Dame des Victoires  
75002, Paris  
France



# Annexes

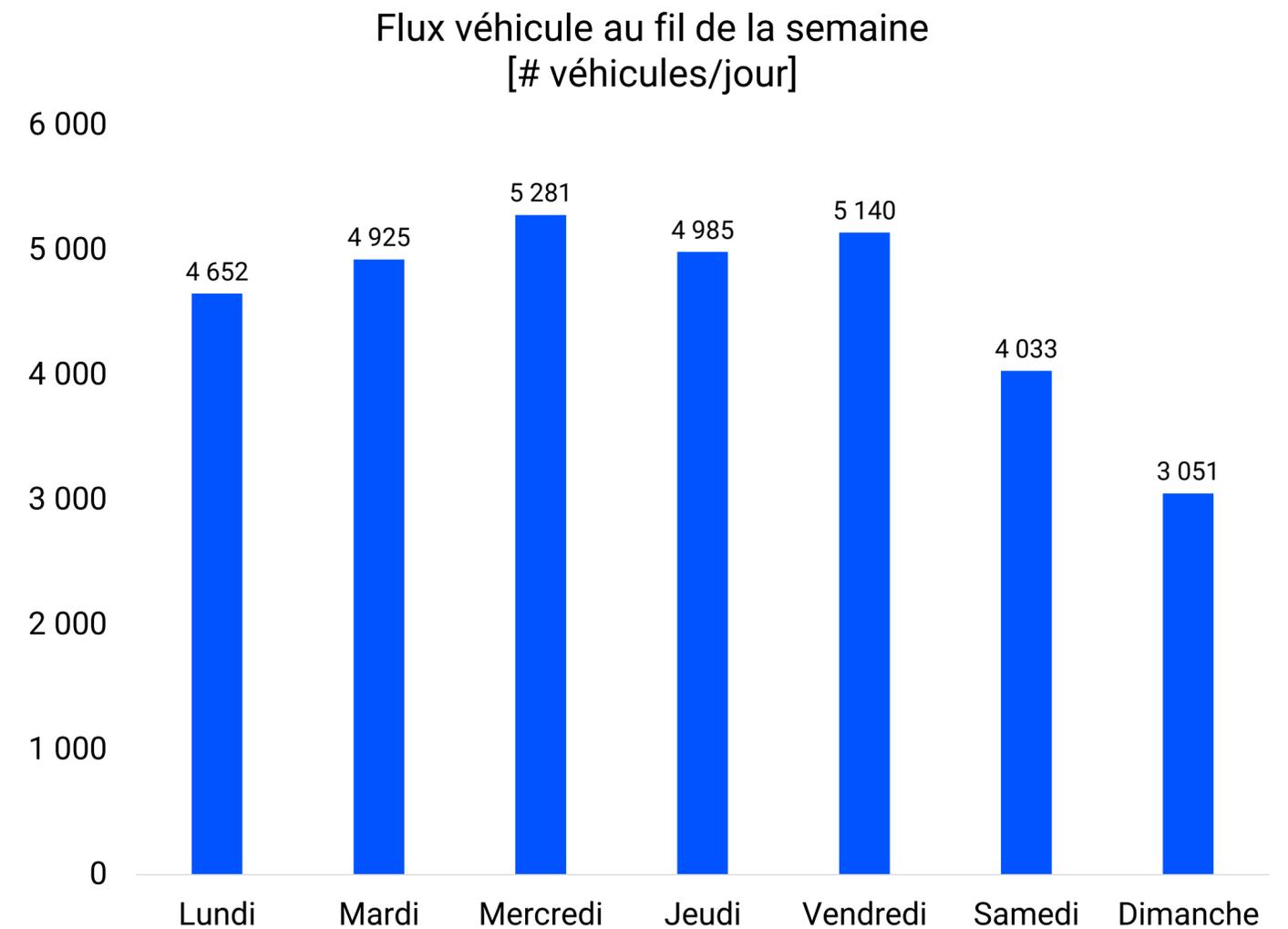
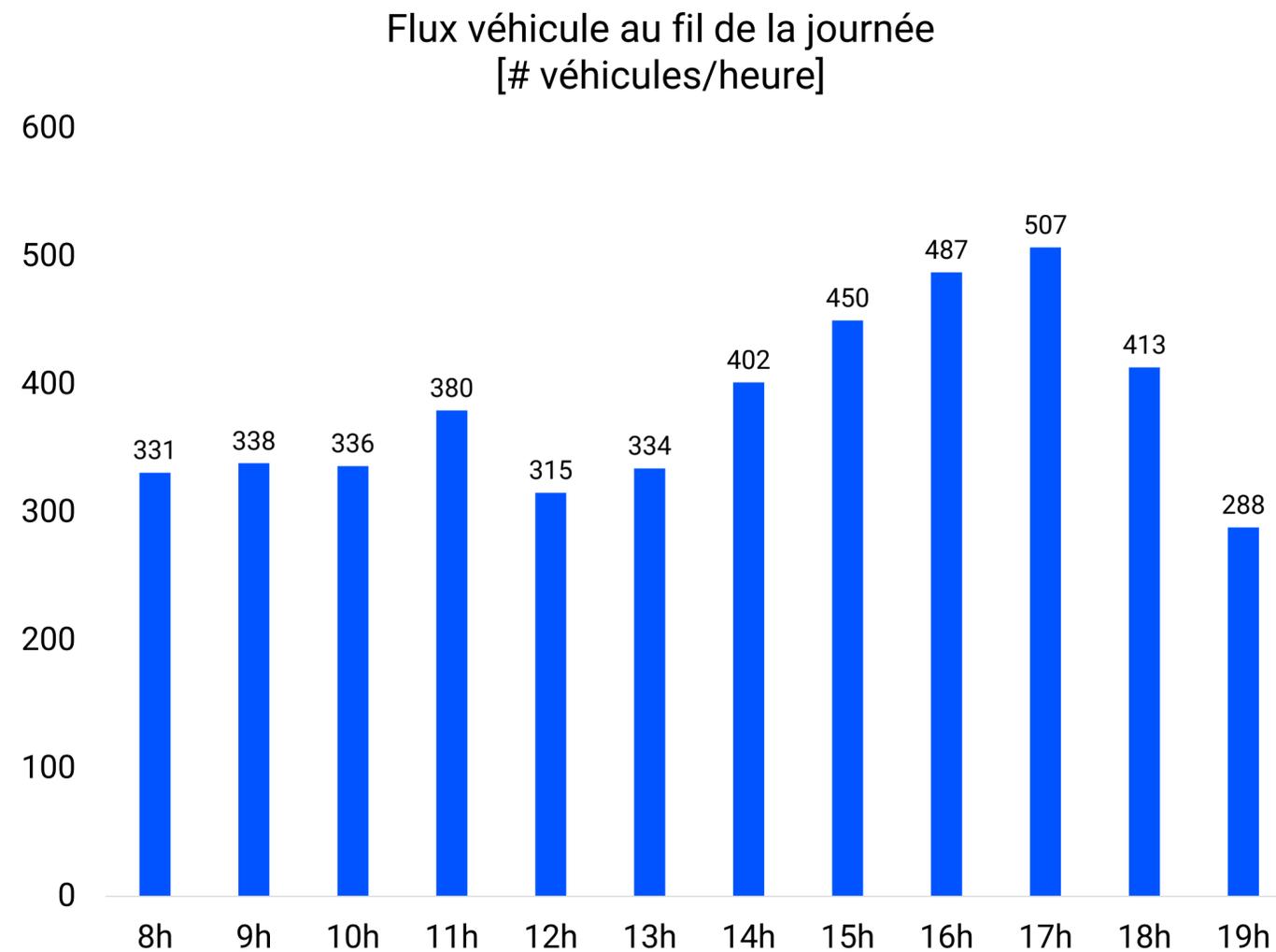
*Détail ascendant/descendant des adresses*



# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 1 [8h-20h]

Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Ascendante | Flux hebdomadaire total : 32 067 véhicules / semaine

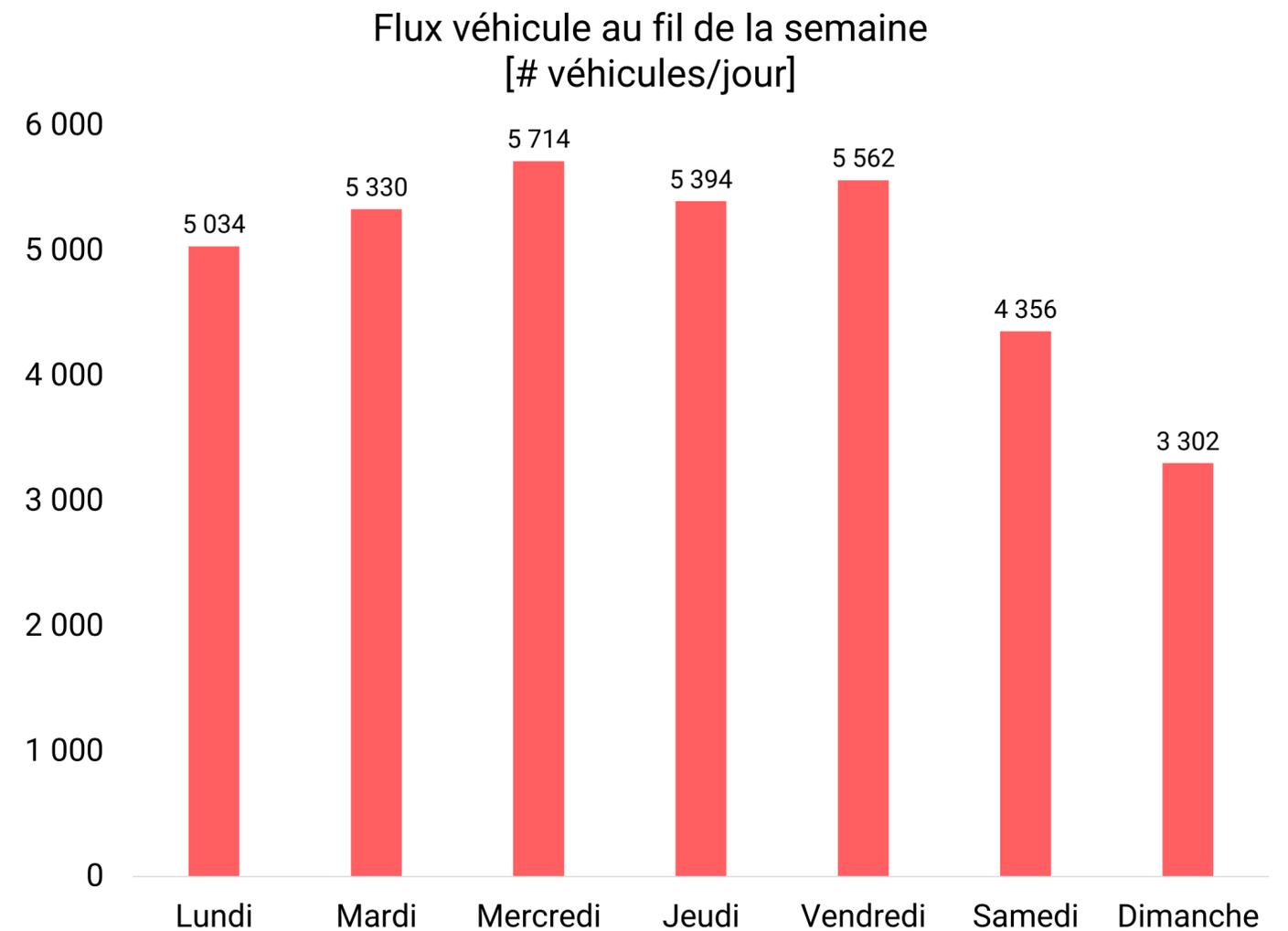
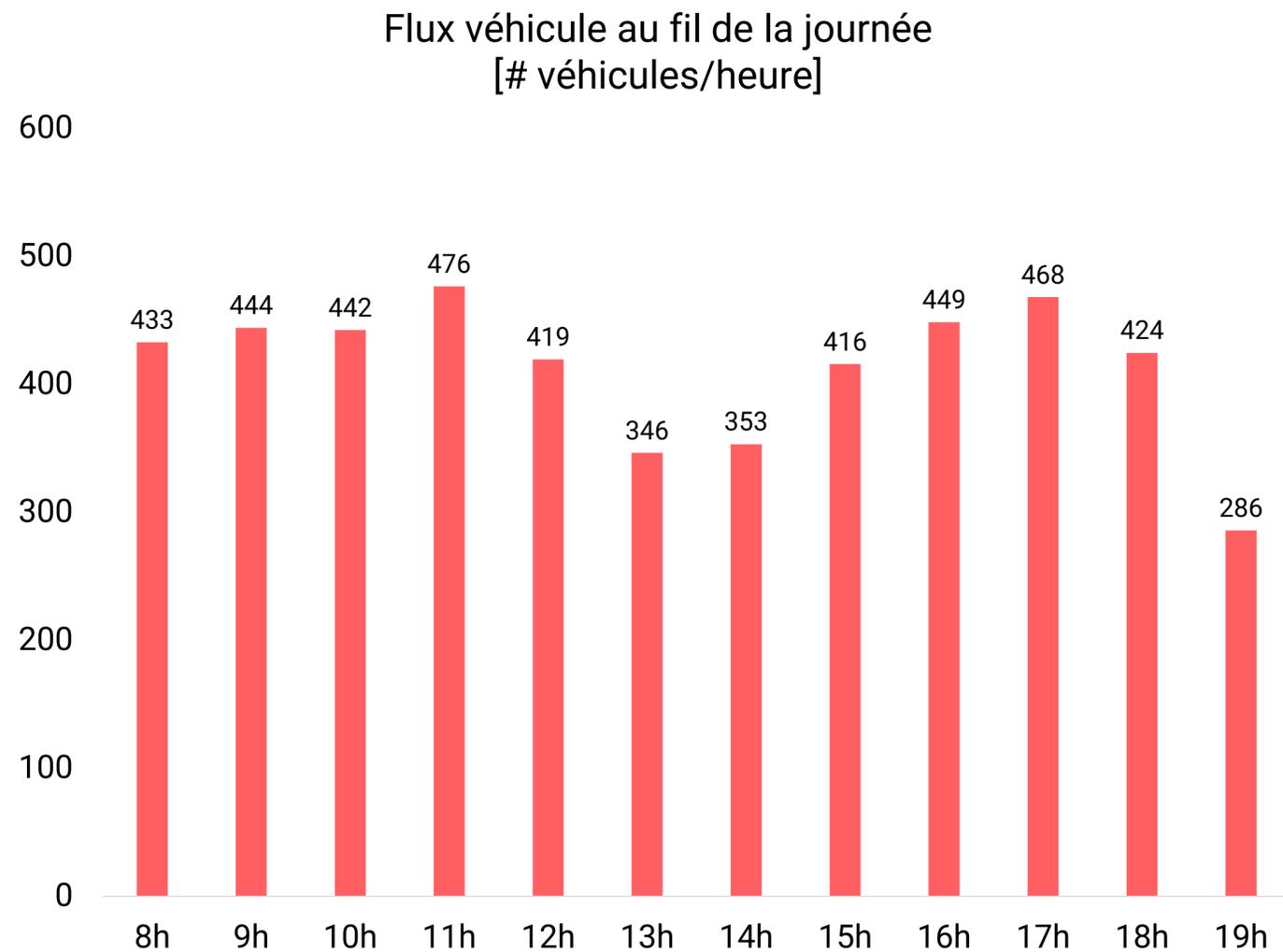




# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 2 [8h-20h]

Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Descendante | Flux hebdomadaire total : 34 692 véhicules / semaine



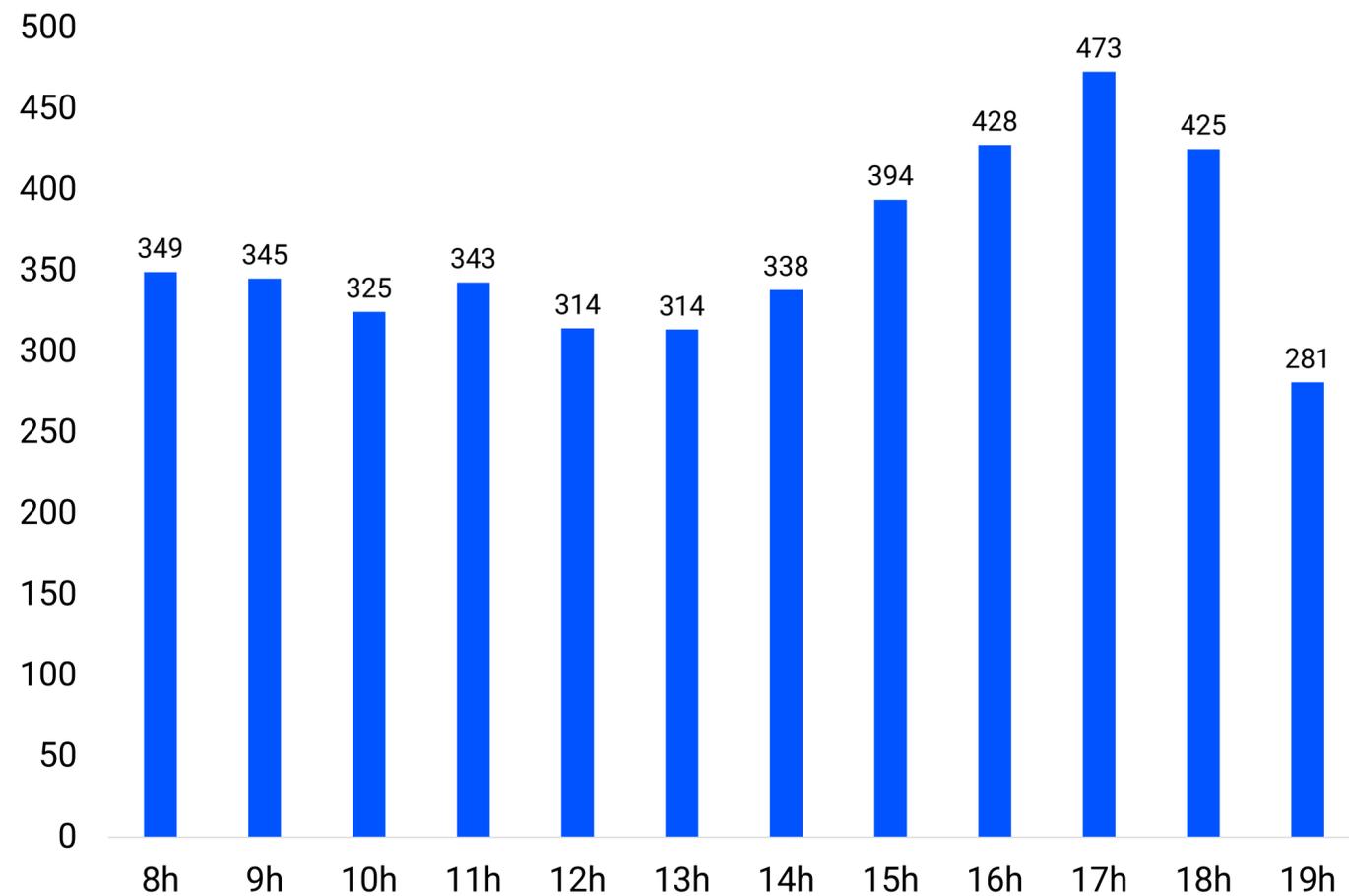


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 3 [8h-20h]

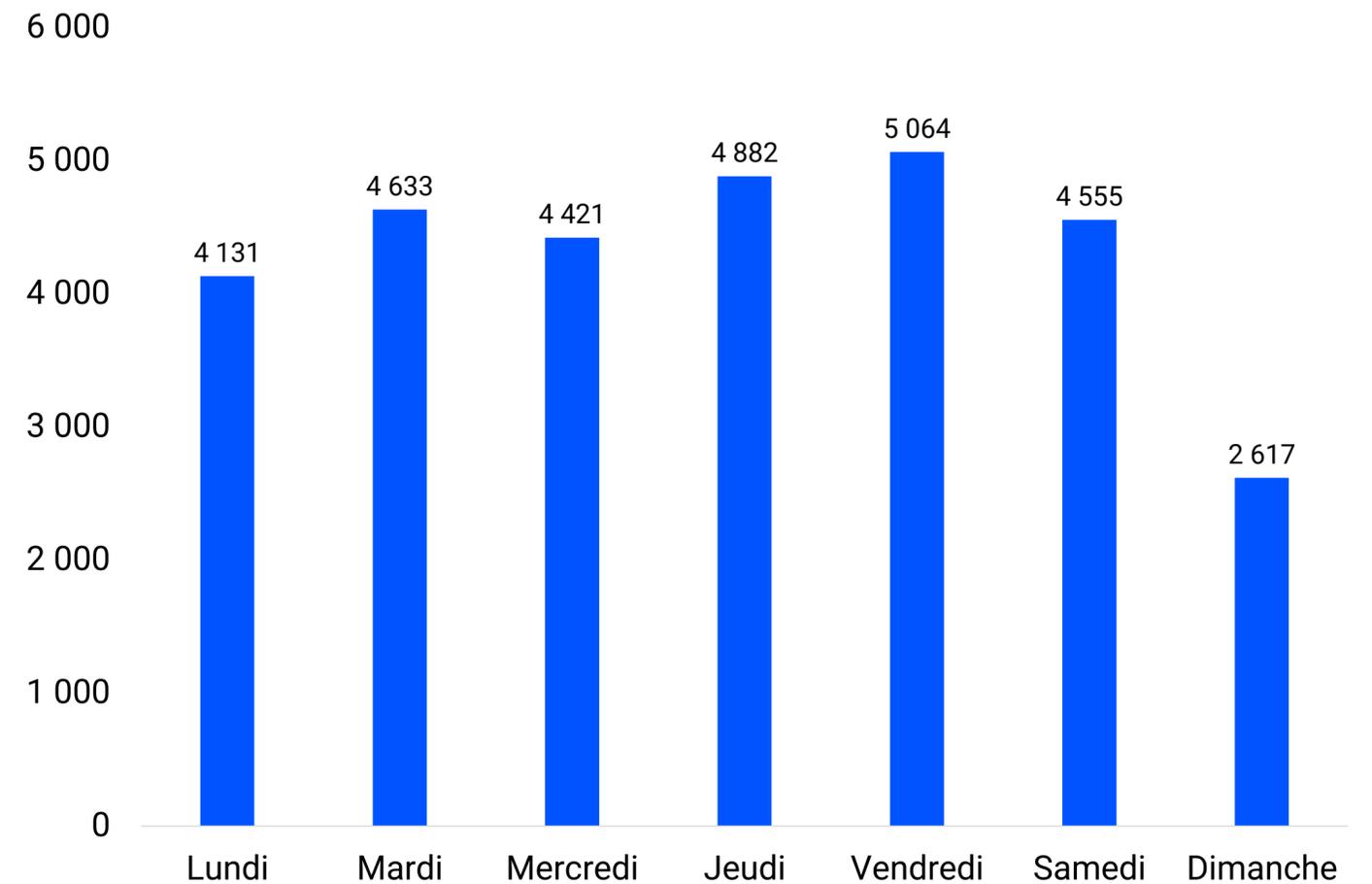
Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Ascendante | Flux hebdomadaire total : 30 303 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



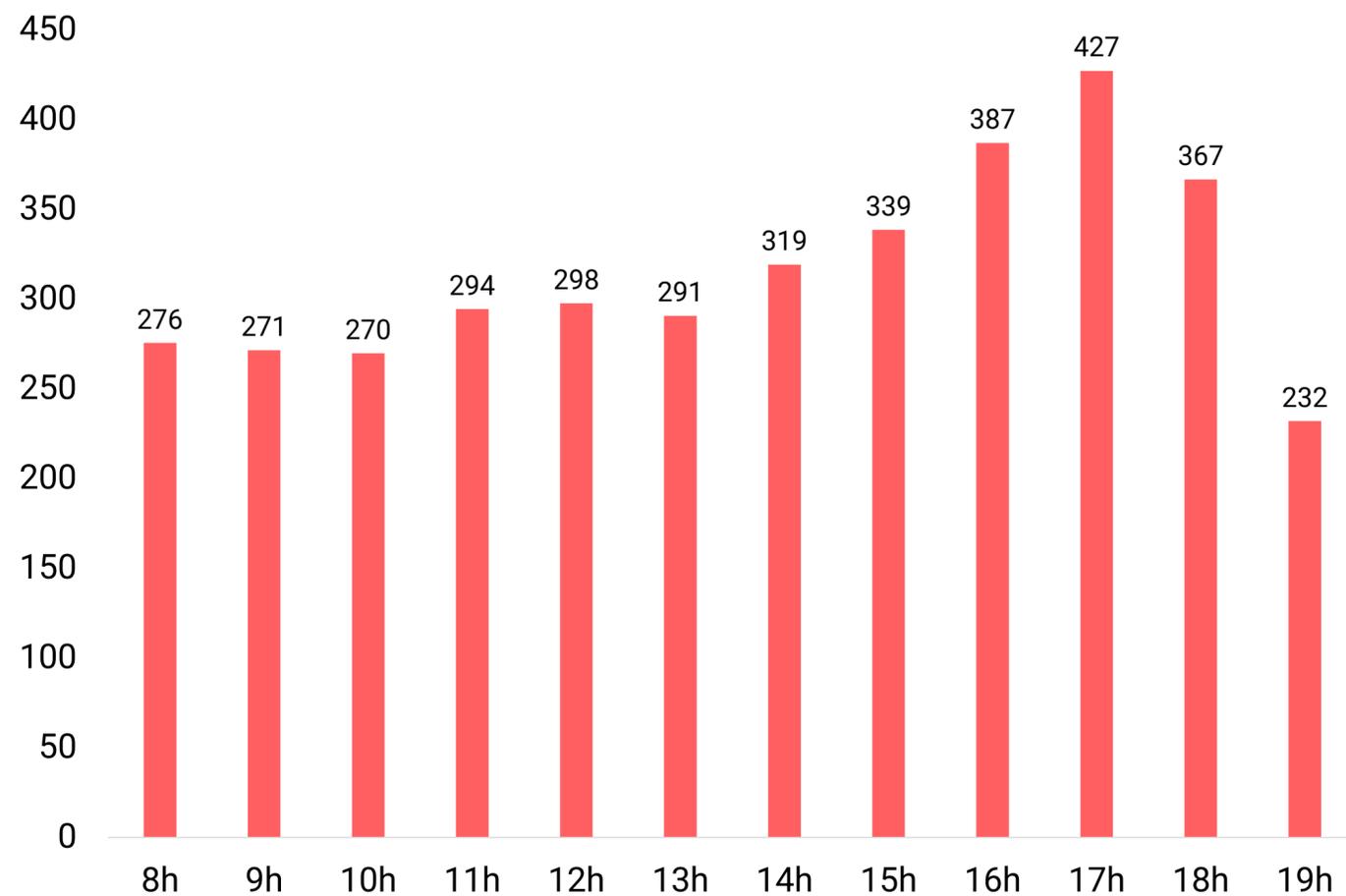


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 4 [8h-20h]

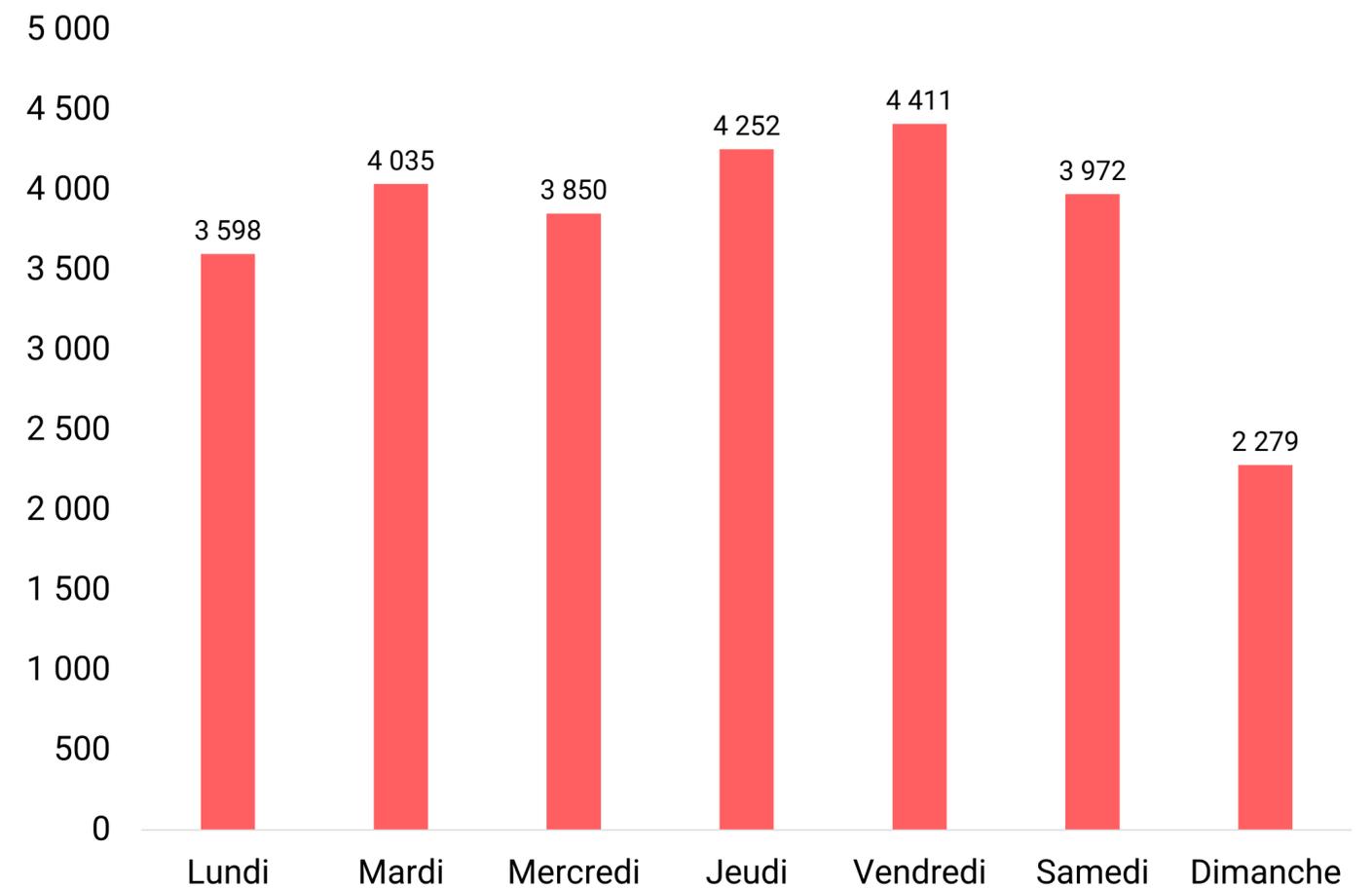
Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Descendante | Flux hebdomadaire total : 26 397 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



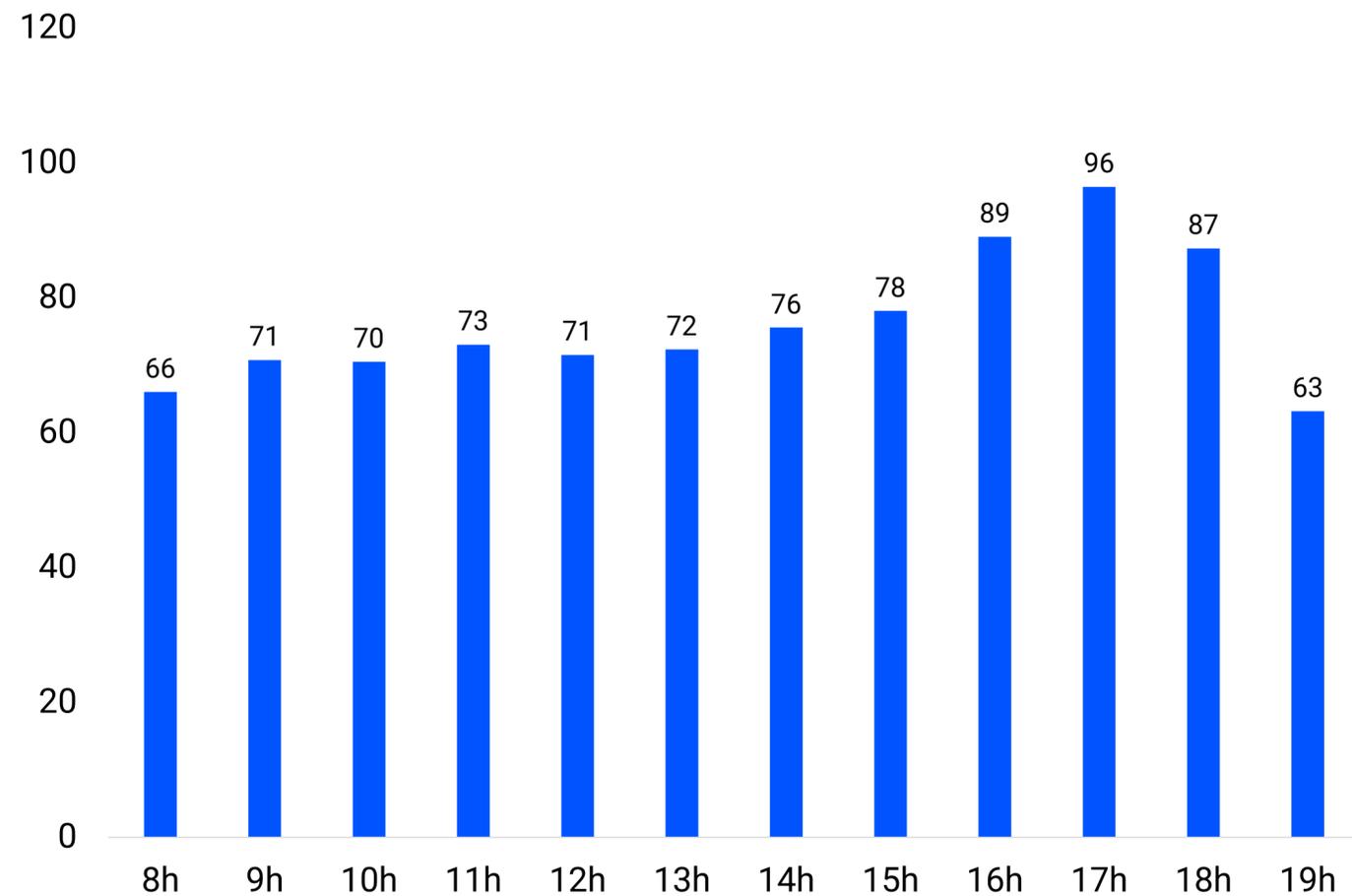


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 5 [8h-20h]

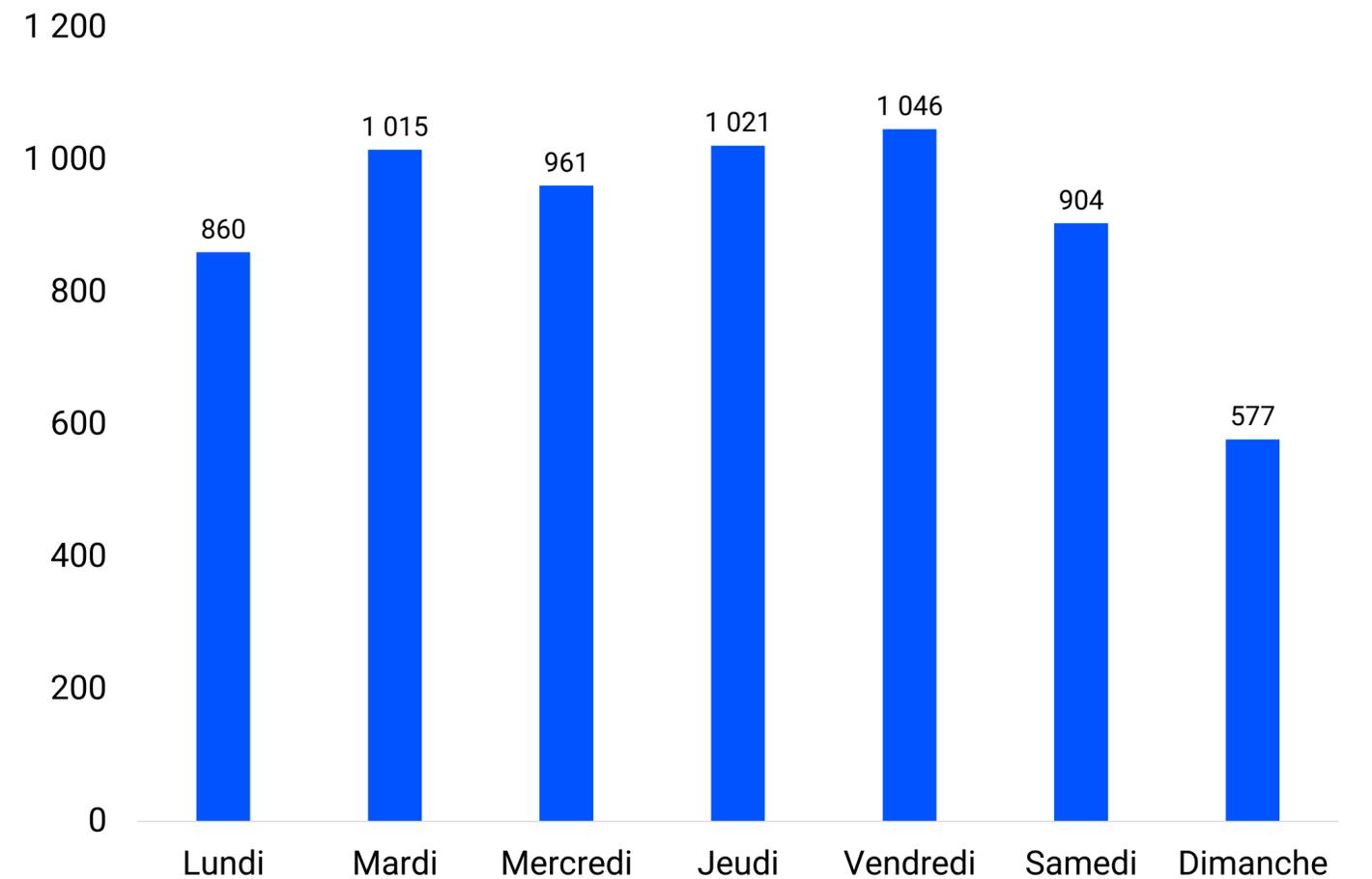
2430 Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Ascendante | Flux hebdomadaire total : 6 384 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



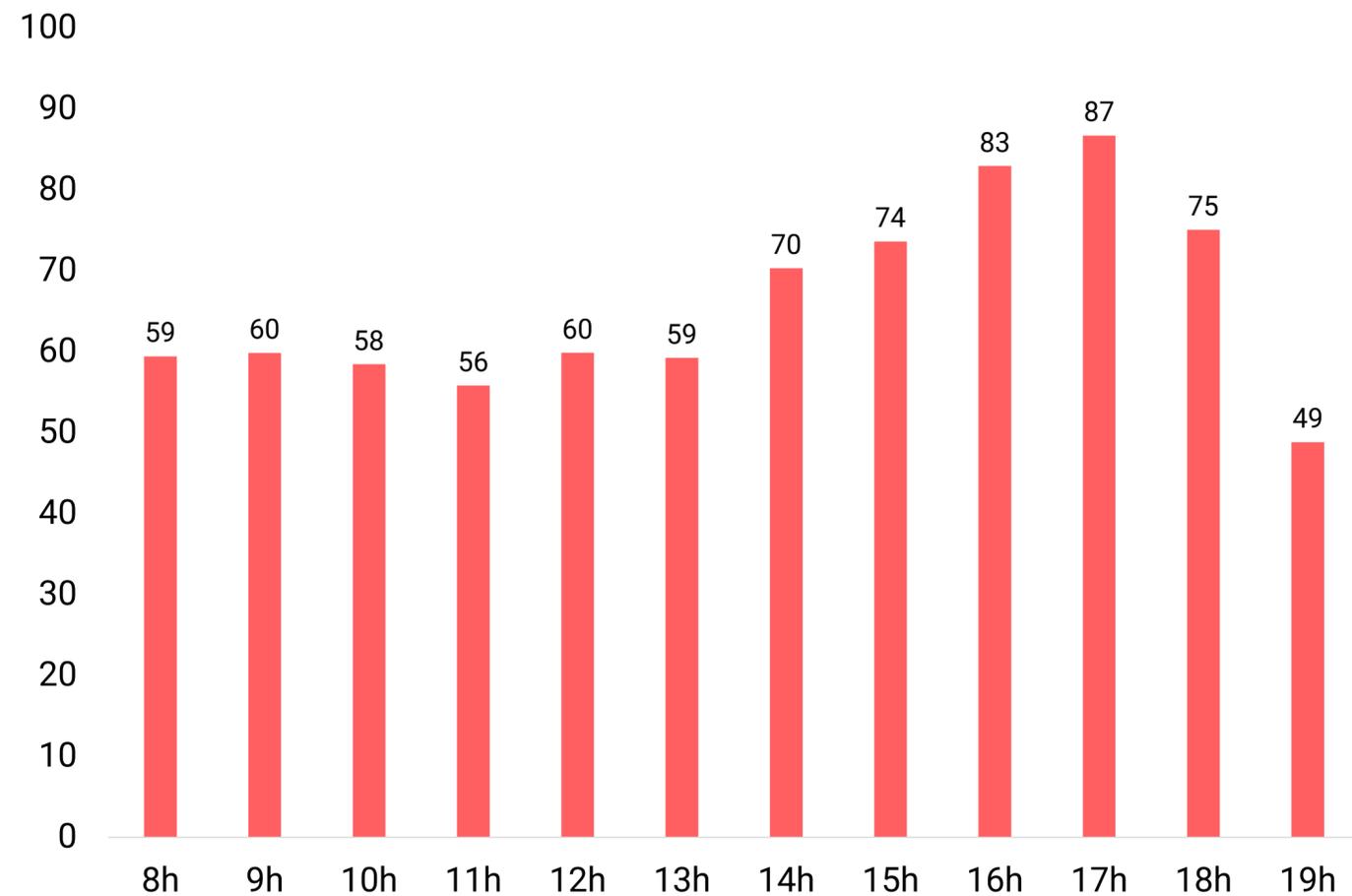


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 6 [8h-20h]

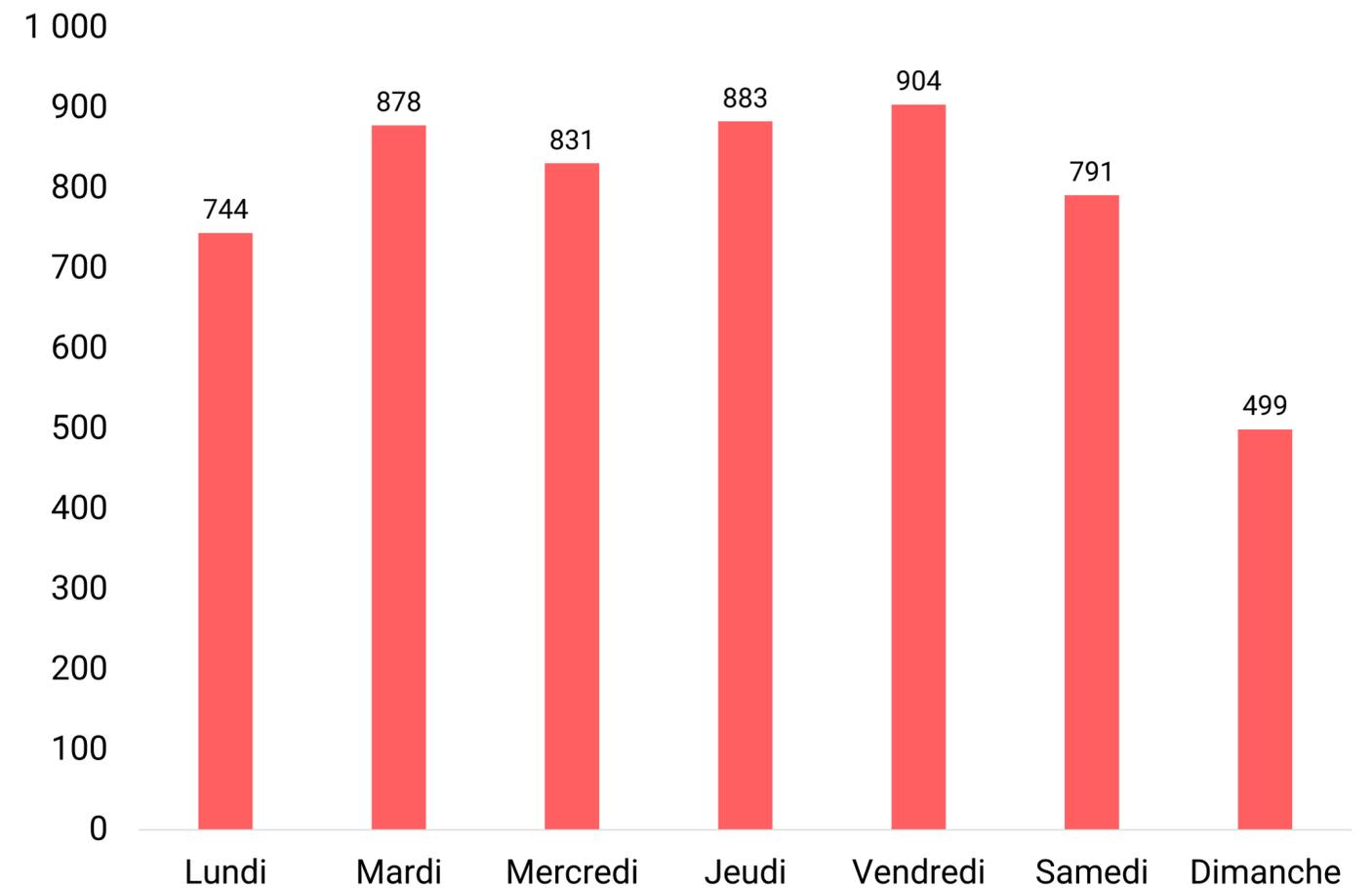
2430 Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Descendante | Flux hebdomadaire total : 5 530 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



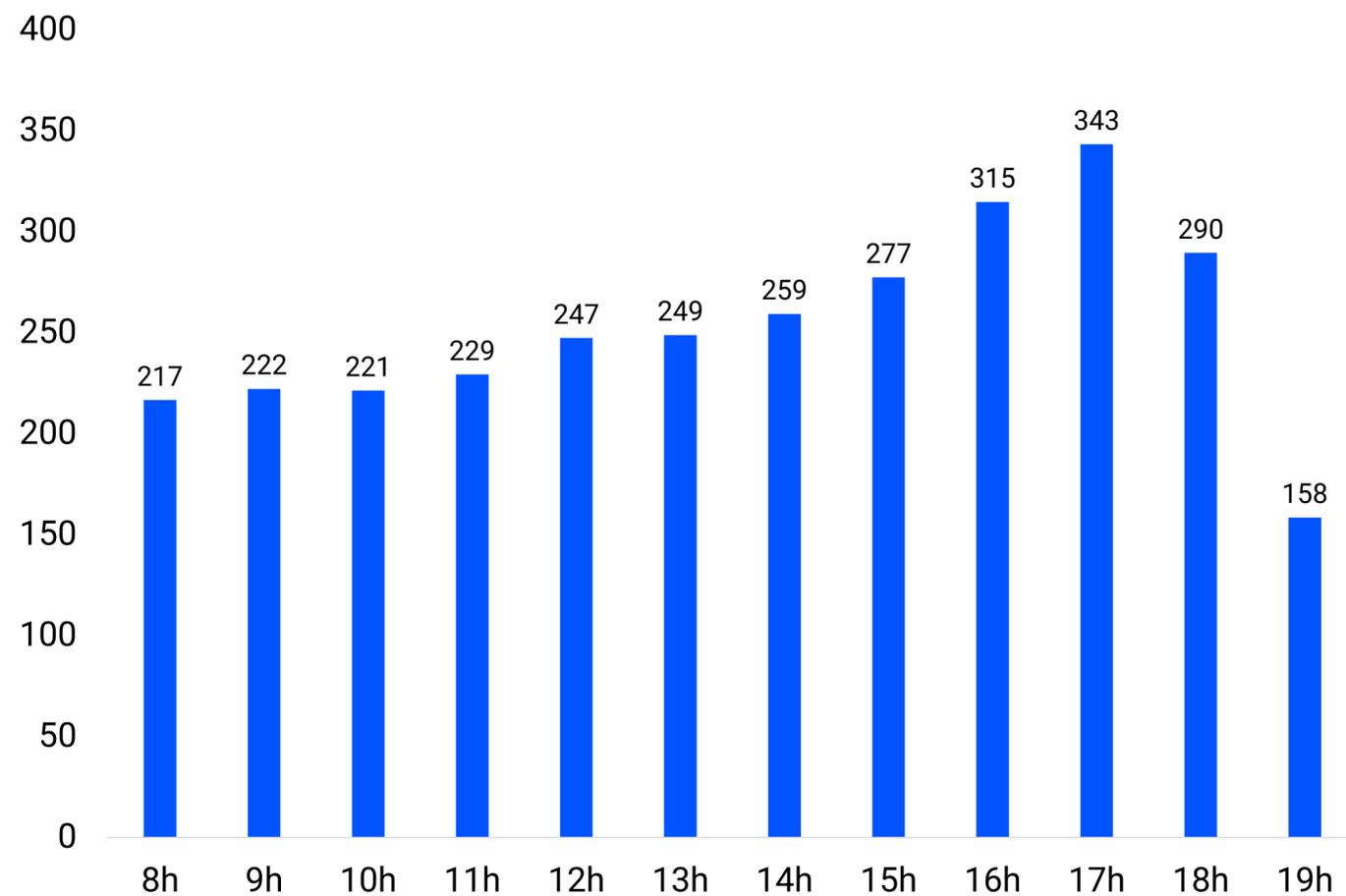


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 7 [8h-20h]

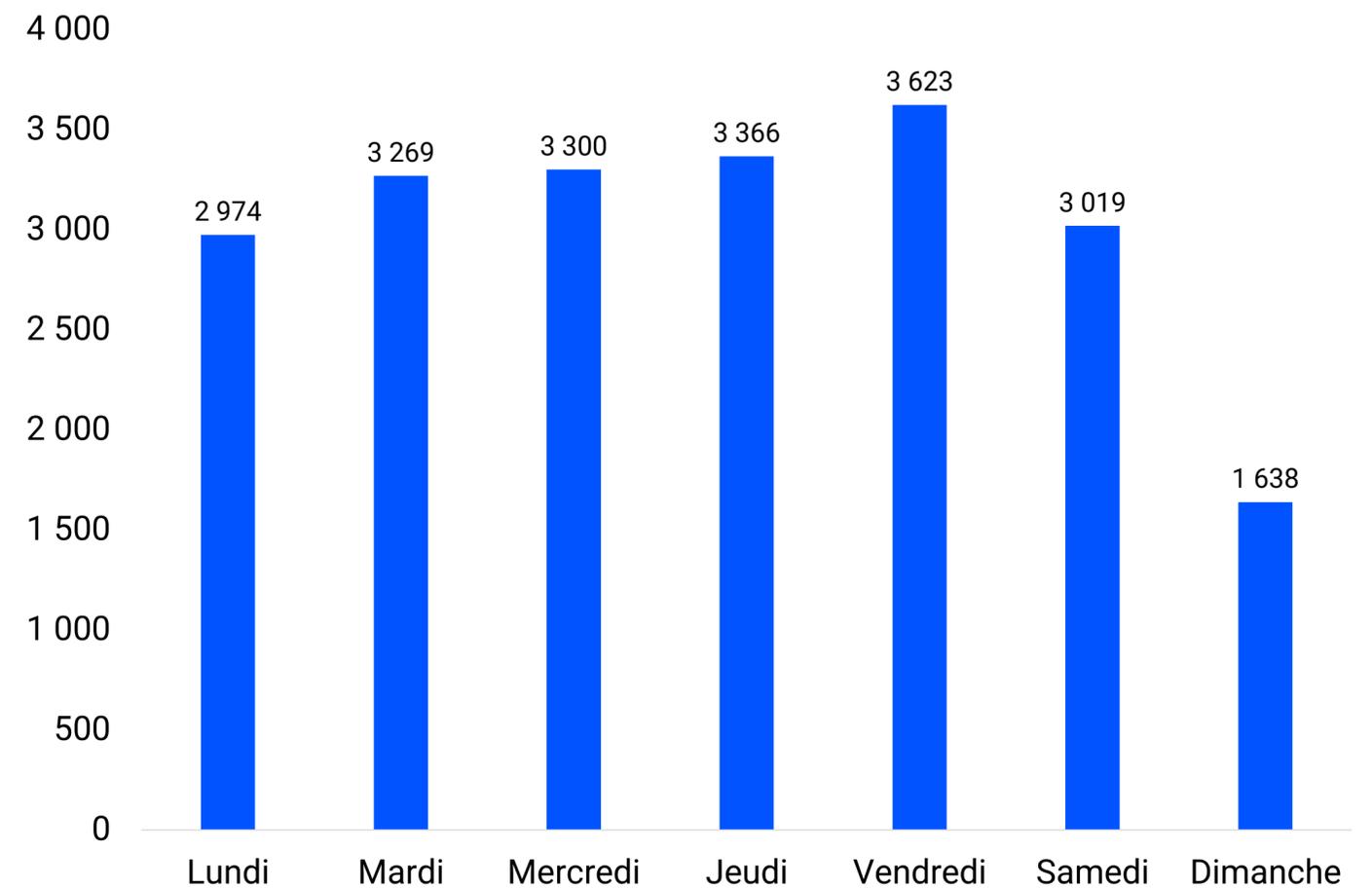
2351-2343 Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Ascendante | Flux hebdomadaire total : 21 189 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



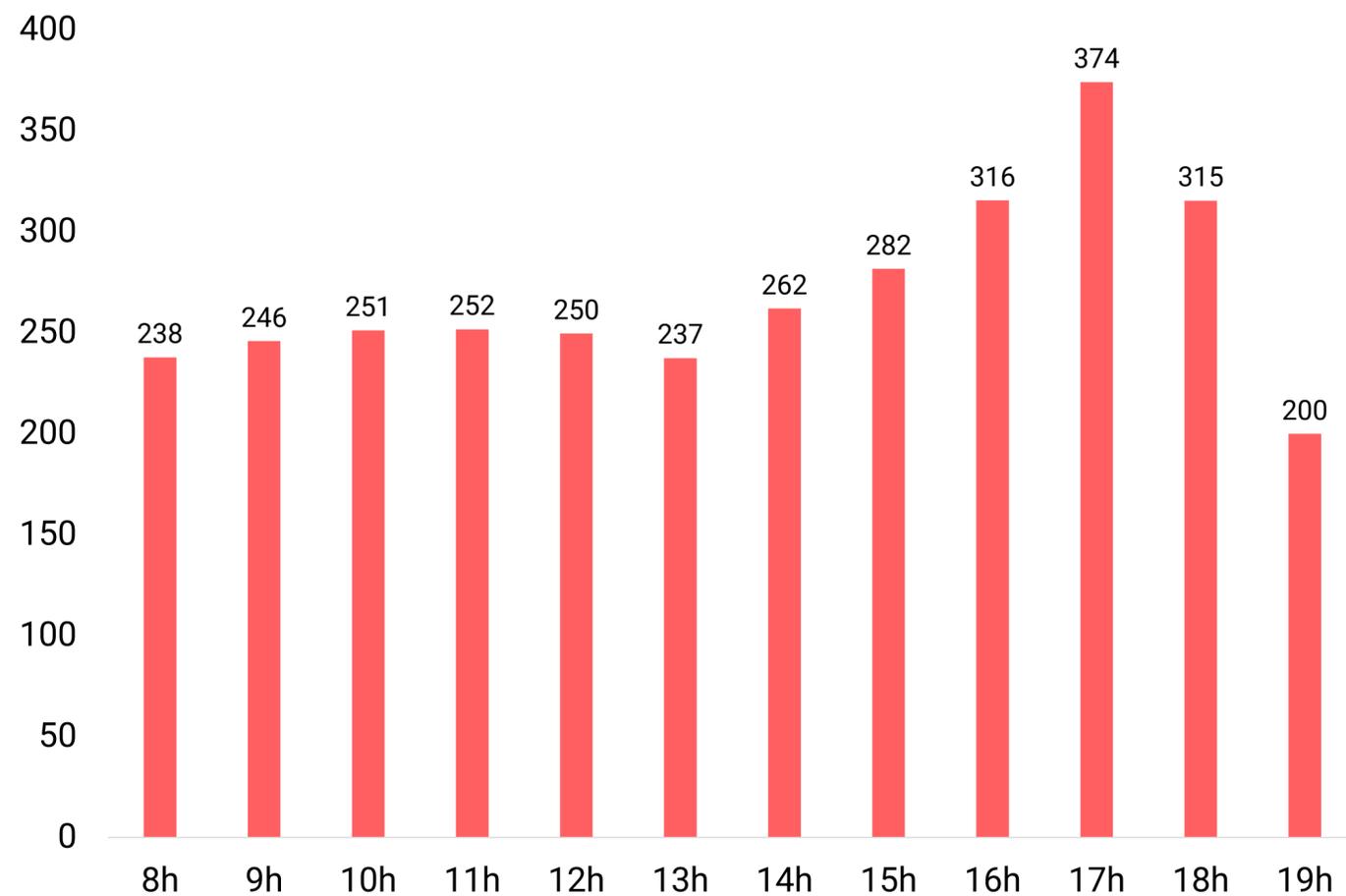


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 8 [8h-20h]

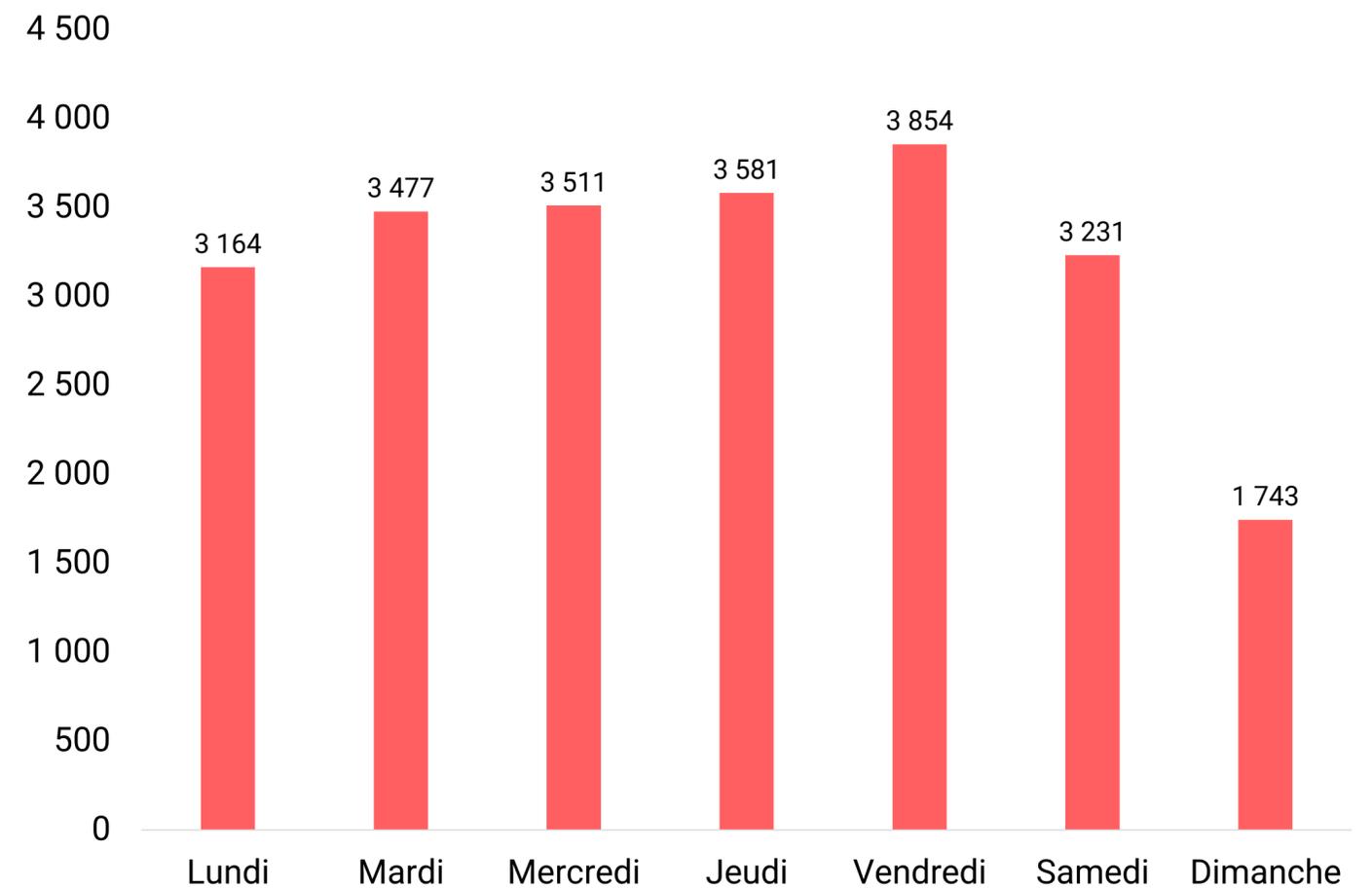
2351-2343 Avenue des Vallées, 74300 Thyez.

Voie Descendante | Flux hebdomadaire total : 22 561 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



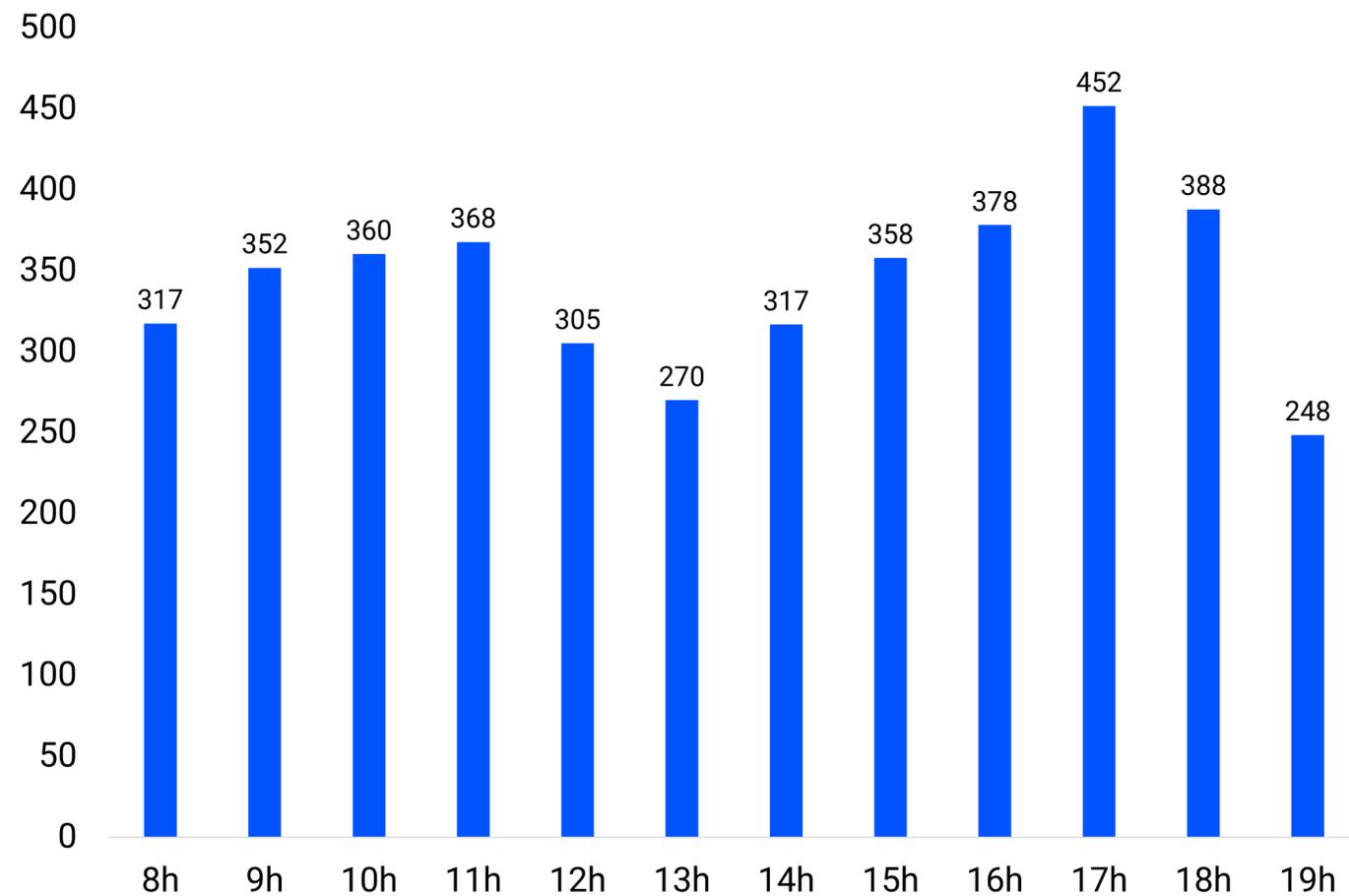


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 9 [8h-20h]

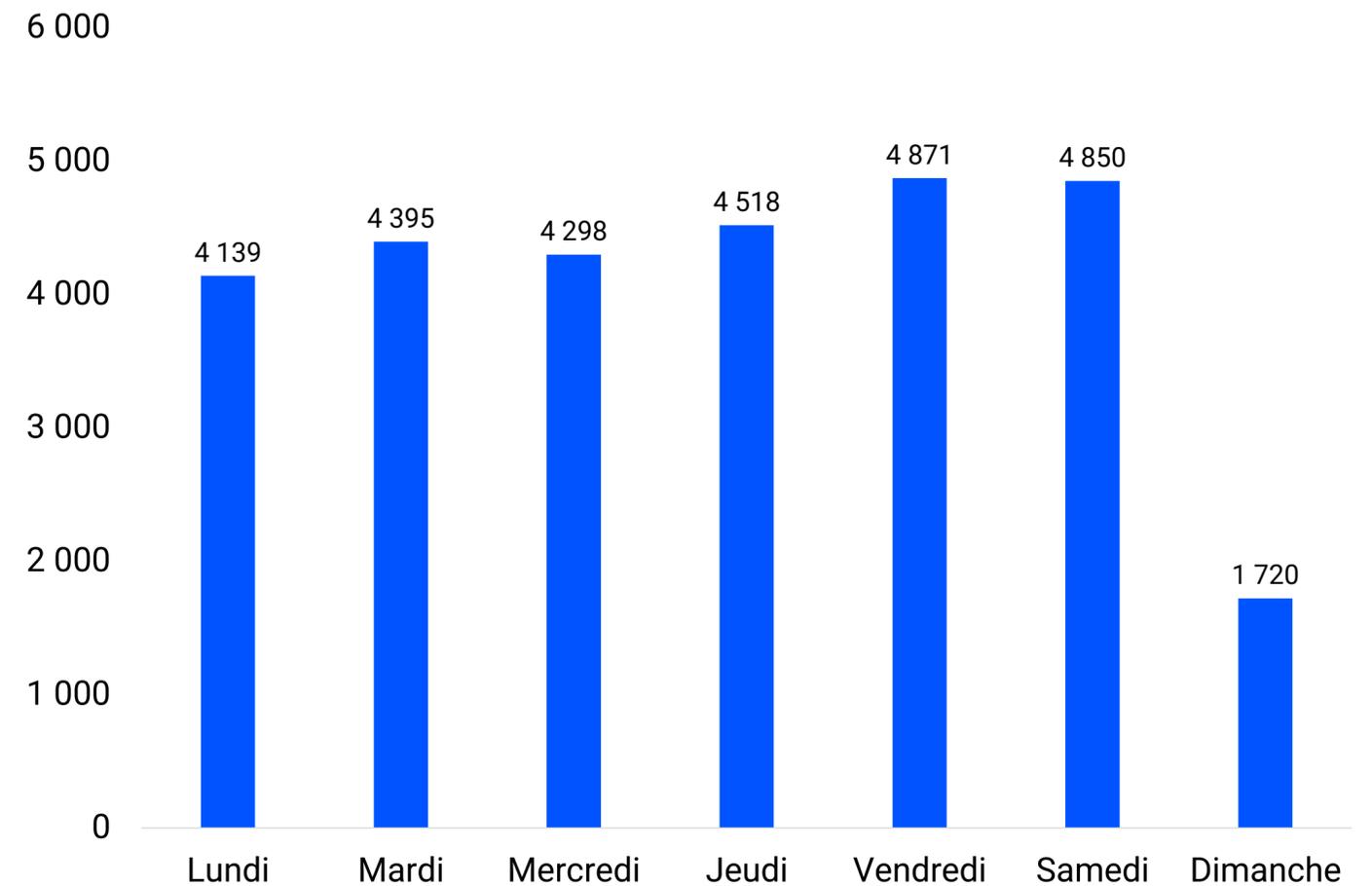
346 Avenue des Îles, 74300 Thyez.

Voie Ascendante | Flux hebdomadaire total : 28 791 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



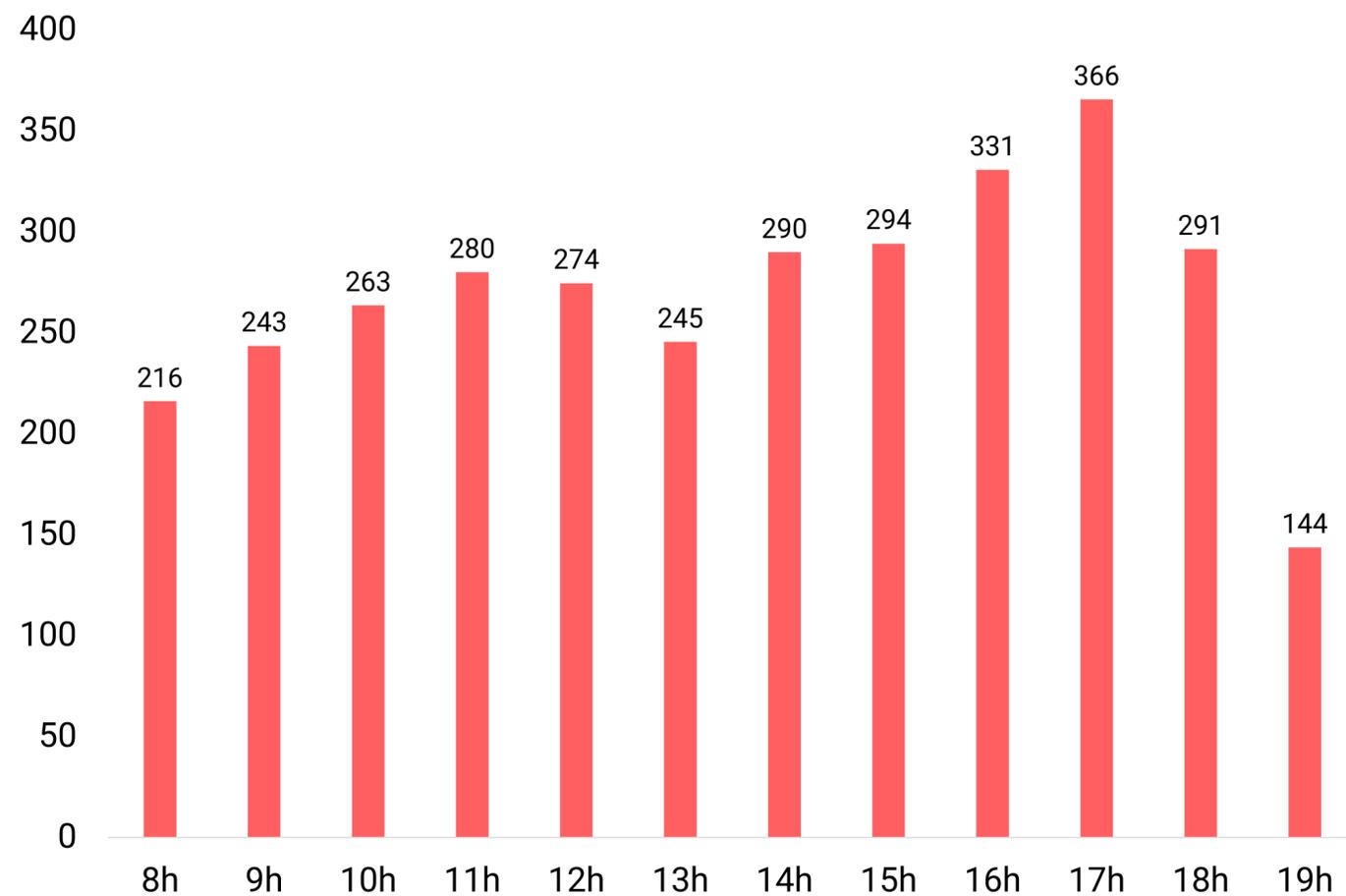


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 10 [8h-20h]

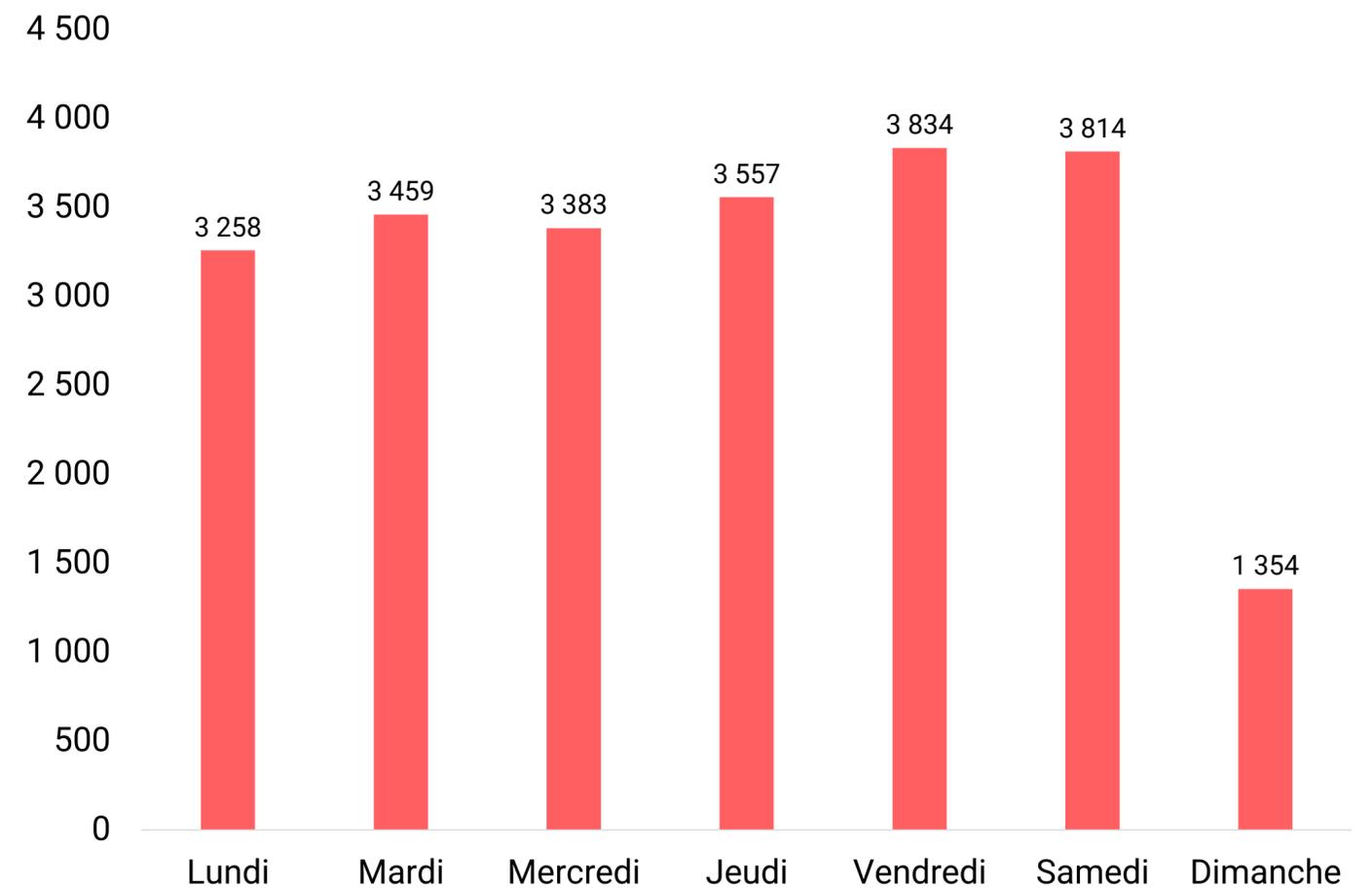
346 Avenue des Îles, 74300 Thyez.

Voie Descendante | Flux hebdomadaire total : 22 659 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



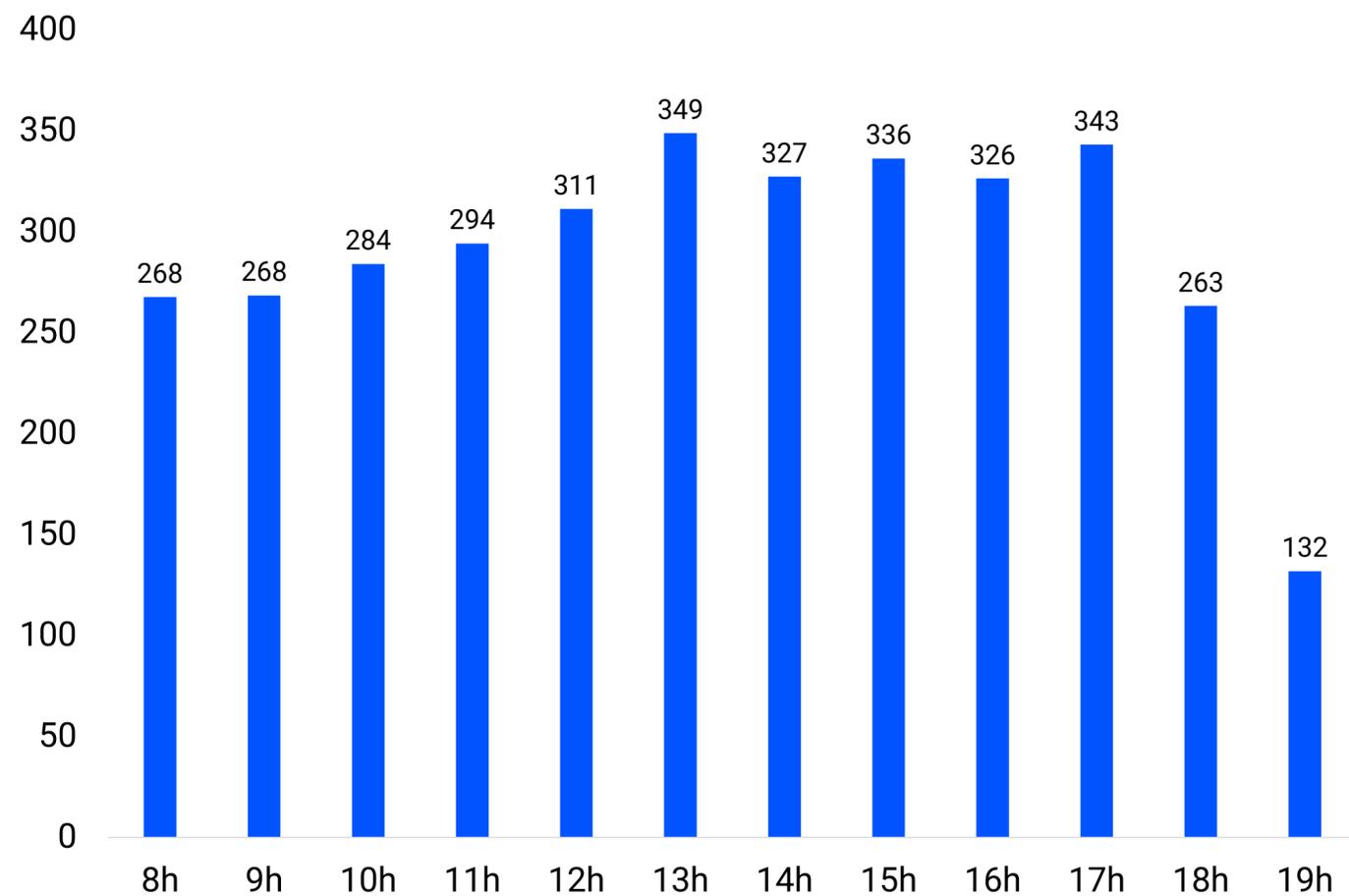


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 11 [8h-20h]

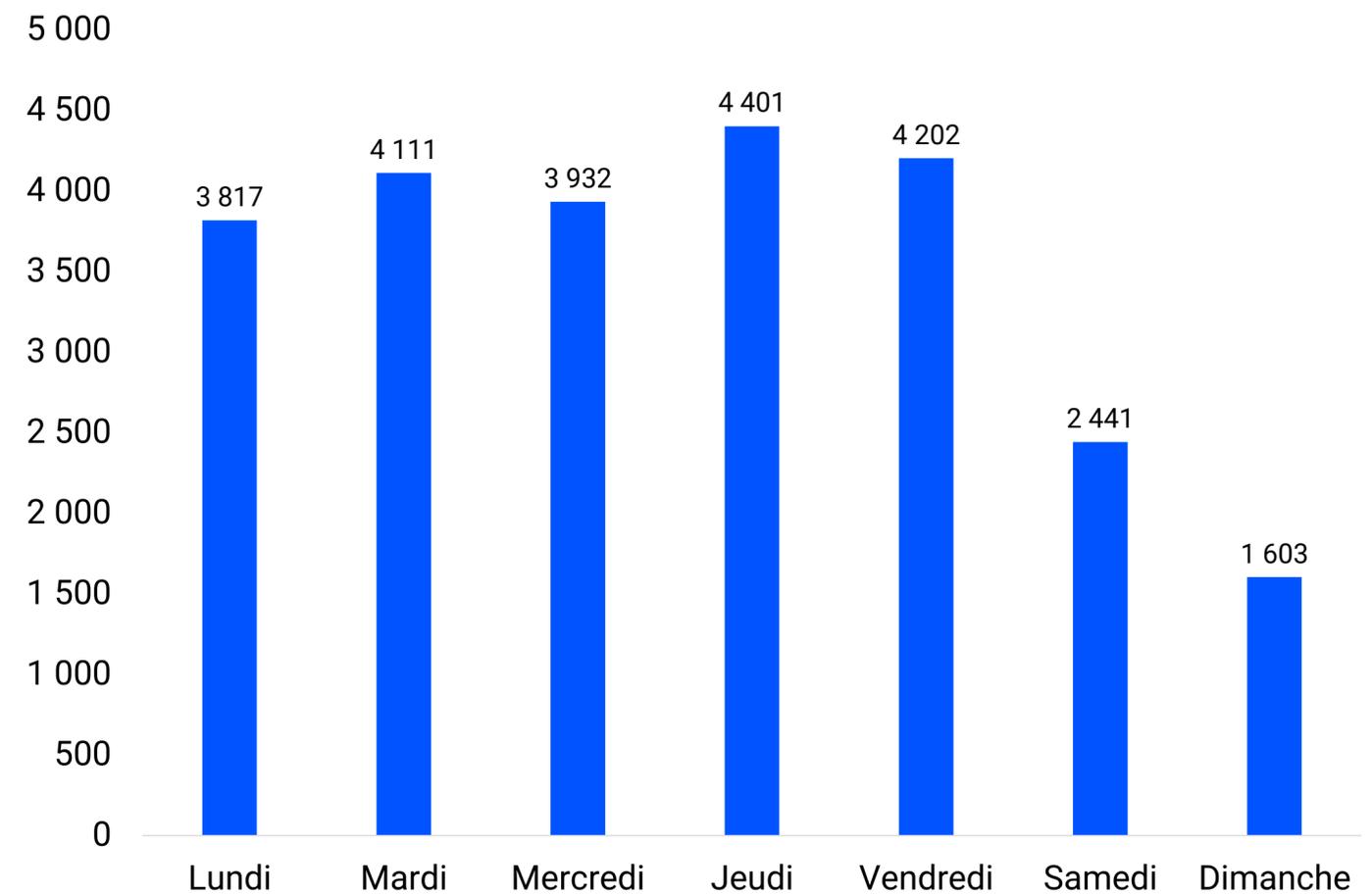
Avenue des Îles, 74300 Thyez.

Voie Ascendante | Flux hebdomadaire total : 24 507 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]



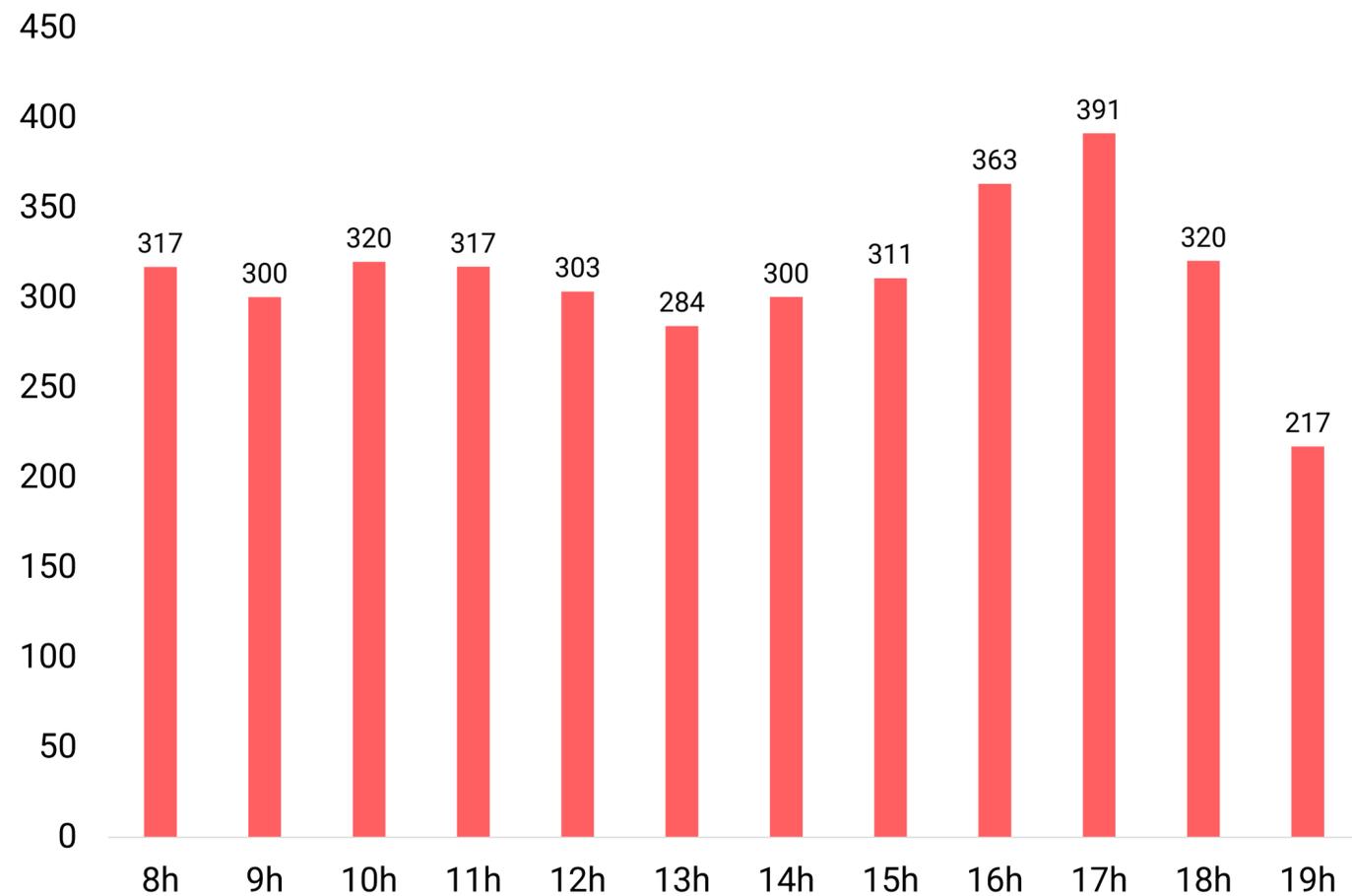


# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 12 [8h-20h]

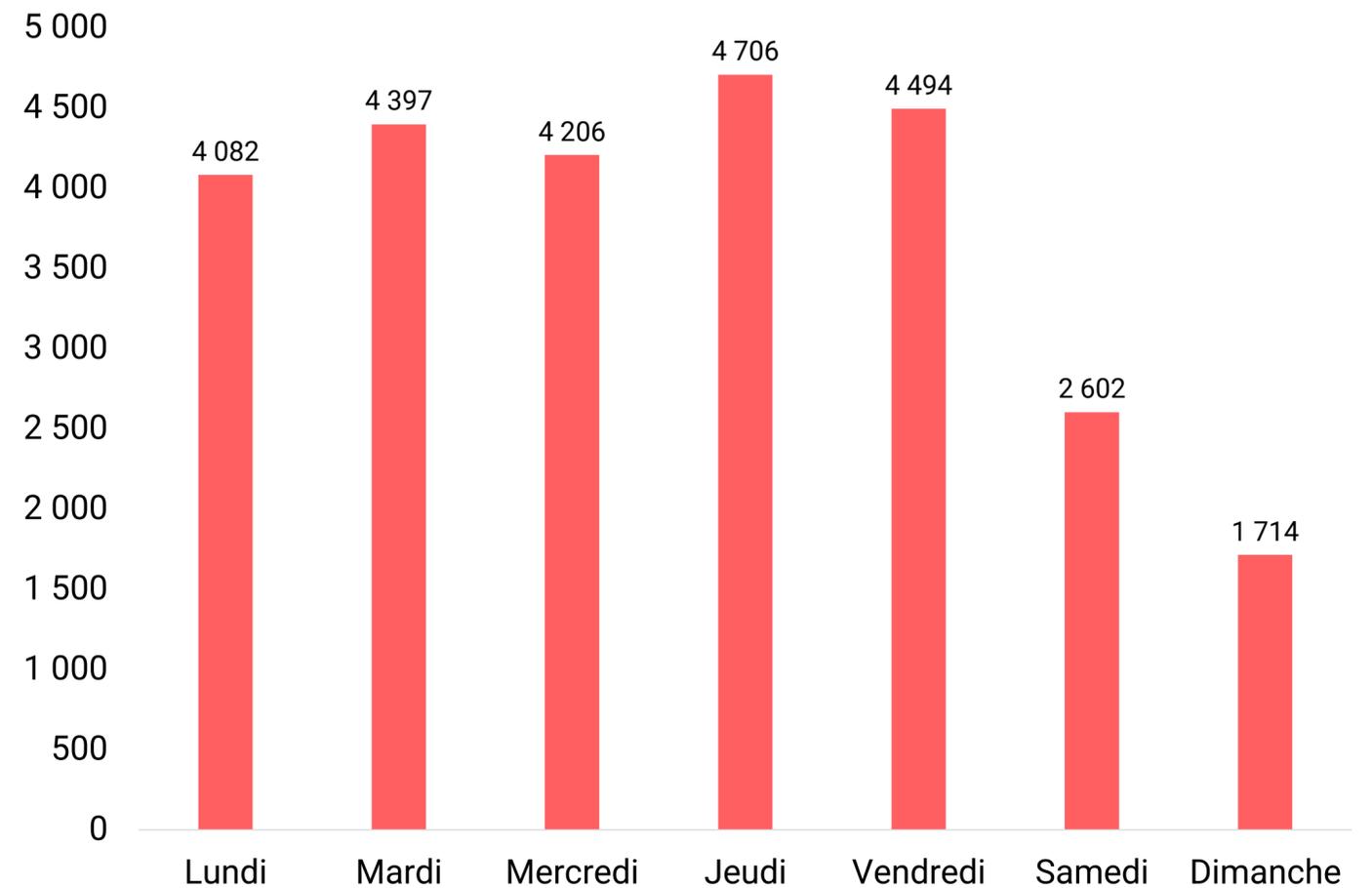
Avenue des Îles, 74300 Thyez.

Voie Descendante | Flux hebdomadaire total : 26 201 véhicules / semaine

Flux véhicule au fil de la journée  
[# véhicules/heure]



Flux véhicule au fil de la semaine  
[# véhicules/jour]

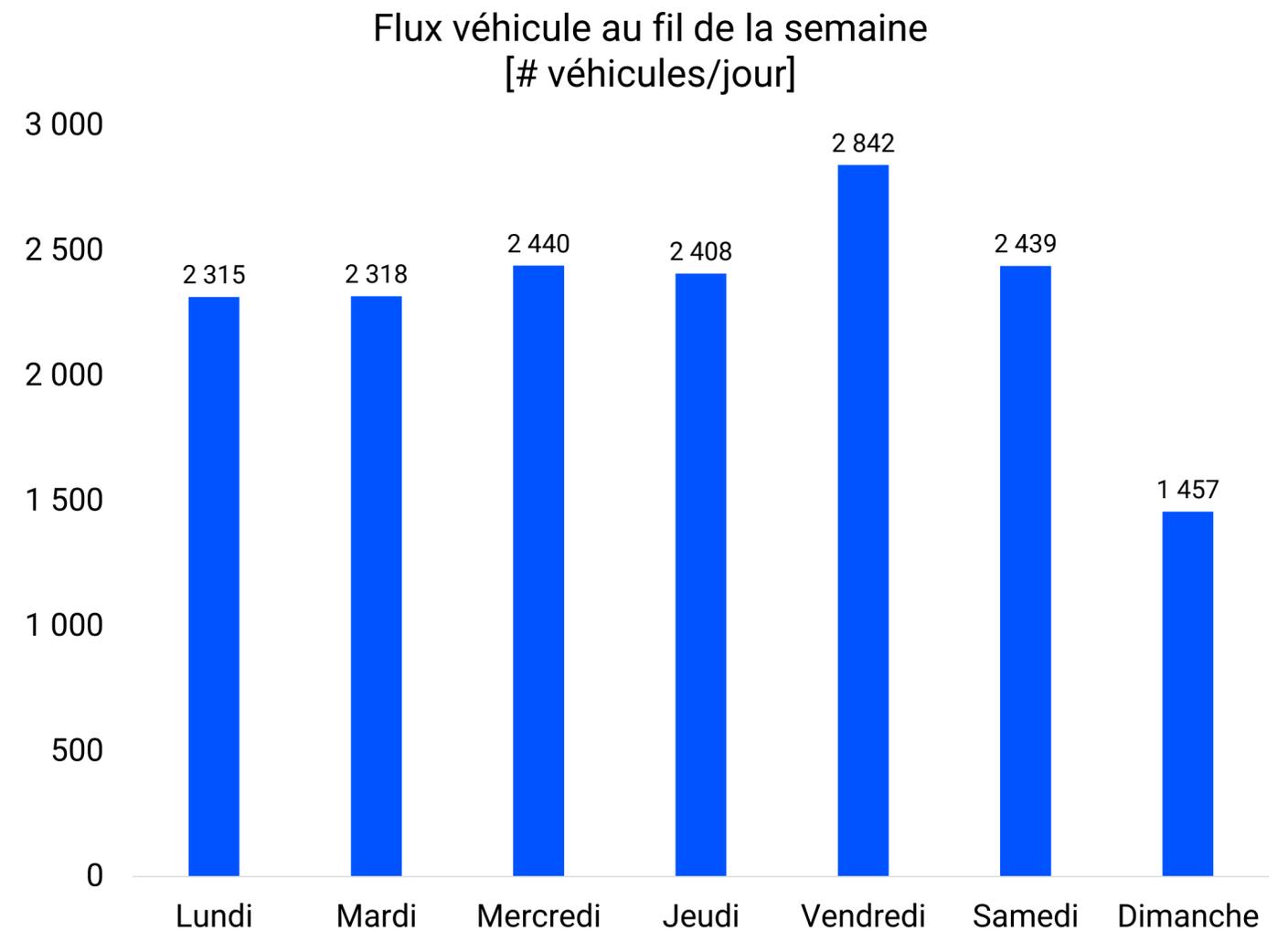
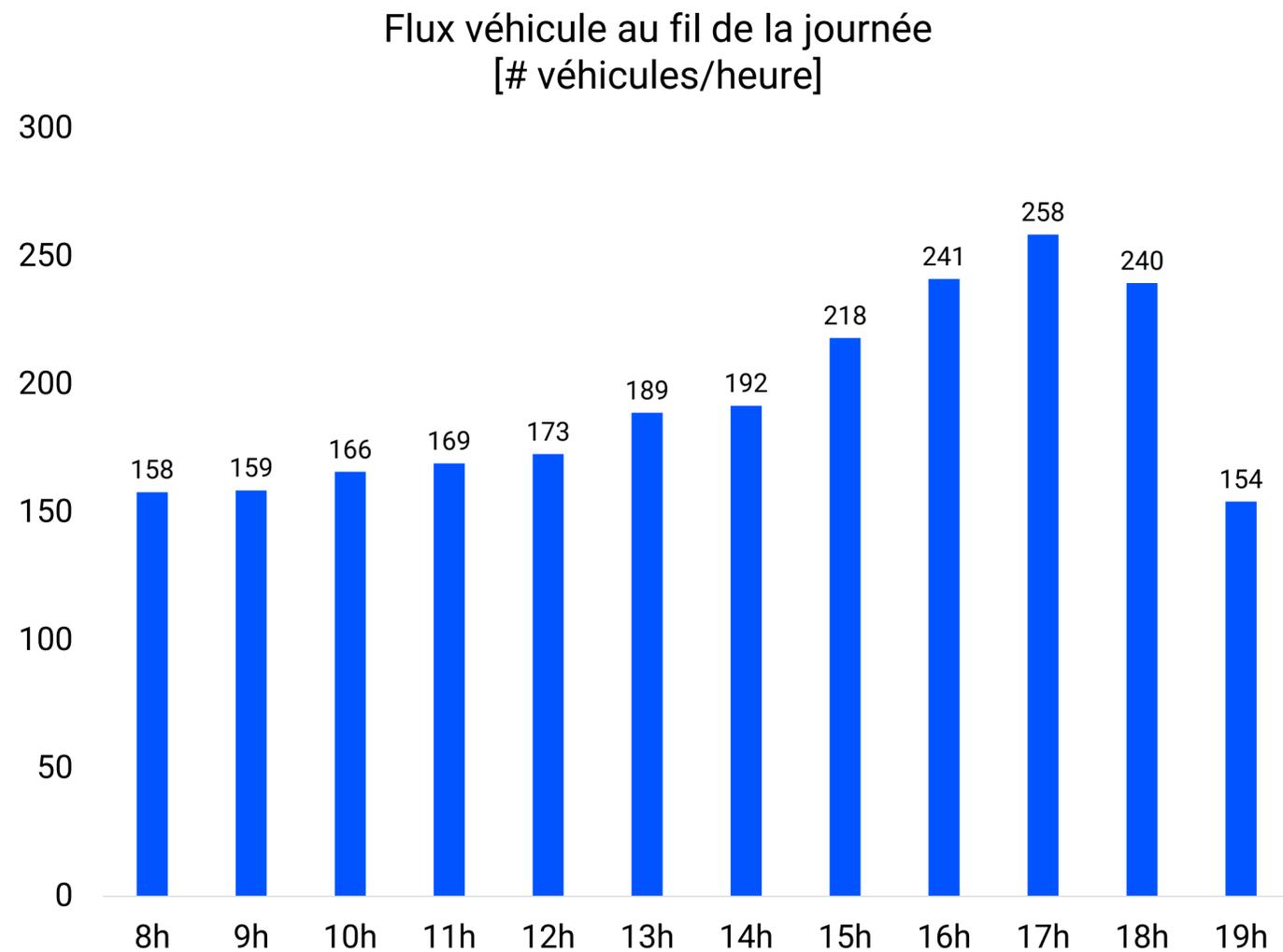




# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 13 [8h-20h]

Avenue des Vallées, 74300 Thyez

Voie Ascendante | Flux hebdomadaire total : 16 219 véhicules / semaine

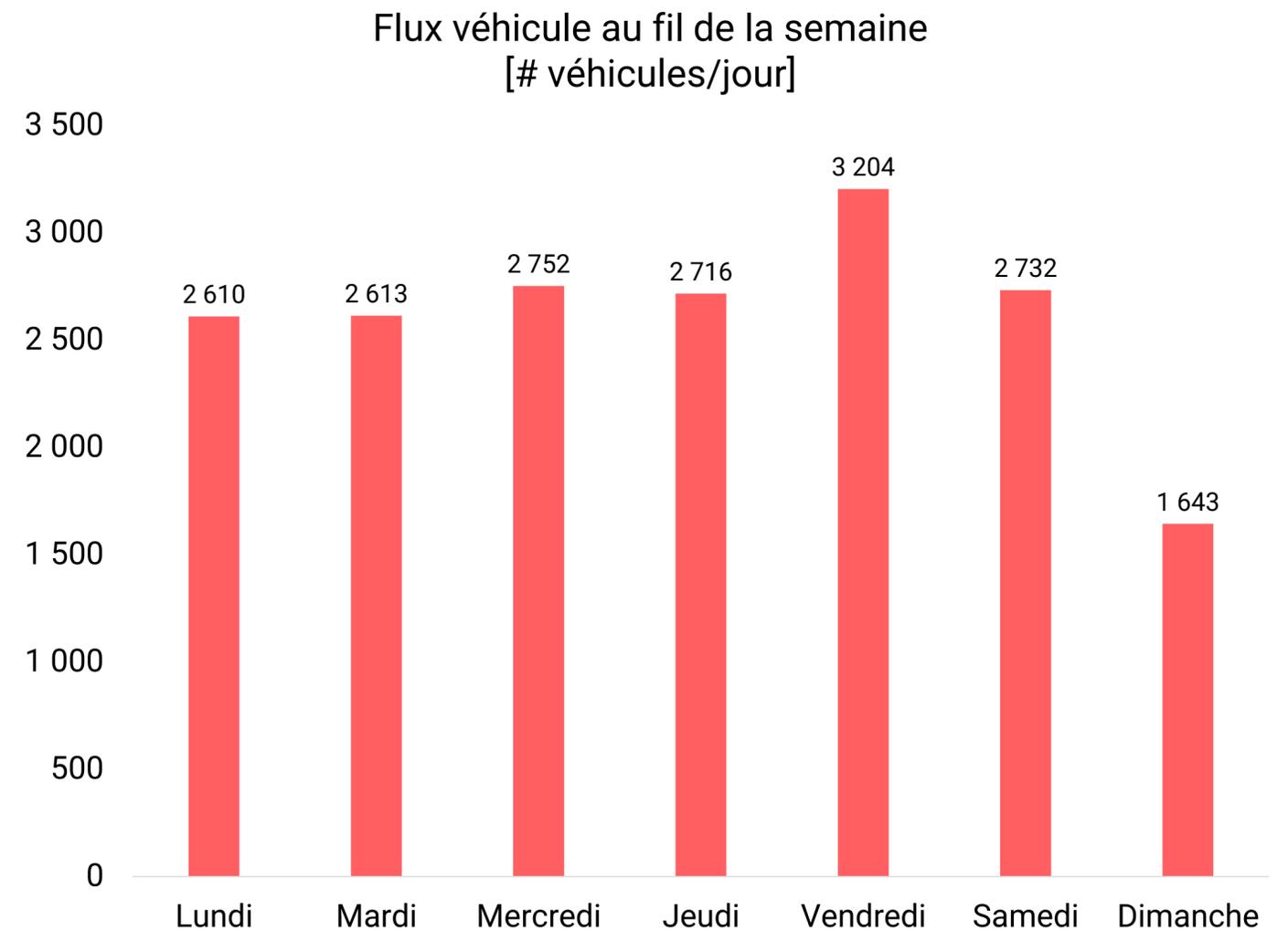
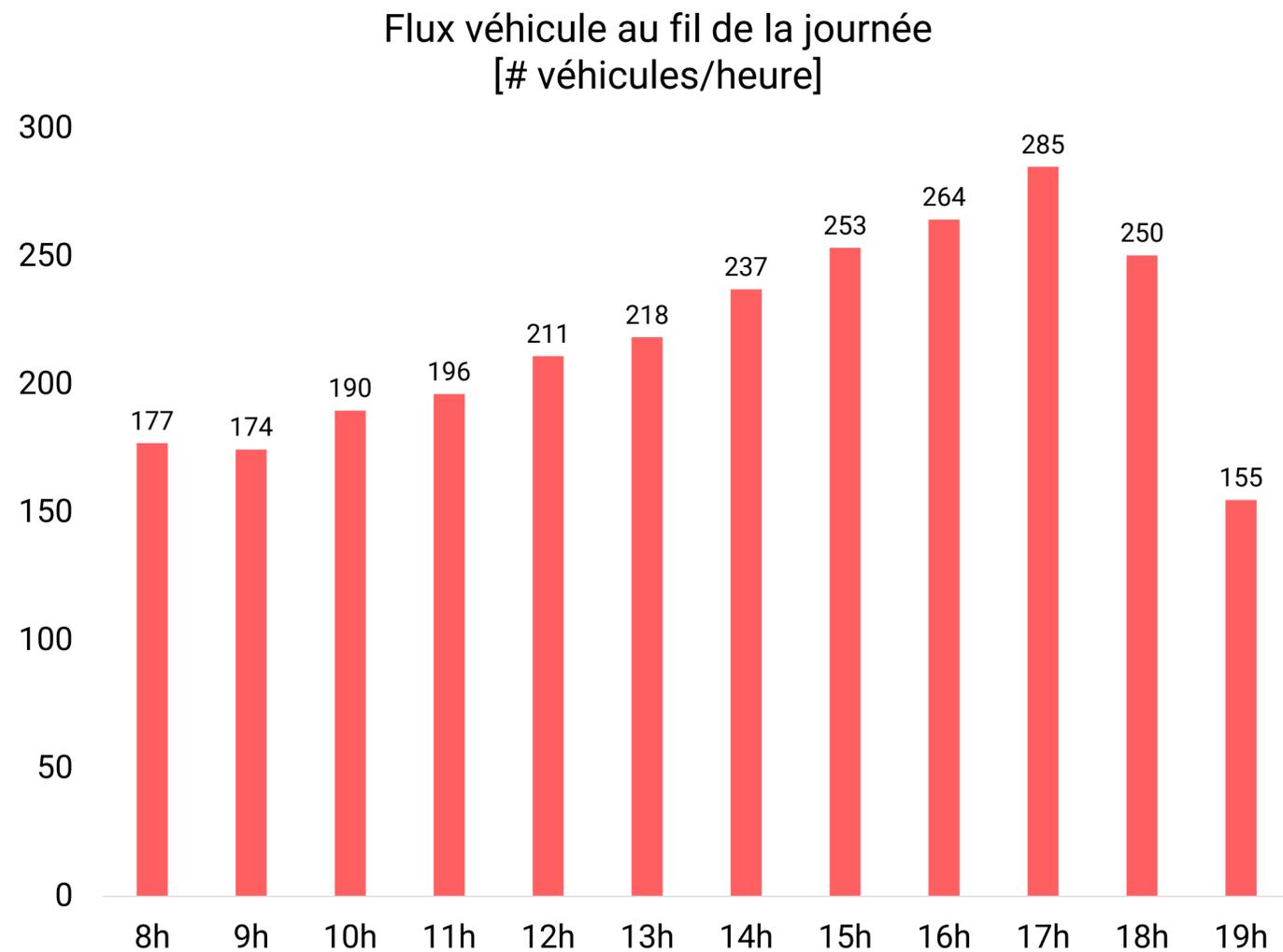




# Analyse détaillée du flux véhicule – Point 14 [8h-20h]

Avenue des Vallées, 74300 Thyez

Voie Descendante | Flux hebdomadaire total : 18 270 véhicules / semaine



# ANNEXE 10



(Pa) Prunus avium - cépée

(Cs) Castanea sativa - Cépée

(Am) Acer campestre

(Ug) Ulmus glabra

semis de prairie  
30kg/ha

Haie :  
Ligustrum vulgare  
Cornus elegantissima  
Viburnum opulus

Vivaces et graminées :  
Carex pendula  
Sesleria caerulea  
Salix purpurea nana gracilis  
Euphorbia helioscopia  
Gaura lindheimeri  
Perovskia atriplicifolia

L'ESSENTIEL : UNE PALETTE VÉGÉTALE ÉTABLIE SUR LES CARACTÉRISTIQUES CLIMATOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES DE LA ZONE D'IMPLANTATION EN CONFORMITÉ AVEC LES RECOMMANDATIONS DU CONSERVATOIRE NATIONAL BOTANIQUE.

INTÉRÊT AUTOMNALE **FLUIDITÉ**  
**FEUILLAGES PERSISTANTS**  
**EFFET DE MASSE MOUVEMENT**

**FLORAISONS ORIGINALITÉ**